Analyse des besoins sociaux et économiques en Pays Vendômois

Décembre 2018

Pour cette étude, l'Observatoire de l'Économie et des Territoires a bénéficié
du concours financier européen FEADER et de celui du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Les études de l'Observatoire n°88

Directeur de la publication : Jean-Luc Broutin
Président de l'Observatoire de l'Économie et des Territoires
Publication électronique
ISSN 2607-2386

SOMMAIRE

Synthèse 5

Le périmètre d'étude 6

> 7 secteurs d'étude 6

Population, revenus et pauvreté 7

Une perte globale de vitalité démographique mais certains secteurs restent dynamiques 7

> Le Pays perd 850 habitants en 5 ans

> Le déficit naturel se creuse...

> ... accentué par un recul important du nombre de naissances

> Des territoires qui demeurent faiblement attractifs

Des emménagés récents plus jeunes et davantage en emploi 10

> Une mobilité résidentielle plus soutenue à Vendôme et en périphérie...

> ... et des perspectives d'évolutions démographiques plus importantes dans ces secteurs

Les secteurs de Saint-Amand-Longpré, Morée et la périphérie de Vendôme : des territoires plus jeunes 12

> Un déficit marqué parmi les jeunes de 18 à 40 ans

Un indice de vieillesse particulièrement élevé 13

> ... presqu'une fois et demi supérieur à l'indice de métropole

Des niveaux de revenus plus élevés en périphérie de Vendôme 14

> De forts contrastes entre les communes

Près de 12 % de ménages en situation de pauvreté, en léger recul en 2015... 15

> Un taux de pauvreté plus faible que dans le reste du département

... et la tendance semble se poursuivre 16

> Baisse du nombre d'allocataires CAF à bas revenus au cours de la période récente

Le nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire augmente encore... 17

> ... mais la part de la population couverte demeure modérée

De nombreux acteurs présents sur le territoire 18

> Des services sociaux de proximité

> Un périmètre d'intervention étendu pour le CIAS de Territoires vendômois

Ce qu'il faut retenir 20

Les fragilités repérées parmi les ménages avec enfants 21

Le nombre d'adolescents s'accroît, celui des enfants de moins de 10 ans se réduit nettement 22

> 370 mineurs de moins en 5 ans

> 1 450 familles nombreuses

> La part des familles monoparentales s'accroît de façon contenue

Les familles en grande difficulté financière sont principalement concentrées au sein de la ville de Vendôme 24

> Près de 29 % des familles monoparentales du Pays en situation de pauvreté

> Près d'un enfant sur 5 vit dans un ménage à bas revenus

> 1 enfant sur 10 vit dans une famille sans actif en emploi

L'accompagnement des familles 26

> Des actions de prévention et de protection de l'enfance

> Des lieux d'accueil et d'aide à la parentalité

Plus de 500 enfants ou jeunes de moins de 20 ans ont des droits ouverts auprès de la MDPH 27

Ce qu'il faut retenir 28

Les jeunes en Vendômois 29

Le Pays perd 430 jeunes de 16 à 29 ans en 5 ans 30

> Une proportion de jeunes plutôt faible

> Un recul de la population plus marqué parmi les jeunes

Davantage de jeunes sortis du système scolaire mais un peu plus diplômés et plus d'actifs 31

> Un taux d'activité plutôt élevé...

> ... mais près de 1 000 jeunes de moins de 25 ans non insérés

La Mission locale accompagne plus de 1 000 jeunes en difficulté 32

> Bonne captation des jeunes non insérés par la Mission locale

> La mobilité des jeunes : des difficultés moins marquées que dans le reste du département

> Un jeune accompagné sur 2 entre en emploi au cours de l'année

Plus d'un jeune ménage sur 6 en situation de pauvreté 34

> Une situation financière des jeunes plus favorable qu'aux échelons géographiques supérieurs

L'offre de structures dédiées aux jeunes s'est renforcée 35

> 7 jeunes de 20 à 29 ans sont en logement autonome

> Une offre diversifiée en résidence sociale - foyer de jeunes

> Des lieux d'accueil, d'écoute, d'accompagnement ou d'animation

Ce qu'il faut retenir 37

Principales caractéristiques de l'emploi et fragilités au regard des besoins en emploi du territoire 39

Des flux domicile - travail déséquilibrés 40

> 81 emplois pour 100 actifs

> L'aire d'influence de Vendôme s'élargit

Les secteurs de Morée, Saint-Amand-Longpré et Savigny ont plutôt bien résisté à la crise 41

> Un recul plus prononcé de l'emploi total entre 2010 et 2015

> Des spécificités économiques marquées

... mais dans certains territoires la dégradation se poursuit depuis la fin des années 2000 42

> Une reprise de l'emploi salarié privé depuis 2013, qui s'essouffle en 2017

Une partie des branches industrielles se renforce 43
Des gains d'emplois importants dans le tertiaire marchand 44
Une population plutôt très active 45
> Un taux d'activité élevé
> Une proportion modérée de salariés à temps partiel
> Une proportion d'emplois salariés précaires comparativement élevée
> Une structure socioprofessionnelle proche de celle du Loir-et-Cher, mais des particularités locales marquées
Une population en âge de travailler moins diplômée 47
> Un niveau de diplôme de la population relativement faible dans les secteurs de Savigny et Droué
Plus de la moitié des projets de recrutement sont jugés difficiles dans 26 métiers différents 48
> Les métiers en tension localement le sont également au plan régional
Une offre locale de formation continue assez limitée 49
Ce qu'il faut retenir 50

Les publics en difficulté au regard de l'emploi, de l'insertion sociale 51

Un taux de chômage contenu et en recul 52
> 5 367 demandeurs d'emploi, catégories A,B,C confondues
> Davantage de chômeurs de longue durée
> Une proportion de chômeurs non diplômés dans la moyenne régionale
> Un accès aux services de Pôle emploi qui devrait être facilité par l'ouverture des MSAP
Un actif sur 10 perçoit le RSA ou la prime d'activité..... 55
> Le nombre d'allocataires de la Prime d'activité s'accroît de 4 % pour sa deuxième année de mise en œuvre
> La baisse du nombre de bénéficiaires du RSA se ralentit en 2017
> … mais une proportion d'allocataires qui demeure très modérée parmi la population des 20 à 64 ans
> Une ancienneté dans le dispositif proche de la situation départementale
> Davantage de seniors au RSA
> Plus de 6 500 ménages sont couverts par le RSA ou la prime d'activité
> Des bénéficiaires du RSA plus éloignés de l'emploi dans certains secteurs
Une proportion plus élevée de bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)... 59
> ... et un nombre de bénéficiaires qui augmente encore
L'Insertion par l'activité économique 60
> Quelques secteurs plus éloignés des structures mais des salariés provenant de tout le territoire
> Plus d'une sortie d'IAE sur 3 s'est faite vers l'emploi
Ce qu'il faut retenir 62

Un territoire très vieillissant 63

Un vieillissement de la population plus marqué qu'aux échelons géographiques supérieurs 64
> Près du tiers de la population a 60 ans ou plus
> Un territoire plutôt attractif pour les seniors
Plus de 4 Vendômois sur 10 auront 60 ans ou plus à l'horizon 2050 65
> 300 personnes de 75 ans ou plus supplémentaires en 5 ans
> Le Pays pourrait en gagner plus de 5 700 de plus d'ici 2050
Un taux de dépendance économique élevé 66
> Un taux de dépendance économique déjà important…
> … qui va s'accentuer fortement dans les prochaines années
> Les pensions et retraites, un moteur important de l'économie locale
Des niveaux de revenus moins confortables pour les seniors du Vendômois qu'en moyenne départementale 67
> Des disparités importantes dans les niveaux de revenus des seniors...
> ... mais un taux de pauvreté faible et en recul
> Une très faible proportion de bénéficiaires du minimum vieillesse
Jusqu'à 95 ans, la majorité des seniors vit à domicile 69
> Plus de 2 000 habitants de 85 ans ou plus vivent seuls ou en couple
> Une offre diversifiée en résidence sociale - foyer de jeunes
> Des lieux d'accueil, d'écoute, d'accompagnement ou d'animation
Une offre d'hébergement diversifiée, qui se renforce encore 70
> Plus de 1 400 places d'accueil en établissement
Le maintien à domicile 71
> Des besoins en matière d'aide à la personne
> Des bénéficiaires de l'APA à domicile un peu plus jeunes et plus autonomes
> L'habitat adapté se développe
> Des ménages âgés parfois plus isolés
Ce qu'il faut retenir 74

Les difficultés liées logement 75

Une proportion élevée de propriétaires 76
La localisation du parc social influe sur celle des ménages les plus modestes 76
> Un parc de logements sociaux présent dans 37 communes du pays mais concentré sur Vendôme
> 6 ménages sur 10 occupant le parc social ont des revenus modestes
> Une forte proportion de personnes isolées
> Des locataires âgés
> Un faible taux de pression
Une forte proportion d'allocataires d'une aide au logement à Vendôme 81
> Un nombre de bénéficiaires en baisse, comme en Loir-et-Cher
Le FSL, un dispositif plus fréquemment mobilisé à Vendôme et dans les secteurs de Droué et Savigny 82
L'offre d'hébergement dédiée aux personnes en difficulté s'est renforcée ces dernières années 83
> Relative stabilité du nombre de ménages hébergés
> Renforcement de la capacité d'accueil des demandeurs d'asile
Ce qu'il faut retenir 83

SYNTHÈSE

La **perte de vitalité démographique** du Pays Vendômois, amorcée au début de la décennie, se poursuit et **n'est pas sans conséquence sur l'organisation des équipements et services à la population** : 850 habitants de moins en 5 ans, **recul** important **du nombre de jeunes de 16 à 29 ans** (430 de moins entre 2010 et 2015) mais également des effectifs **d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire** (- 414 enfants de 3 à 10 ans au cours de la période) et des jeunes enfants. La **baisse du nombre de naissances**, amorcée au début de la décennie, s'est prolongée jusqu'en 2016 puis stabilisée en 2017 (580 naissances domiciliées en 2017, soit 160 de moins qu'en 2010).

Le Pays ne demeure réellement attractif que pour les seniors et **le vieillissement déjà très marqué du territoire s'accentue** encore. Près du **tiers des habitants ont 60 ans ou plus** contre un quart au niveau de la métropole ; **l'indice de vieillesse** (112 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans) est **presque 1,5 fois supérieur à celui de la France métropolitaine.** En 5 ans, le territoire a gagné 300 habitants de **75 ans ou plus** supplémentaires et les **prévisions** de l'INSEE (scénario central) indiquent une **hausse de 25 % de cette classe d'âge en 15 ans**. A l'**horizon 2050**, ces seniors représenteraient plus de **23 % de la population contre 14 % actuellement**.

Le **vieillissement** apparaît ainsi comme un **véritable enjeu pour le territoire**. Les **pensions et retraites** représentent **39 % du montant des revenus déclarés** (31 % pour la métropole). Si les **revenus des seniors** sont **assez faibles dans l'ensemble**, hormis en périphérie de Vendôme et, pour les plus âgés, dans la ville centre, ils sont **proportionnellement moins nombreux à vivre sous le seuil de pauvreté** qu'aux échelons géographiques supérieurs (6,9 % des ménages dont le référent est âgé de 60 à 74 ans ; 5,7 % parmi ceux de 75 ans et plus).

36,5 % des habitants de 75 ans et plus résident seuls à domicile et **36 %** des ménages de 80 ans ou plus ne sont **pas motorisés** (1 500 ménages concernés). On mesure ainsi toute l'importance d'une bonne couverture territoriale des **services d'aide à domicile** qui **peinent fortement à recruter** des professionnels et la mise en place des différentes actions de prévention visant à faciliter le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles. Le territoire bénéficie également d'une couverture complète de transport collectif à la demande et une offre de logements adaptés s'y développe (38 logements dans le cadre de la Charte départementale, une résidence service).

Depuis 2008, **l'emploi a reculé** dans le territoire. **Certains secteurs géographiques** ont toutefois plutôt **bien résisté (Savigny, Saint-Amand-Longpré, Morée et** la commune de **Naveil)** et on constate un redémarrage de l'emploi salarié privé au cours de la période récente à Montoire, Mondoubleau-Cormenon et, timidement à Vendôme et dans quelques communes limitrophes. Au total, **le Pays gagne 130 emplois salariés privés entre 2015 et 2017 ; il en avait perdu 520 entre 2008 et 2015.** Les **projets d'implantations à Vendôme**, récemment annoncés, devraient également se traduire par la création de nombreux emplois.

La **population** du Pays est plutôt **très active** (75 % de la population âgée de 15 à 64 ans), le **taux de chômage** y est **modéré** (**6,7 % fin juin 2018**, soit **2 points de moins qu'au niveau national**), les salariés à temps partiel sont sous-représentés. Toutefois, on repère des **fragilités** avec une **proportion assez faible de cadres et professions intellectuelles supérieures,** davantage de salariés en emploi précaire (contrats courts, Intérim), une **sur-représentation du chômage de longue durée** (1 demandeur d'emploi sur 4 est inscrit à Pôle emploi depuis plus de 2 ans) et une **aggravation du chômage des seniors**.

Le **poids des bénéficiaires de la Prime pour l'emploi** (2 400 actifs fin 2017) se situe **dans la bonne moyenne et celui des allocataires du RSA** y est **inférieur**. **1 181 foyers perçoivent le RSA** fin 2017, soit 100 de moins qu'en 2014.

Les **jeunes** sont **dans l'ensemble un peu plus diplômés** qu'au niveau régional (**22 %** des habitants de 15 à 24 ans sont toutefois **sortis du système scolaire sans diplôme** ; 24 % en Centre-Val de Loire) et la **part des jeunes non insérés** y est **plus faible**. Ainsi, près de **1 000 jeunes de moins de 25 ans** ne sont ni en emploi ni en formation (16 % de la tranche d'âge).

Globalement, la population du Pays dispose d'un **niveau de revenu moyen assez bas** (proche de 24 200 € en 2015, soit **700 € en dessous du revenu** fiscal moyen **régional**) mais le **taux de pauvreté est contenu** (**11,8 %** en 2015 contre 13,2 % en région et 14,9 % pour la métropole). Ce taux **se réduit légèrement en 2015** alors qu'il augmente encore au sein des autres territoires de référence et on observe une même tendance, dans la période récente, concernant les allocataires CAF à bas revenus (- 1,9 % en 2017).

SYNTHÈSE (SUITE)

On relève toutefois des **disparités importantes selon le profil des ménages et les secteurs géographiques** :

Les revenus des **jeunes** sont nettement plus faibles ; **17,7 % des** ménages de **moins de 30 ans** vivent **sous le seuil de pauvreté**. C'est également le cas de près de **23 % des ménages de 5 personnes ou plus et 29 % des familles monoparentales** du Pays. Près d'un enfant sur 5 vit dans un ménage à bas revenus et 1 sur 10 au sein d'une famille sans actif en emploi. Les données de l'Observatoire de la protection de l'enfance soulignent des **difficultés éducatives généralement plus prégnantes au sein de ces familles**.

Vendôme, qui concentre 63 % du parc social du Pays, **regroupe une partie de la population** économiquement et socialement plus **fragile**, en particulier au sein du quartier de Rottes : **jeunes non insérés, familles nombreuses et monoparentales, bénéficiaires de minima sociaux** (RSA, AAH, minimum vieillesse), etc. La **situation** est sensiblement **plus favorable** dans les **autres quartiers de la ville**, ainsi qu'en **périphérie de Vendôme** et dans le secteur de **Saint-Amand-Longpré**.

Quelques **indicateurs** sont **moins favorables** dans les secteurs de **Morée ou Savigny** (jeunes non diplômés, non insérés, personnes âgées seules, éloignées de certains services) **mais la progression de l'emploi local** a logiquement un impact favorable sur la population active.

Les **secteurs de Montoire, Droué et Mondoubleau** (en particulier les communes de Mondoubleau et Cormenon) **cumulent un ensemble d'indicateurs plus défavorables** qui concernent, à des niveaux différents, **toutes les tranches d'âge**.

LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

7 secteurs d'étude

> Afin de disposer d'un niveau d'analyse suffisamment fin au niveau géographique mais de s'appuyer sur des territoires regroupant un nombre d'habitants suffisant pour être représentatifs, une sectorisation du Pays en 7 zones a été réalisée.

> Elle s'appuie pour partie sur les périmètres des anciennes communautés de communes. Ces territoires correspondent globalement à des bassins de proximité. Par ailleurs, certaines données plus sensibles (comme celles de la CAF par ex.) sont disponibles sur plusieurs années à cette échelle alors que, pour des raisons de confidentialité, elles ne peuvent être recueillies pour les communes de petite taille.

> La ville de Vendôme et sa périphérie, qui présentent des caractéristiques socio-démographiques différentes, ont été le plus souvent dissociées dans cette étude.

> Notons enfin que le secteur de Montoire et celui de Savigny sont observés séparément pour certains indicateurs.

Territorialisation du périmètre d'étude

Répartition des habitants du Pays par secteur d'étude (en nombre d'habitants en 2015 et en %)

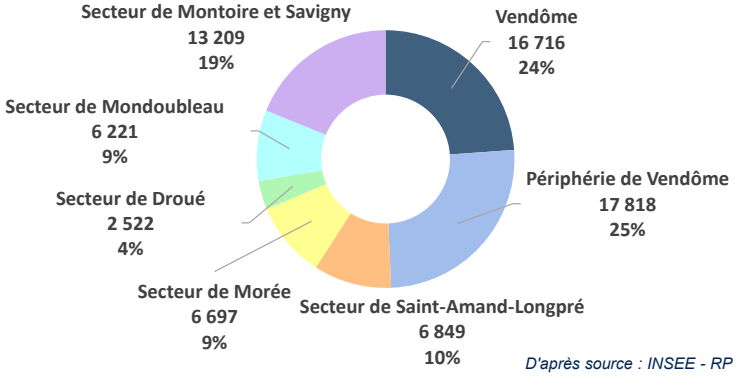

D'après source : INSEE - RP 2015

POPULATION, REVENUS ET PAUVRETÉ

UNE PERTE GLOBALE DE VITALITÉ DÉMOGRAPHIQUE MAIS CERTAINS SECTEURS RESTENT DYNAMIQUES

Le Pays perd 850 habitants en 5 ans

> La dynamique démographique enregistrée par le Pays Vendômois entre le début des années 90 et le début des années 2010 semble s'essouffler.

> Avec **70 032 habitants en 2015**, le Pays en compte 850 de moins qu'en 2010 (dernière période disponible), soit un **recul moyen annuel de 0,24 %**. Le **taux d'évolution annuel moyen** se situe **pour les 3 communautés** de communes et d'agglomération **parmi les plus faibles du Loir-et-Cher**, alors que le département enregistre un taux d'accroissement positif (+ 0,18 % par an en moyenne), mais sensiblement plus modéré qu'aux niveaux régional (+ 0,24 %) ou de la métropole (+ 0,48 %).

> Le repli démographique observé en Vendômois affecte également la plupart des territoires limitrophes, exceptés ceux situés au sud du Pays, et parfois dans des proportions bien plus importantes.

> Le secteur de Montoire - Savigny perd à lui-seul plus de 400 habitants en 5 ans.

> A l'inverse, ceux de **Morée** et de **Saint-Amand-Longpré - Selommes**, **bénéficiant de l'influence des agglomérations de Blois et d'Orléans**, **en gagne** très légèrement.

> Plusieurs communes situées autour d'**Epuisay - Sargé-sur-Braye** affichent également un certain **dynamisme, ainsi que** la commune de **Naveil**.

> Au total 4 communes sur 10 gagnent des habitants dans la période intercensitaire.

Le déficit naturel se creuse...

> La baisse démographique est principalement due au déficit naturel : 830 décès de plus que de naissances entre 2010 et 2015, soit un **taux de variation annuel dû au solde naturel de - 0,24 %** (Loir-et-Cher : + 0,03 % ; Centre-Val de Loire : + 0,20 %).

> Deux secteurs conservent toutefois un **solde naturel positif** : celui de **Saint-Amand-Longpré et** la **périphérie de** la ville de **Vendôme**.

Taux de variation annuel moyen 2010-2015 (en %) par EPCI

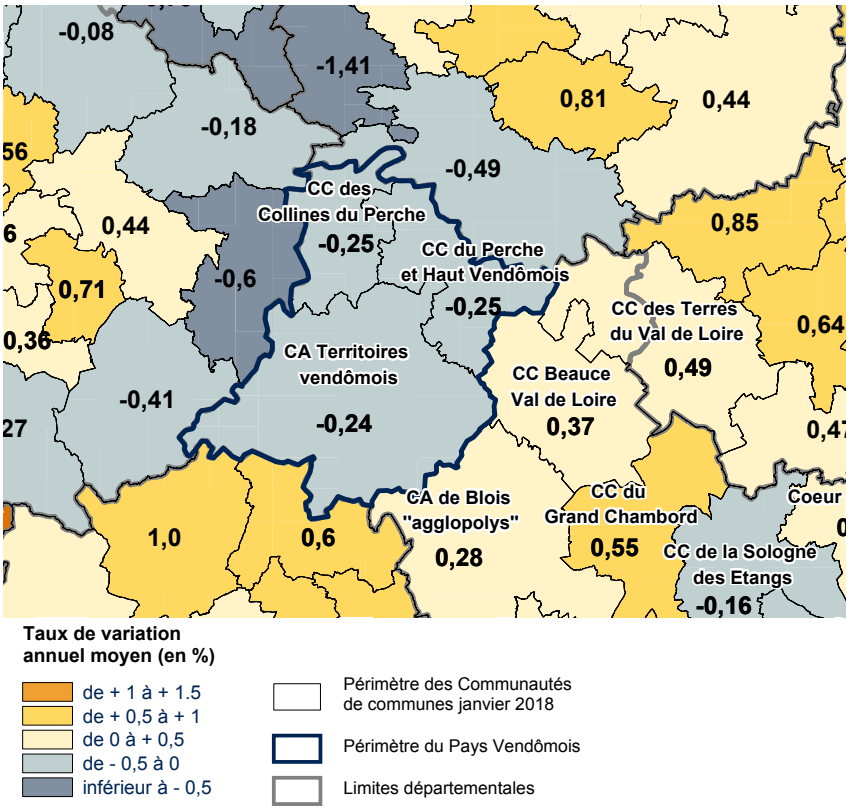

D'après source : INSEE - RP 2010-2015

Taux de variation annuel moyen de la population entre 2010 et 2015 (en %) et nombre d'habitants en 2015 par territoire d'étude

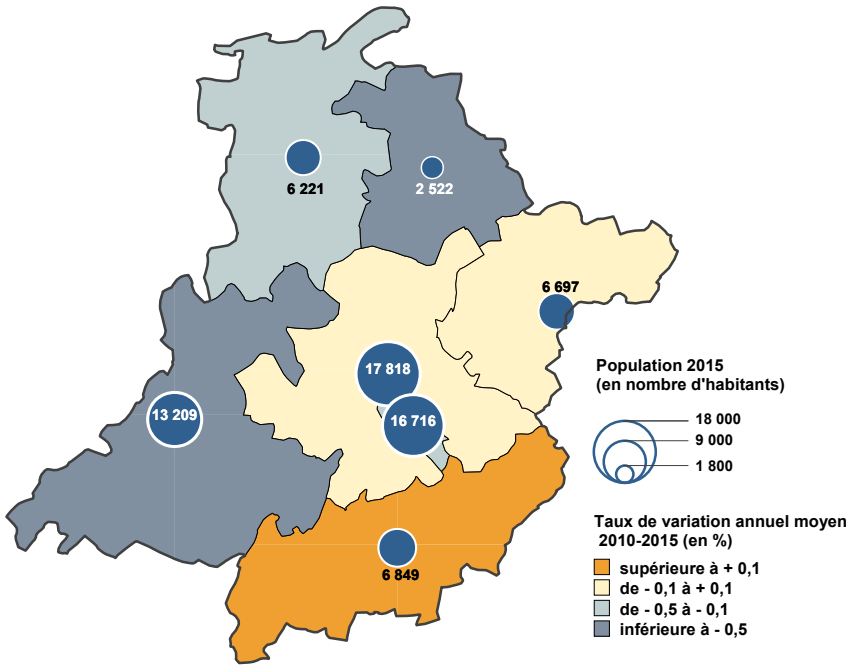

D'après source : INSEE - RP 2010-2015

... accentué par un recul important du nombre de naissances

> **580 naissances** sont enregistrées **en 2017**, contre plus de 770 au début des années 2000.

> On constate globalement une **réduction du nombre de naissances** aux niveaux régional et national mais elle apparaît **plus marquée en Pays Vendômois**, avec une **accélération depuis 2012**. Tous les secteurs sont concernés, avec des évolutions souvent erratiques.

> **En 2017, le nombre de naissances s'est stabilisé en Vendômois** alors que la tendance à la baisse se poursuit aux autres échelons géographiques.

Des territoires qui demeurent faiblement attractifs

> Le déficit naturel était, jusqu'à ces dernières années, pour partie compensé par un **solde migratoire** positif. Entre 2010 et 2015 ce solde devient **quasi nul**.

> Entre le 1er janvier 2014 et le 1er janvier 2015 (dernière année disponible) : 2 535 habitants ont quitté le territoire et 2 400 y sont entrés.

> Les territoires situés le long de la **vallée du Loir** sont **plutôt déficitaires** alors que le **Perche** apparaît encore **attractif**.

> Dans l'ensemble, les **mouvements les plus importants** concernent les **jeunes de 15 à 29 ans**, en entrée comme en sortie, mais le volume des départs est sensiblement supérieur (études, premier emploi) : **1 060 départs** sont ainsi recensés **en un an pour 820 installations**.

> Les **flux des** personnes âgées de **30 à 59 ans** (actifs, ménages avec enfants) s'équilibrent, avec un **léger gain pour le Pays**.

> Le territoire est **plutôt attractif pour les seniors**.

> Des **mouvements de population** s'effectuent également entre les territoires, notamment **des communes rurales et pôles secondaires vers Vendôme et de Vendôme vers sa périphérie**.

Taux de variation annuel moyen de la population entre 2010 et 2015 et ses composantes par territoire (en %)

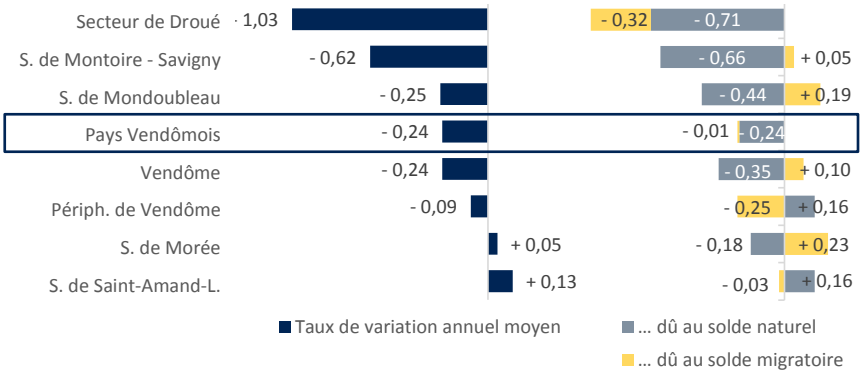

Évolution comparée du nombre de naissances (base 100 en 2000)

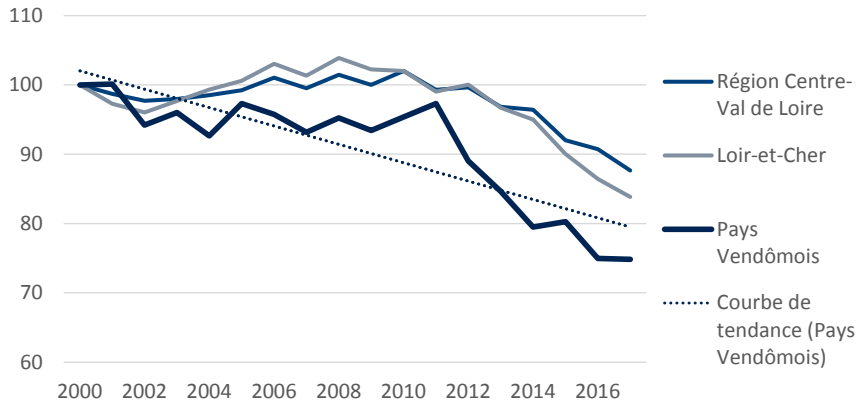

D'après source : INSEE - Etat civil

Taux de migration interne net en 2014 (en %)

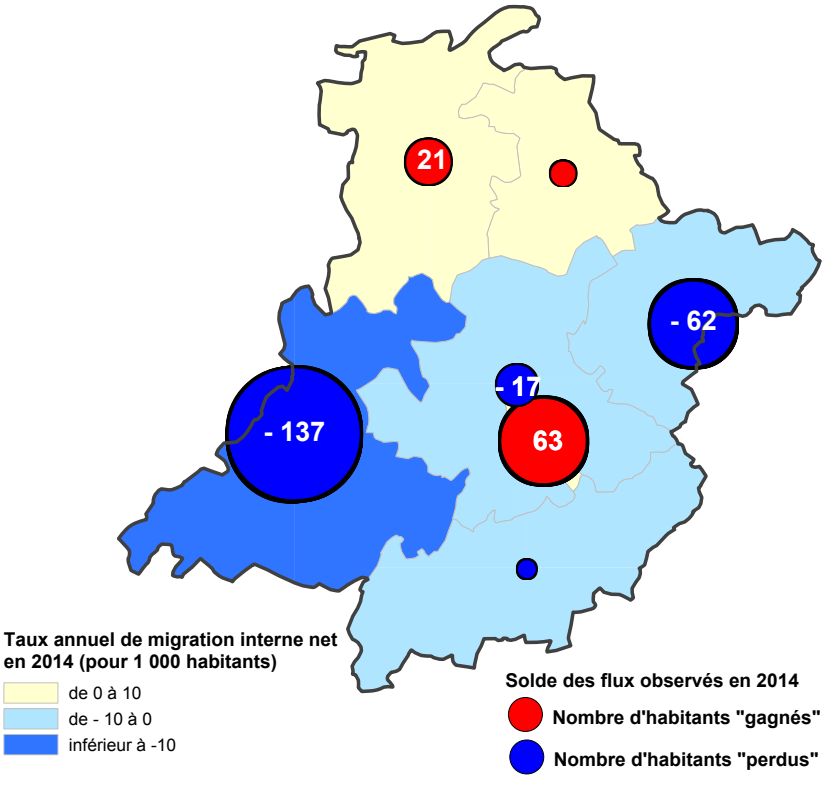

D'après source : Insee RP 2015, exploitation complémentaire

DES EMMÉNAGÉS RÉCENTS PLUS JEUNES ET DAVANTAGE EN EMPLOI

Une mobilité résidentielle plus soutenue à Vendôme et en périphérie...

> La **mobilité résidentielle** est souvent plus importante qu'on ne l'imagine ; **1 ménage du Pays Vendômois sur 4 a changé de logement au cours des 5 dernières années** (7 900 environ). Dans la périphérie de Vendôme et plus particulièrement la **ville centre**, le phénomène apparaît plus fréquent (respectivement 30 % et **33 %** d'emménagés récents).

> Cette mobilité touche **davantage les jeunes.** Près de la moitié des nouveaux installés du Pays Vendômois a moins de 40 ans, alors que ceux-ci ne représentent que 20 % des ménages du territoire.

> Ils sont aussi **dans l'ensemble plus diplômés** et **davantage en emploi.** 56 % sont locataires.

> Les **choix de localisation** des emménagés récents **diffèrent avec l'âge**. Les moins de 25 ans privilégient Vendôme, notamment le centre-ville et le quartier Georges Clémenceau, ainsi que les pôles de Droué, Savigny et Morée. Les 25-39 ans préfèrent s'installer en périphérie de Vendôme, en particulier dans les communes celles situées dans la moitié Est de la deuxième couronne.

> Vendôme et Saint-Ouen attirent aussi les aînés de 65 ans et plus. C'est également le cas de la communauté des Collines du Perche et du secteur de Montoire.

Approche des emménagés récents par grande tranche d'âge et selon le type d'activité du référent

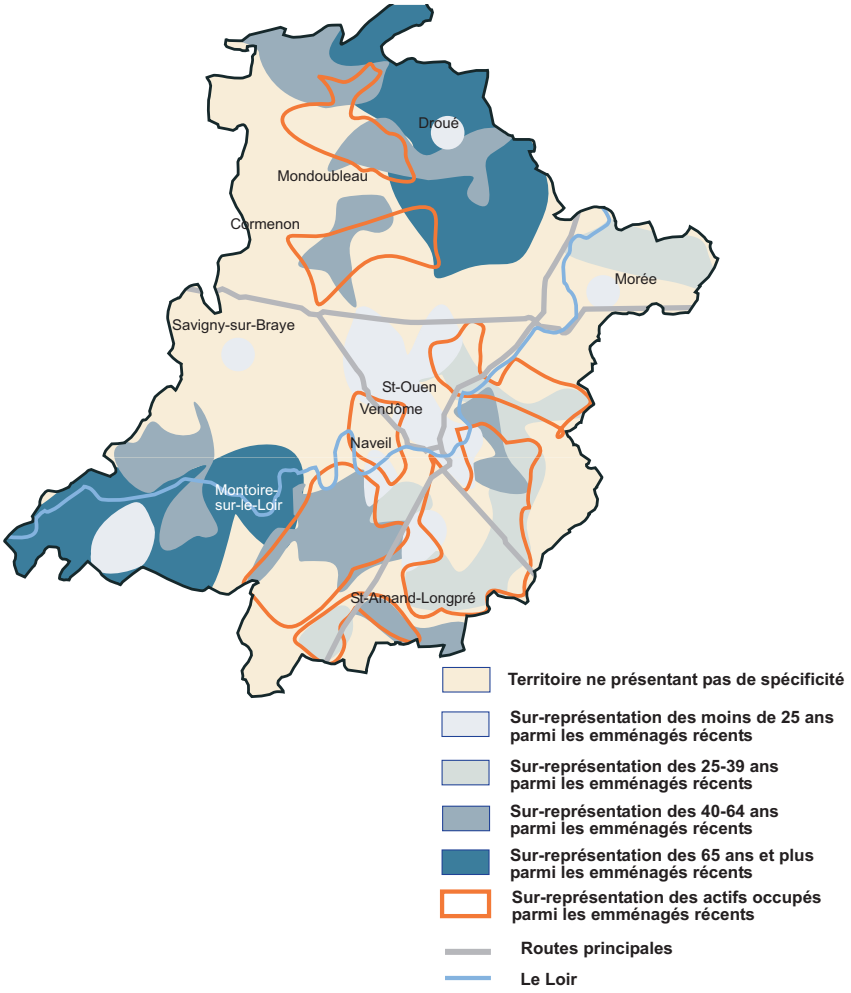

D'après source : INSEE - RP 2013 (fichier détail)

Typologie des ménages du Pays Vendômois ayant emménagé depuis moins de 5 ans

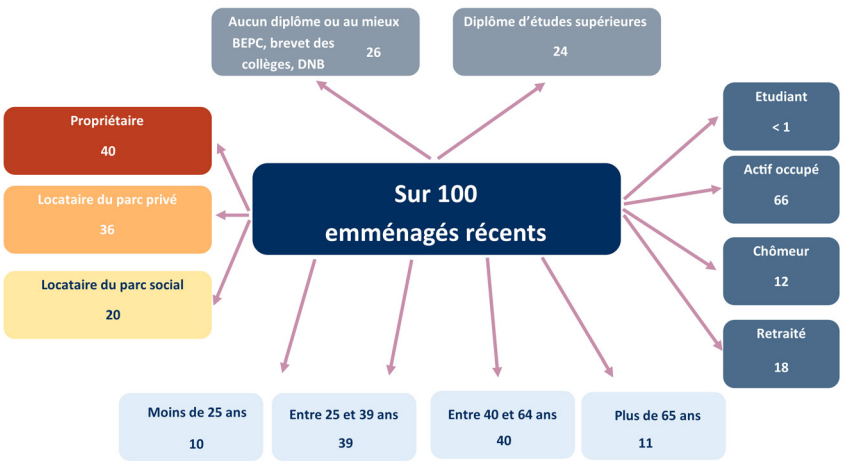

D'après source : INSEE - RP 2014 (fichier détail)

DÉFINITION

Le fichier détail logement : chaque enregistrement du fichier correspond à un logement ordinaire décrit selon sa localisation, ses caractéristiques (catégorie, type de construction, confort, surface, nombre de pièces, etc.), et les caractéristiques sociodémographiques du ménage qui y réside. Les informations relatives au ménage sont fournies uniquement lorsque le logement est occupé au titre de la résidence principale. Les données sont issues de l'exploitation principale.

... et des perspectives d'évolutions démographiques plus importantes dans ces secteurs

> 388 logements ont été commencés entre 2014 et 2017, soit un **taux de construction nouvelle proche d'1 logement commencé pour 100 logements existants**.

> Ce ratio est sensiblement **inférieur à ceux du département (1,8 %) ou de la région (2,6 %)**.

> Les réalisations ont été très concentrées : Vendôme et Naveil en regroupent 36 % (139 logements) et plus du tiers des communes n'en compte aucune.

> Globalement, 57 % des logements en construction se situent à Vendôme et en périphérie. **La population devrait donc davantage se développer dans une large couronne autour de la ville centre**, en particulier dans la **partie sud du Pays**.

> Au cours de la période, 30 à 40 logements ont été construits dans chacun des autres secteurs géographiques, 8 seulement dans celui de Droué.

> Après une forte baisse en 2016, le volume des logements mis en chantier a progressé en 2017 (+ 12 %, 75 nouveaux logements mis en chantier au cours de l'année). Dans le Pays Vendômois, comme ailleurs, la construction redémarre.

> On observe, en effet, un certain décalage entre la délivrance des permis de construire et la mise en œuvre des travaux. **Le nombre de logements autorisés au cours de l'année 2017 a été multiplié par 3 par rapport à 2016**, passant de 158 à 492 unités (plus de 6 sur 10 dans la ville de Vendôme).

> Cette dynamique devrait se poursuivre avec la construction d'**une centaine de nouveaux logements projetée dans le centre-ville de Vendôme,** les lotissements en cours à Cormenon (25 lots), Mondoubleau (23), Naveil (20), Droué (15), Epuisay (13), La-Ville-aux-Clercs (13).

Taux de construction nouvelle 2014-2017
(nombre de logements commencés au cours de la période pour 100 logements existants en 2014)

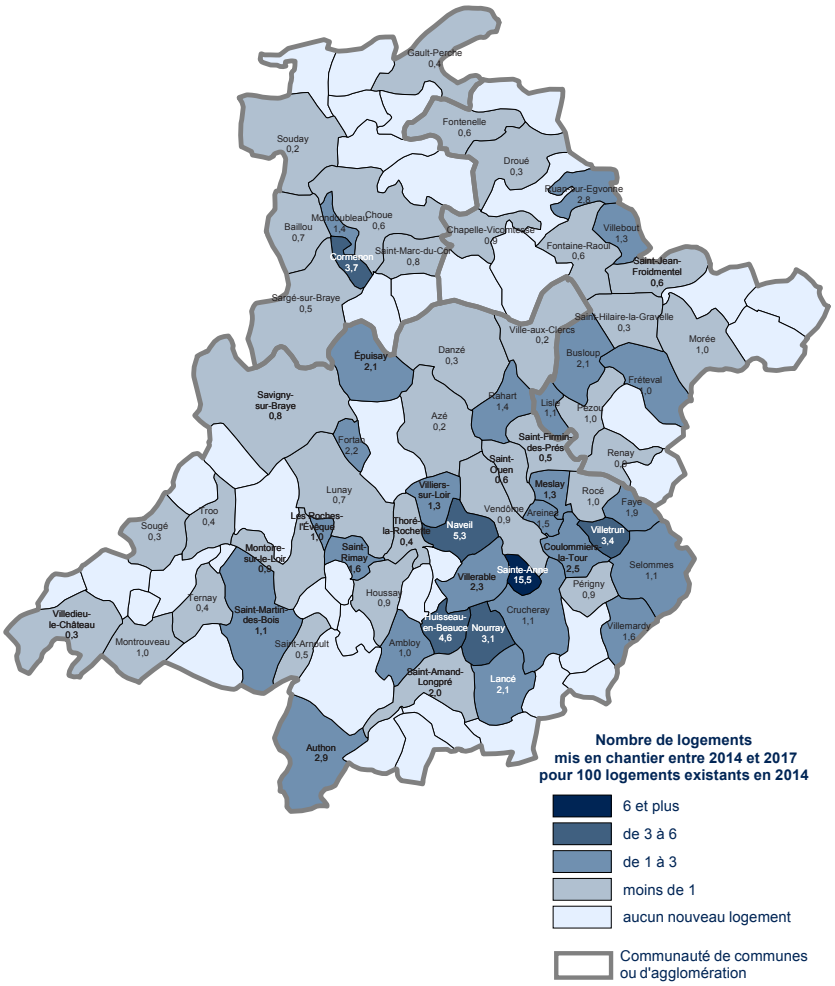

D'après sources : SITADEL2, INSEE - RP 2014

Taux de construction nouvelle 2014-2017 par territoire (en %)

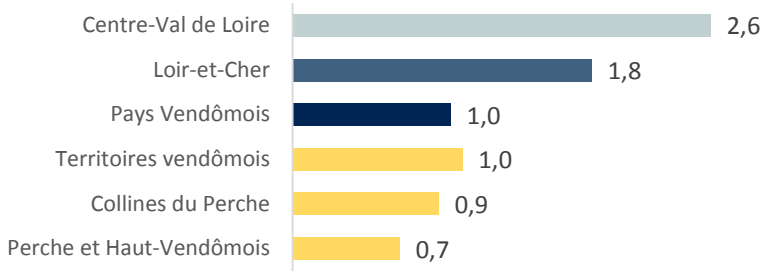

D'après sources : SITADEL2 et INSEE - RP 2014

DÉFINITION

Taux de construction nouvelle 2014-2017 : rapporté au parc en début de période, le nombre des logements mis en chantier entre 2014 et 2017 permet de mesurer la dynamique de construction pour chaque territoire.

LES SECTEURS DE SAINT-AMAND-LONGPRÉ, MORÉE ET LA PÉRIPHÉRIE DE VENDÔME : DES TERRITOIRES PLUS JEUNES

Un déficit marqué parmi les jeunes de 18 à 40 ans

> La pyramide des âges comparée à celle du département montre une sous-représentation des classes d'âge **de 18 à 40 ans**, ainsi que des enfants de **moins de 12 ans**. A l'inverse, la proportion d'habitants de 40 à 63 ans et de 72 à 89 ans est supérieure dans le Pays.

> Les jeunes de **moins de 20 ans** représentent néanmoins **près du quart de la population dans le secteur de Morée et en périphérie de Vendôme**, soit un niveau proche de la moyenne régionale. Ils sont proportionnellement **un peu plus nombreux** (25,6 %) dans le **secteur de Saint-Amand-Longpré**. Dans ces trois territoires, situés dans l'aire d'influence d'un pôle d'emploi plus important, la **part des habitants en âge d'être actifs** est **plus** également **élevée** (46 à 50 %).

> Hors Savigny et les communes limitrophes, dont le profil est proche de celui du secteur de Morée, les p**arties nord et ouest du Pays** enregistrent un **déficit de jeunes** (un habitant sur 5, voire moins). Ces territoires sont aussi ceux qui regroupent les **plus fortes proportions** de personnes **de 60 ans ou plus** (jusqu'à 40 % dans le secteur de Droué, à peine moins autour de Montoire). Les personnes en âge d'être actives y sont peu nombreuses (moins de 43 % de la population est âgée de 20 à 60 ans).

Pyramide des âges en 2015 (en %)
Comparaison Pays Vendômois - Loir-et-Cher

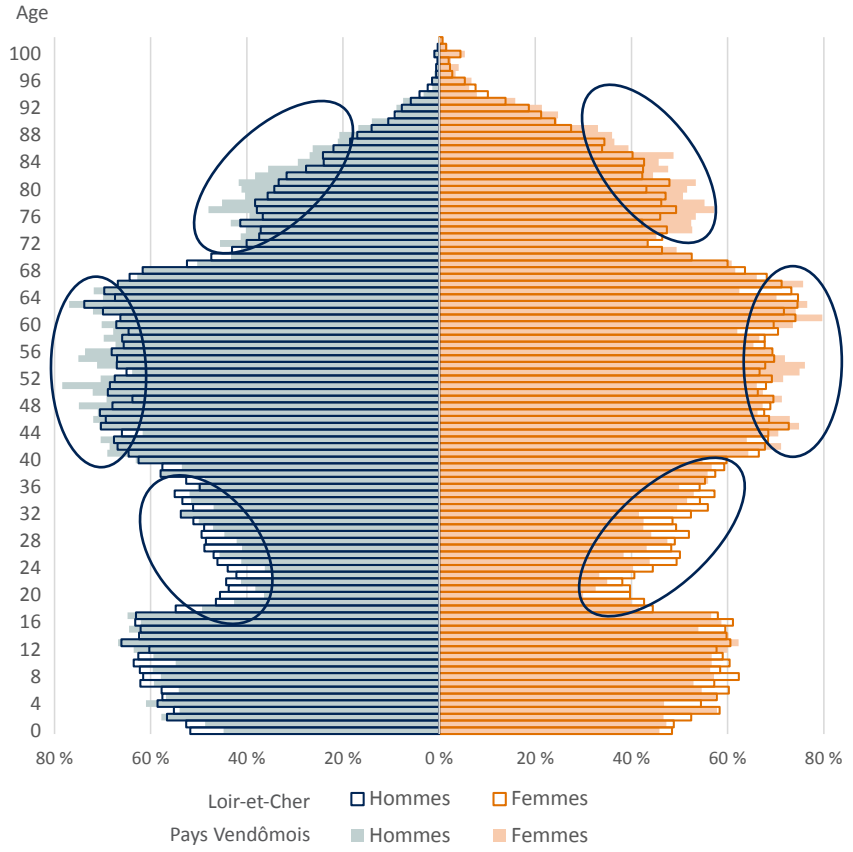

D'après source : INSEE - RP 2015

Structure comparée de la population en 2015 (en %) par territoire

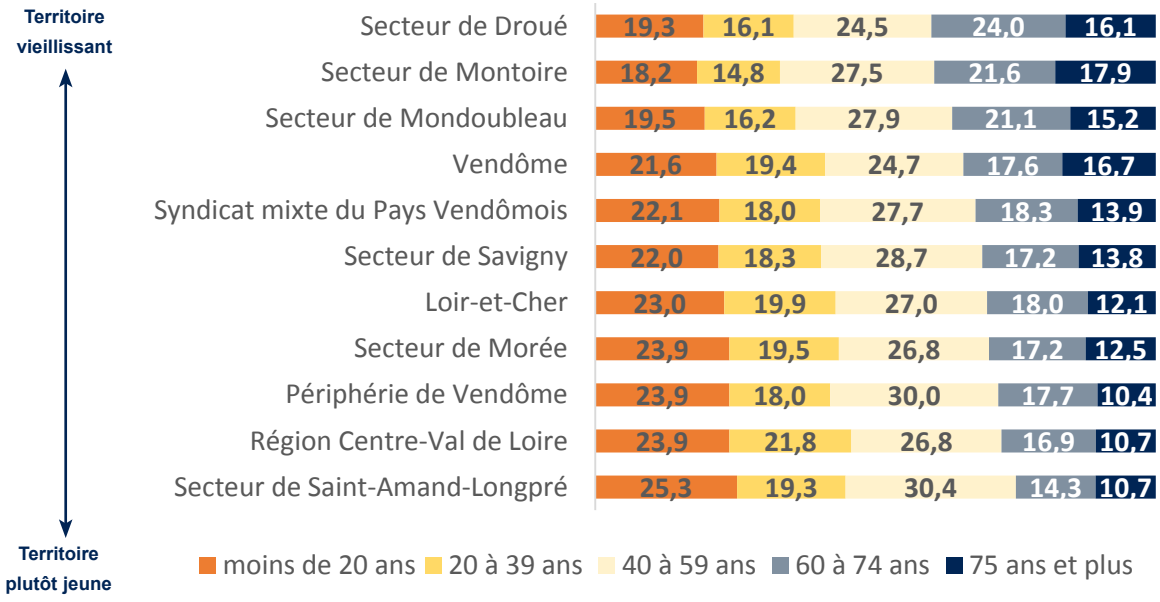

D'après source : INSEE - RP 2015

UN INDICE DE VIEILLESSE PARTICULIÈREMENT ÉLEVÉ

... presqu'une fois et demi supérieur à l'indice de métropole

> L'indice de vieillesse est donc supérieur dans les territoires situés au nord du Pays et en bordure de la Sarthe. Il est d'ailleurs élevé également dans les EPCI sarthois limitrophes.

> Globalement, le Pays Vendômois recense **112 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans**, soit un ratio **nettement plus élevé qu'en moyenne départementale** (proche de 100), le **Loir-et-Cher** se classant en **62e** position parmi les 96 départements de métropole (rang 1 pour le ratio le plus faible).

Indice de vieillesse (en %) - comparaison 2010 et 2015
(nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans)

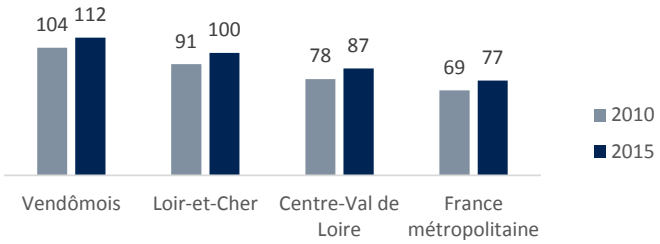

D'après source : INSEE - RP 2010 et 2015

... par EPCI

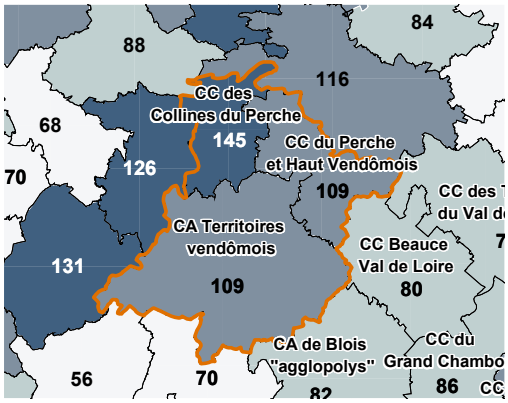

Indice de vieillesse en 2015 (en %)
... par territoire d'étude

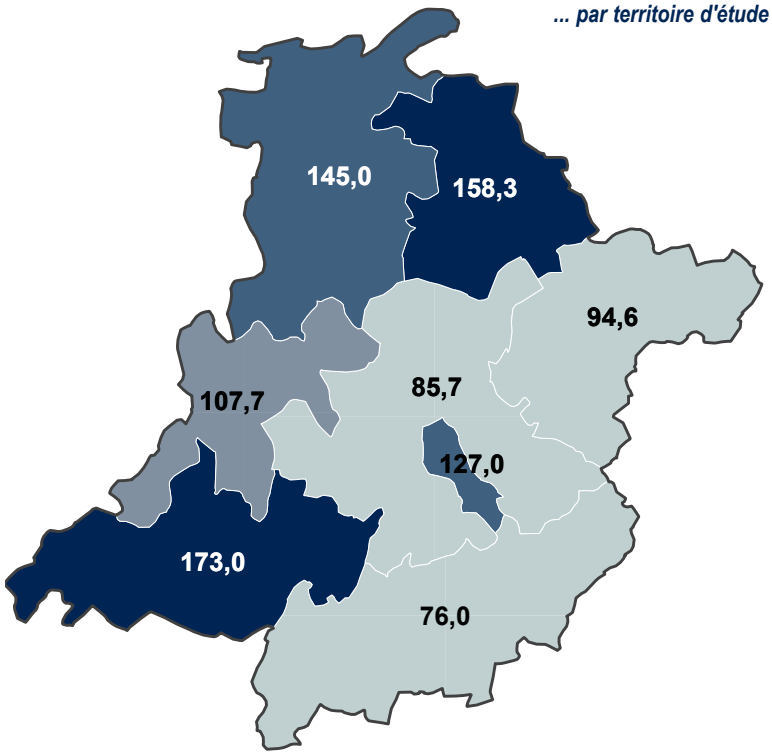

Indice de vieillesse

Nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans

- 150 ou plus
- de 125 à 150
- de 100 à 125
- de 75 à 100
- moins de 75

D'après source : INSEE - RP 2015

DES NIVEAUX DE REVENUS PLUS ÉLEVÉS EN PÉRIPHÉRIE DE VENDÔME

De forts contrastes entre les communes

> Le **revenu fiscal moyen** est plus **faible** pour l'ensemble du Pays Vendômois qu'aux échelons géographiques supérieurs : **24 184 € en 2015**, soit 340 € en dessous du revenu moyen du département et **710 € en dessous de celui de la région**.

> Les disparités entre les territoires sont importantes : **moins de 23 000 €** dans les **secteurs de Droué, Mondoubleau, Montoire**, où la proportion de foyers non imposés est supérieure à 62 %, ainsi qu'à **Vendôme.** A l'inverse le revenu moyen est supérieur à 27 700 € en périphérie du chef-lieu d'arrondissement où la proportion de foyers non imposés est logiquement plus faible (53,4 %) .

> Des contrastes importants sont également repérés au sein des territoires, en particulier dans les Collines du Perche, entre **Mondoubleau - Cormenon**, qui enregistrent des **niveaux parmi les plus faibles de Loir-et-Cher,** et les communes limitrophes. La **situation est analogue** dans le secteur de **Droué**.

> Les écarts sont plus resserrés pour les niveaux de **revenus des foyers fiscaux non imposés** (entre 14 600 et 16 250 €), excepté pour **Vendôme (12 700 €)**. Le **quartier** d'habitat social **des Rottes** concentre en effet une population à faible niveau de ressources, **comparable** en ce point **aux quartiers prioritaires de Blois ou Romorantin**.

> Globalement, 59,2 % des foyers fiscaux ne sont pas imposés (Loir-et-Cher : 57,6 %).

Revenus fiscaux moyens en 2015
(en milliers d'euros)

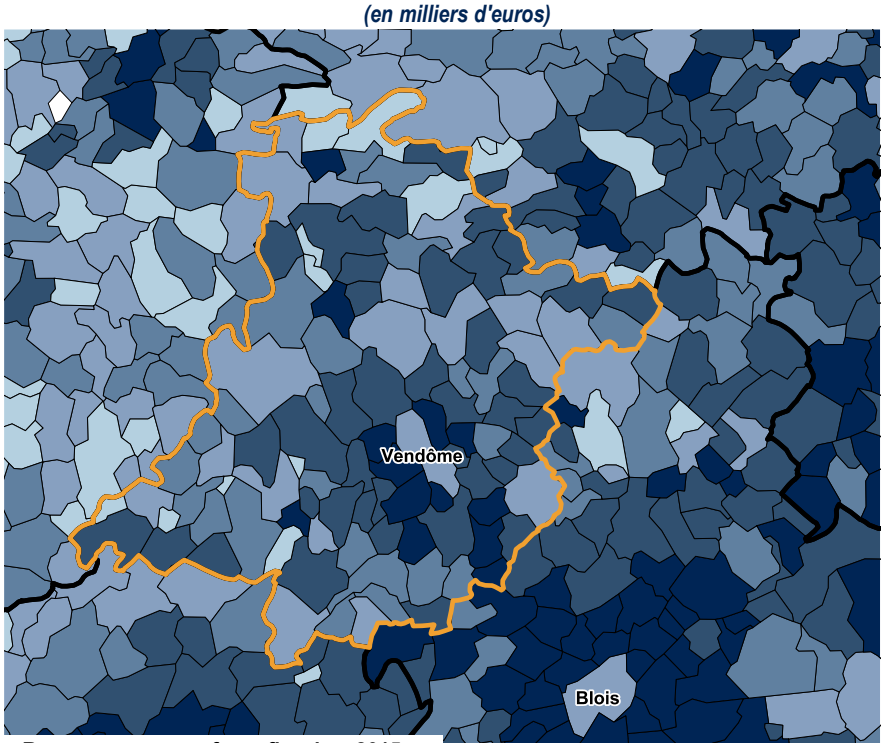

D'après source : Ministère des finances, 2015

Revenu fiscal de référence moyen en milliers d'euros en 2015

... pour l'ensemble des foyers fiscaux

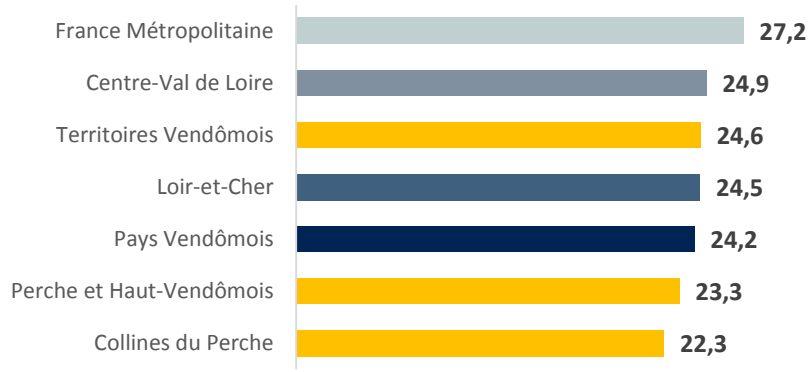

... pour les foyers fiscaux non imposés

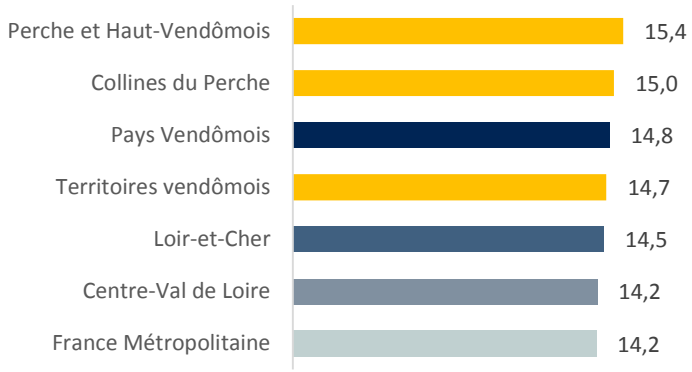

D'après source : Ministère des finances, 2015

Part des foyers fiscaux non imposés en 2015 (en %)

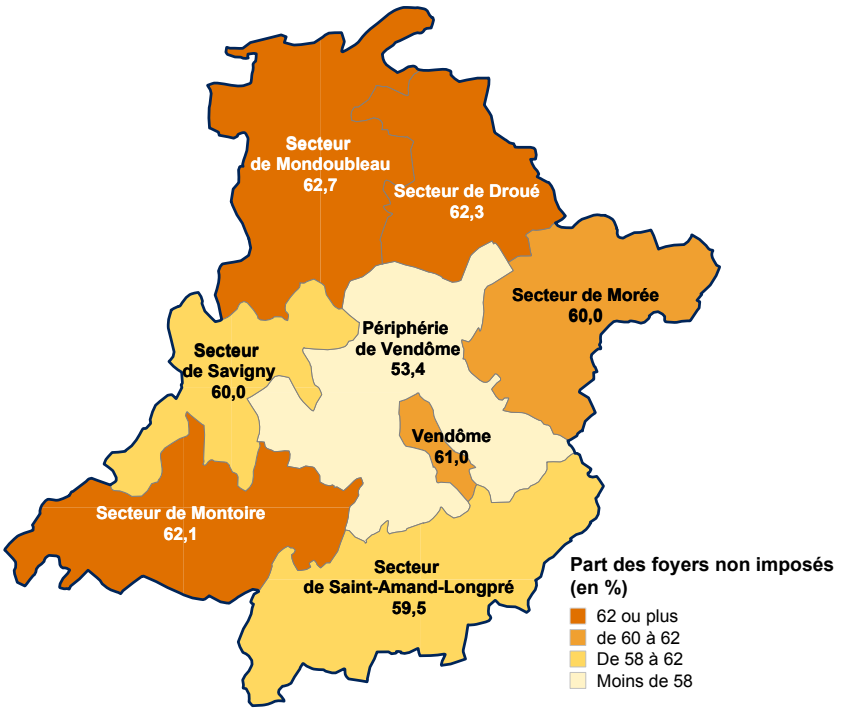

D'après source : Ministère des finances, 2015

PRÈS DE 12 % DE MÉNAGES EN SITUATION DE PAUVRETÉ, EN LÉGER RECUL EN 2015...

Un taux de pauvreté plus faible que dans le reste du département

> Après 2 années de hausse, le **taux de pauvreté** retrouve quasiment son **niveau de 2012 pour le Pays (11,8 % en 2015**, dernière année disponible) **comme pour la ville de Vendôme (18,8 %)** alors qu'il augmente encore aux échelons géographiques supérieurs ainsi qu'à Blois (25,5 %) ou à Romorantin (18,9 %).

> **Plus de la moitié des ménages** résidant au sein du **quartier prioritaire les Rottes** vivent en dessous du seuil de pauvreté.

> Comme dans de nombreux territoires, le taux est plus de **4 fois supérieur parmi les locataires (26,3 %)** que parmi les **propriétaires (6,4 %)**. Néanmoins, celui-ci atteint 8 à 9 % pour les propriétaires des secteurs de Mondoubleau, de Montoire - Savigny ou de Droué - Morée.

> **Le taux de pauvreté tend à décroître avec l'âge**. La tranche d'âge de 40 à 49 ans est un peu plus concernée en Pays Vendômois.

Taux de pauvreté en 2015 (en %)

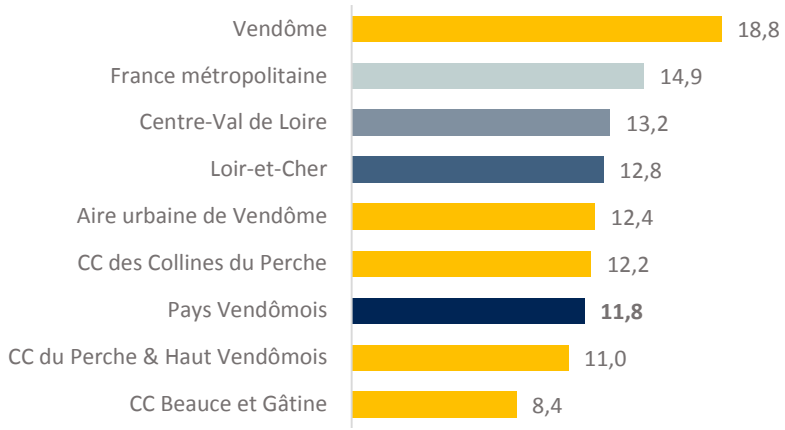

Les données sont disponibles pour les EPCI selon la géographie en vigueur au 1/01/2016, à l'échelle communale uniquement pour les plus peuplées et pour l'arrondissement dans sa géographie de 2016, proche du périmètre du Pays (il diffère pour 6 communes rurales).

D'après source : INSEE - Filosofi 2015

Taux de pauvreté selon la tranche d'âge en 2015 (en %)

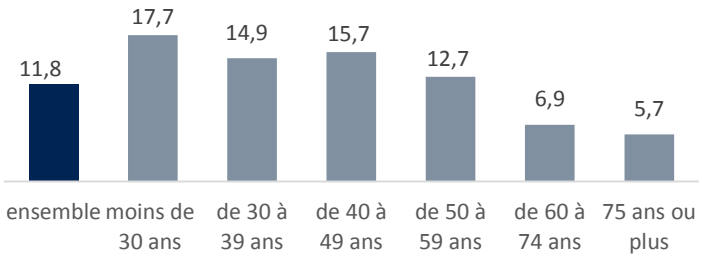

D'après source : INSEE - Filosofi 2015

... ET LA TENDANCE SEMBLE SE POURSUIVRE

Baisse du nombre d'allocataires CAF à bas revenus au cours de la période récente

En l'absence de données récentes sur la pauvreté, les informations relatives aux allocataires de la Caisse d'allocations familiales (CAF), qui ne représentent qu'une partie des ménages, permettent toutefois d'observer les évolutions au cours de la période récente.

> Le **nombre de ménages** allocataires CAF **à bas revenus se réduit en 2017**, de façon plus marquée en Pays Vendômois (**- 1,3 %**) qu'en moyenne départementale (- 0,3 %) et la **proportion de ménages concernés*** y est plus faible (respectivement **16,6 %** et 17,9 %).

> **43 %** des ménages à bas revenus **résident à Vendôme**, soit un ratio de 28 pour 100 ménages. La part des ménages à bas revenus apparaît plutôt modérée dans les autres secteurs (inférieure à 18 %). Notons que Vendôme concentre 63 % du parc de logement social du Pays.

> Au total, **3 350 ménages** allocataires de la CAF **disposent de bas revenus fin 2017**.

> La proportion de **ménages dont les ressources sont constituées au moins à 50 % des prestations sociales de la CAF** est également **un peu plus faible en Pays Vendômois (11,7 %)** que pour l'ensemble du Loir-et-Cher (12,5 %). Elle est **2,5 fois plus élevée dans la ville de Vendôme que dans le reste du territoire** mais la situation de la ville centre est moins défavorable qu'à Blois ou Romorantin.

> Les secteurs de Droué, Mondoubleau et Montoire enregistrent une part des ménages dépendant à au moins 50 % des prestations CAF supérieure à celle des autres secteurs (hors ville centre).

> Globalement, **2 360 ménages** résidant au sein du Pays sont **concernés** ; plus de la moitié d'entre eux **dépendent en totalité de ces prestations** (**1 336 ménages** fin 2017).

** Ménages dont le référent a 65 ans et plus (données issues du recensement de population de l'INSEE). La CAF ne prend pas en compte, dans sa population allocataire à bas revenus, des catégories d'allocataires pour lesquelles elle ne dispose pas d'éléments exhaustifs relatifs aux ressources (personnes de 65 ans et plus, étudiants notamment).*

Nombre de ménages à bas revenus au 31/12/2017
et ratio pour 100 ménages dont le référent a moins de 65 ans

... par EPCI

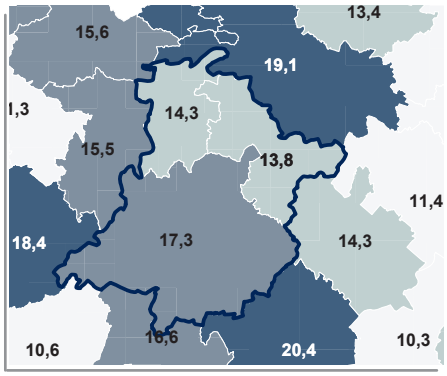

... par territoire

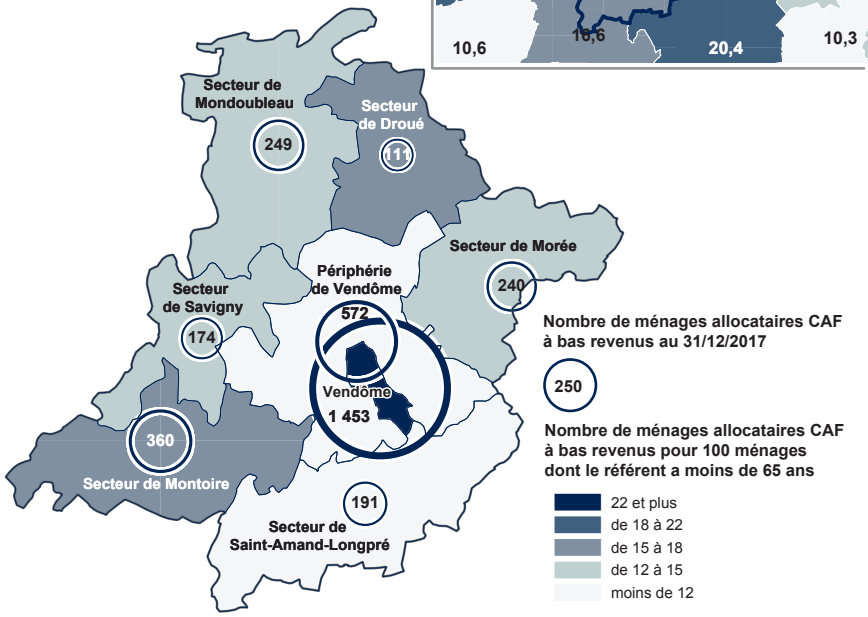

D'après sources : CAF au 31/12/2017 et INSEE - RP 2015

Nombre de ménages dont les ressources sont composées d'au moins 50 %
et de 100 % des prestations CAF en 2017
pour 100 ménages dont le référent a 65 ans ou plus

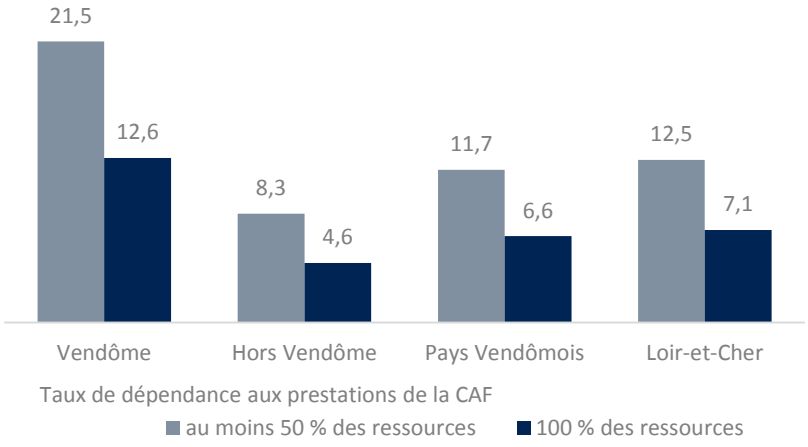

D'après sources : CAF au 31/12/2017 et INSEE - RP 2015

LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU COMPLÉMENTAIRE AUGMENTE ENCORE...

... mais la part de la population couverte demeure modérée

> **En 2 ans**, le nombre de **bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire** (CMUc) a augmenté de façon modérée (**+ 3 %**).

> **2 000 assurés** en bénéficient fin 2017, soit, avec les ayants droit, plus de **3 600 habitants couverts**.

> La part de la population couverte est logiquement plus importante à Vendôme qui concentre la majorité des ménages en situation de pauvreté et des bénéficiaires de minima sociaux du Pays.

> Dans l'ensemble, la **part de la population couverte par la CMU complémentaire** (5,1 % de la population) est **inférieure aux moyennes départementale et régionale** (toutes deux supérieures à 7 %).

> Selon les données disponibles pour le régime général uniquement, **42 %** des personnes couvertes **ont moins de 20 ans** (45 % pour l'ensemble de la région). A l'inverse, les **bénéficiaires âgés** sont **peu nombreux** (une cinquantaine, dont la moitié réside à Vendôme).

Nombre d'assurés bénéficiant de la CMU complémentaire au 31/12/2017 et part de la population couverte (en %)

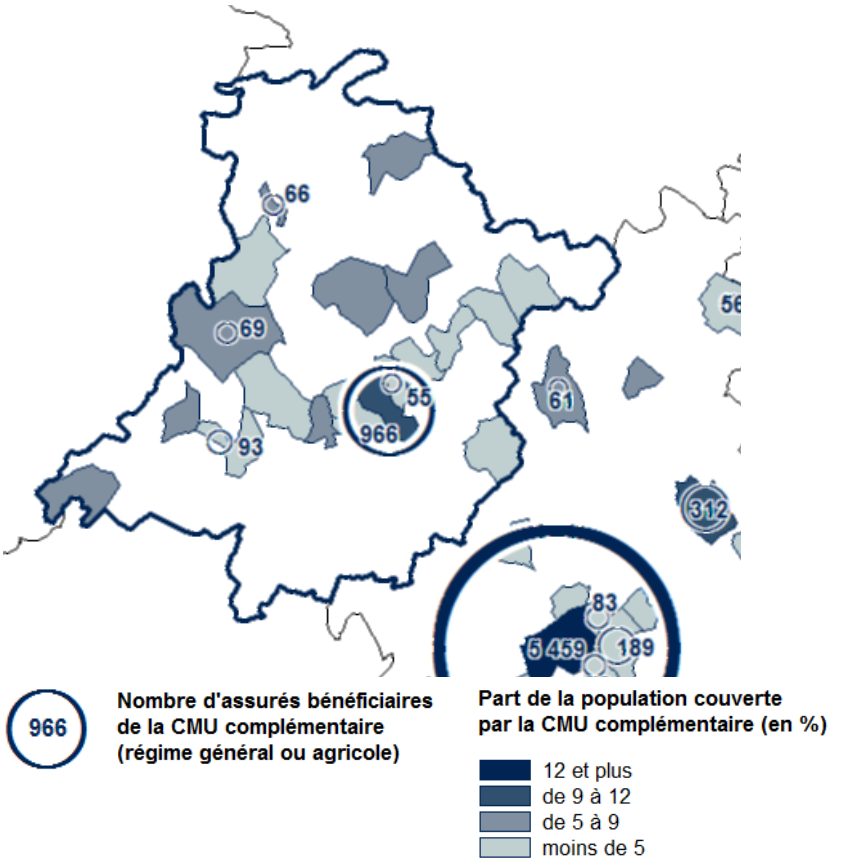

D'après sources : CARSAT, Observatoire des Fragilités - 2017 INSEE - RP 2015

Répartition de la population couverte par la CMU complémentaire au 31/12/2017 par tranche d'âge (en %)*

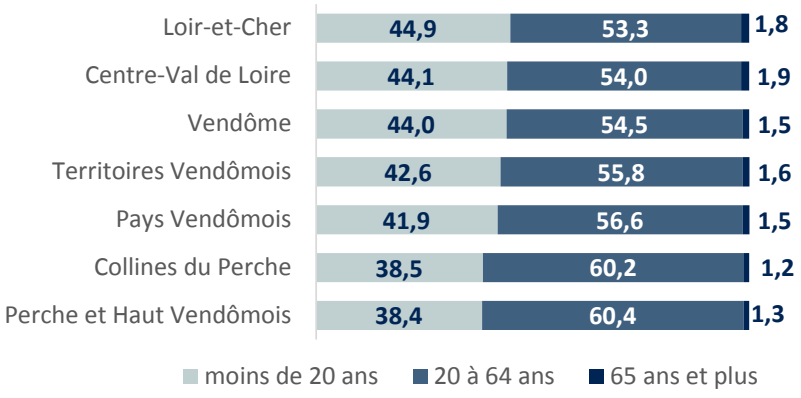

** assurés du régime général uniquement*

D'après source : CARSAT, Observatoire des Fragilités, 2017

DE NOMBREUX ACTEURS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE

Des services sociaux de proximité

> Les **services sociaux et organismes de prestations sociales** ont déployé un **réseau de permanences** sur l'ensemble du territoire. Parallèlement, la loi NOTRe de 2015 a impulsé la création des **Maisons de services au public (MSAP)** qui regroupent une offre de proximité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. **3** se sont **ouvertes au sein du Pays** :

- à **Mondoubleau**, le relais de services publics a évolué en MSAP. Elle abrite le **centre social** ainsi que des **permanences d'une dizaine de structures** (dont la MDCS, la CAF et la CPAM) et assure un premier accompagnement du public dans le cadre d'un partenariat élargi.

- à Droué et Morée les structures ont été initiées par la Poste dans leurs locaux.

> Le **Point d'accès aux droits de Vendôme** constitue un lieu d'accueil gratuit, confidentiel et permanent, permettant d'apporter une information de proximité sur leurs droits et devoirs, aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs. Un ensemble d'associations intervenant dans le domaine de l'accès aux soins et de la santé y proposent également des permanences, ateliers et activités.

Un périmètre d'intervention étendu pour le CIAS de Territoires vendômois

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher a établi une convention avec le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Territoires vendômois précisant la répartition des publics pour les actions partagées ou déléguées. Le CIAS intervient auprès des personnes seules et ménages sans enfants mineurs à charge.

Points d'accueil et lieux de permanence des principaux services sociaux, organismes de prestations sociales, point d'accès aux droits

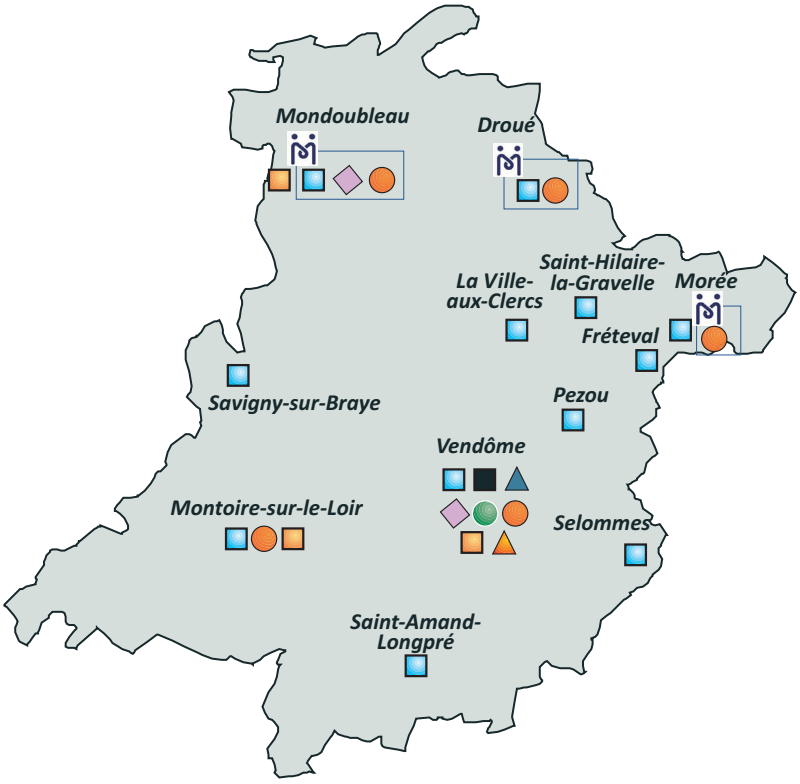

Source : Observatoire d'après informations mises à disposition par les différents organismes

Évolution du nombre d'accueils administratifs réalisés par la MDCS de Vendôme

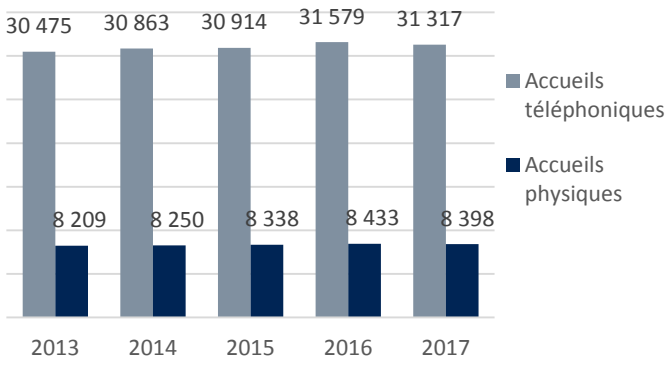

D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher

*NB : les données d'activité de la MDCS et du CIAS sont communiquées à titre d'information. Elles indiquent un ordre de grandeur mais ne reflètent pas toujours les évolutions de la situation sociale des ménages. Elles peuvent en effet être impactées par d'autres facteurs (vacance de postes, réorganisation, budget contrait, etc.) et par l'**extension du périmètre d'intervention du CIAS à compter du 1er septembre 2017** au nouveau territoire de la Communauté d'agglomération.*

> Le **Pôle accueil administratif de la MDCS** de Vendôme a assuré près de **8 400 accueils physiques** au cours de l'année 2017, un même usager pouvant bénéficier de plusieurs accueils. **Le volume d'accueils physiques comme téléphoniques a plutôt augmenté ces dernières années**. De son côté le CIAS avait réalisé 6 380 accueils physiques et 5 721 accueils téléphoniques en 2016 (chiffres 2017 non communiqués).

> Le nombre de foyers rencontrés par les assistants sociaux de la MDCS (1 401 en 2017) recule de 15,6 % au cours de l'année en raison de la nouvelle partition avec le CIAS, lequel enregistre depuis 2016 un accroissement du nombre d'accompagnements assurés par ses travailleurs sociaux (779 en 2017).

> Par ailleurs, 80 familles ont été suivies par l'éducateur spécialisé de la MDCS (89 les deux années précédentes) et à peine une trentaine par la conseillère en économie sociale et familiale.

> **846 aides financières** ont été traitées par la MDCS au cours de l'année (en baisse sensible par rapport à 2016).

> **335 ménages**, représentant 887 personnes, **ont bénéficié d'une aide alimentaire** dans le cadre des secours d'urgence **accordés par le CIAS**, Ils étaient 350 en 2016.

> Le CIAS gère également, depuis 1998, une **épicerie sociale**,en partenariat avec des associations. Celle-ci vise à apporter un soutien alimentaire à certains ménages tout en assurant un accompagnement social spécialisé autour du budget. **64 ménages** en ont bénéficié **en 2017** (selon les années, ce chiffre fluctue entre 60 et 85 ménages).

Évolution du nombre de foyers rencontrés par les assistants sociaux de la MDCS de Vendôme et du nombre de contacts

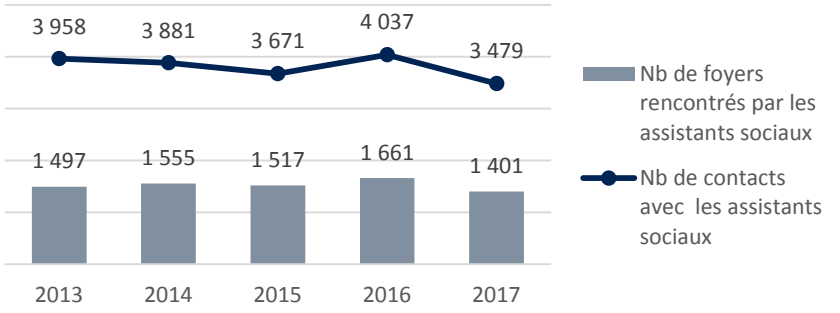

D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher

Évolution du nombre de ménages ayant bénéficié d'un accueil, d'un accompagnement par le CIAS de Territoires vendômois ou d'aide aide alimentaire

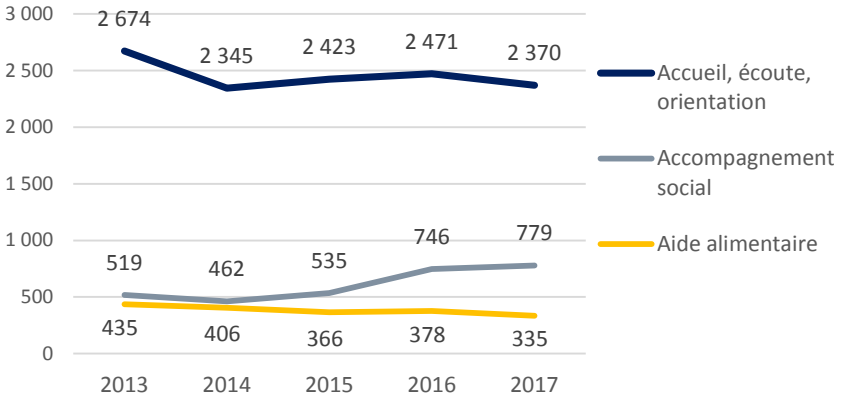

D'après source : CIAS de Territoires Vendômois

L'INTERVENTION DES ASSOCIATIONS SUR LE TERRITOIRE

*Les **Restos du Coeur** disposent de **3 centres de distribution au sein du Pays** : à Mondoubleau, Montoire (une demi journée par semaine) et Vendôme (2 demi-journées).*

*Le **Secours catholique** organise des **passages d'épicerie sociale** sous forme de **"Kadymobile"** à Droué, Morée et Mondoubleau, ou au sein de l'Espace Meschers de Montoire. L'association gère des **boutiques solidaires** ouvertes à tout public (vêtements de saison en contrepartie d'une participation financière) à Droué, Montoire, Mondoubleau et Vendôme. Outre l'accueil-écoute et les aides financières qu'elles peuvent accorder sur demande des travailleurs sociaux, certaines équipes locales animent également des moments conviviaux, du soutien scolaire, et à Montoire des cours d'alphabétisation et de Français langue étrangère, un accès à Internet, etc.*

*Notons également la présence d'un **Comité local du Secours populaire à Vendôme** et d'une **équipe locale de la Croix-Rouge à Vendôme ainsi qu'à Montoire** (accueil et orientation, aides financières, action itinérante d'aides sociales et matérielles, activités textile et recyclerie, aide alimentaire, etc.). L'équipe de Vendôme déploie des actions spécifiques auprès des personnes âgées, des migrants ainsi qu'en faveur des jeunes.*

*Le tissu associatif local compte également nombre d'**autres acteurs** tels que :*
*- **Les petits frères des pauvres** qui accompagnent des personnes souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion, de maladies graves; etc. et en particulier des personnes de plus de 50 ans,*
*- **Osons nous soigner** qui intervient pour faciliter l'accès à la prévention, aux soins et aux droits des personnes en situation précaire,*
*- l'association **Parenthèse** dont le but de redonner confiance en soi par des soins esthétiques à une population fragilisée par une atteinte de son intégrité physique (maladie, accident, vieillesse) ou en détresse sociale,*
etc.

CE QU'IL FAUT RETENIR

> Le Pays connaît une **baisse démographique (- 850 habitants en 5 ans)** en raison d'un déficit naturel qui s'accentue, sous l'effet combiné du vieillissement de la population particulièrement marqué en Vendômois et d'une réduction du nombre de naissances.

> **Le territoire perd des jeunes** (études, vie professionnelle) mais demeure **attractif** pour les ménages en âge d'être actifs (gains très modérés) et surtout **pour les seniors**.

> L'**indice de vieillesse** y est presque 1,5 fois plus élevé qu'en moyenne métropolitaine : **112 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans**.

> La mobilité résidentielle est importante au sein de la ville de Vendôme, où le tiers des ménages occupe son logement depuis moins de 5 ans, et en périphérie.

> Des **perspectives d'évolutions démographiques** se dessinent sur l'ensemble du Pays Vendômois : les autorisations de logements ont été multipliées par 3 en 2017, comparées à l'année antérieure, et de nombreux projets de construction sont annoncés.

> La population du Pays dispose d'un **revenu moyen (24 200 € en 2015) très en deçà du niveau régional** et d'importantes disparités territoriales sont repérées. Le revenu fiscal moyen est plutôt confortable en périphérie de Vendôme. Il est très contrasté au sein de la ville même et très faible dans le quartier prioritaire des Rottes. Il apparaît faible dans plusieurs anciens chefs-lieux de cantons (Droué, Mondoubleau, Montoire et Savigny) où il est inférieur à 22 000 €.

> Toutefois, la **part de la population vivant sous le seuil de pauvreté** est plutôt **modérée (11,8 % en 2015 contre 13,2 % en région)** et le **taux de pauvreté recule** en 2015, contrairement aux autres territoires de référence. La réduction de la part de ménages à bas revenus depuis 2015 semble confirmer cette tendance favorable pour le Pays.

Principales caractéristiques démographiques et niveaux de revenu

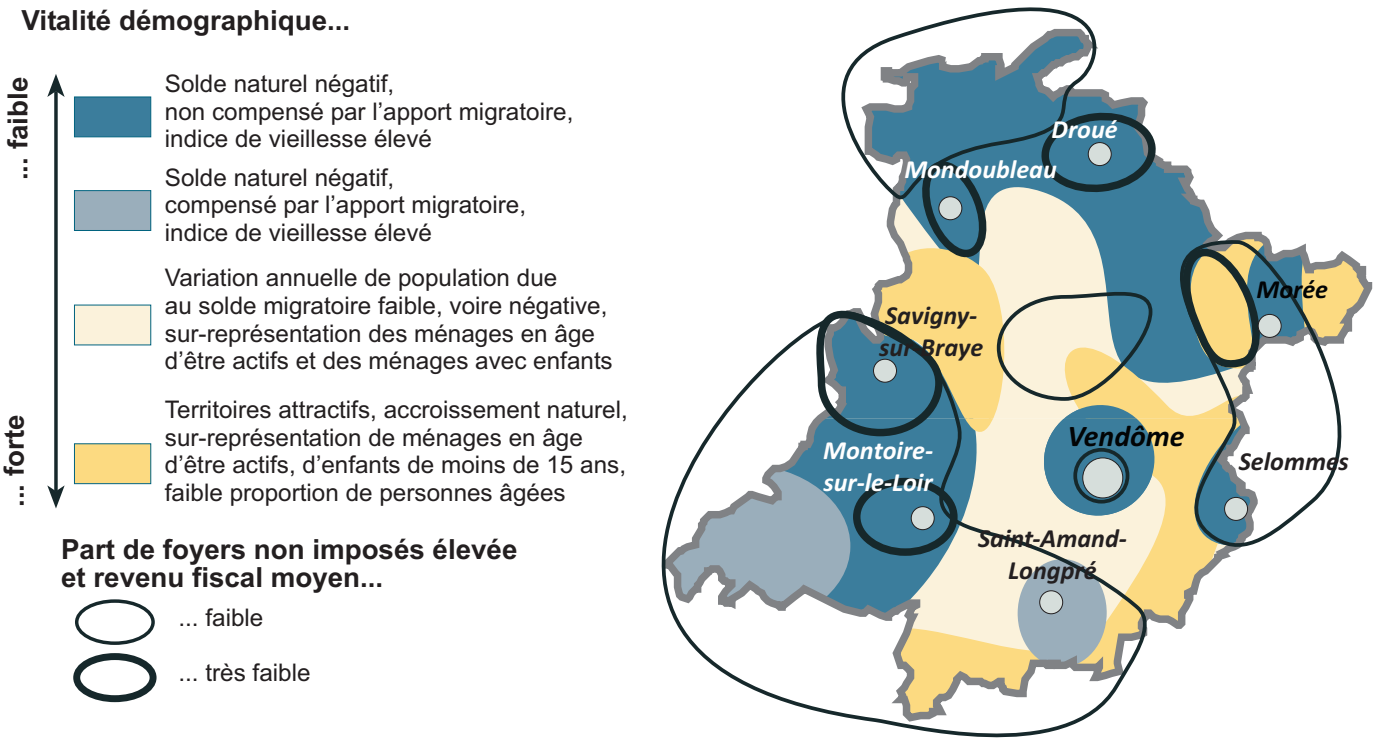

D'après sources : INSEE - RP 2010 et 2015, Ministère des finances

LES FRAGILITÉS REPÉRÉES PARMI LES MÉNAGES AVEC ENFANTS

LE NOMBRE D'ADOLESCENTS S'ACCROÎT, CELUI DES ENFANTS DE MOINS DE 10 ANS SE RÉDUIT NETTEMENT

370 mineurs de moins en 5 ans

> Au total, le Pays recense **14 292** habitants âgés de **moins de 18 ans** en 2015. Leur effectif est en nette **baisse (- 2,5 % en 5 ans) alors que la région et la métropole en gagnent** respectivement + 1,3 % et + 2,1 % au cours de la période.

> Toutes les tranches d'âge ne sont toutefois pas concernées, le Pays comptant **près de 230 jeunes de 11 à 17 ans supplémentaires entre 2010 et 2015** (soit un accroissement de 4 % proche de celui des autres territoires de référence). Cette évolution correspond néanmoins au pic des naissances des années 2000 observé sur l'ensemble du territoire national. Le nombre de jeunes de 11 à 17 ans progresse dans tous les secteurs, exceptés dans ceux de Montoire et Savigny.

> Les autres catégories d'âge perdent des effectifs dans des proportions importantes en Pays Vendômois : **598 enfants âgés de 0 à 10 ans de moins en 5 ans** dont plus du tiers dans la **périphérie de Vendôme (- 250)**. Tous les secteurs géographiques sont concernés. Celui de **Montoire** en compte **88 de moins**, celui de Saint-Amand-Longpré 74 (la tranche d'âge de 3 à 5 ans s'y accroît encore).

> Ces **évolutions importantes** dans une période courte **ne sont pas sans incidence sur l'organisation scolaire et péri-scolaire**.

> Les données relatives aux naissances depuis 2015 confirment la tendance à la baisse des effectifs de moins de 3 ans (cf. chapitre relatif à la population).

Évolution du nombre de mineurs par classes d'âge entre 2010 et 2015

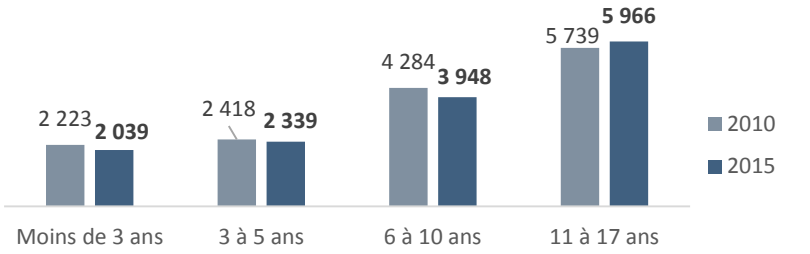

D'après source : Insee - RP 2010 et 2015

Évolution du nombre de mineurs par classes d'âge entre 2010 et 2015 (en %)

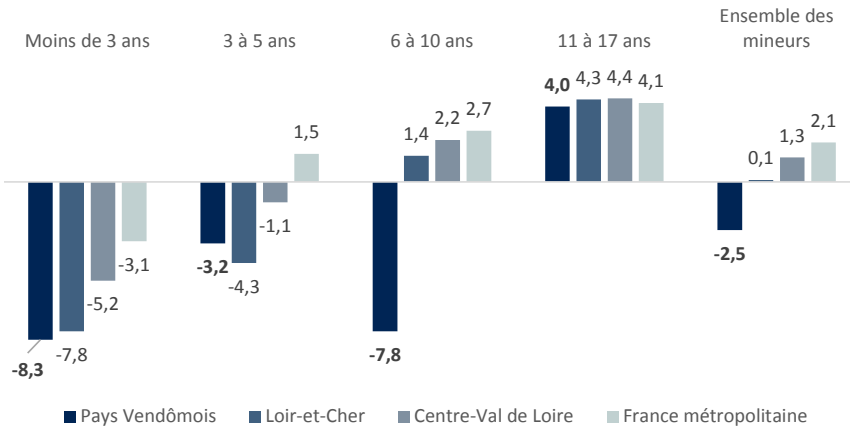

D'après source : Insee - RP 2010 et 2015

Nombre d'habitants âgés de moins de 18 ans en 2015 et évolution entre 2010 et 2015 (en %)

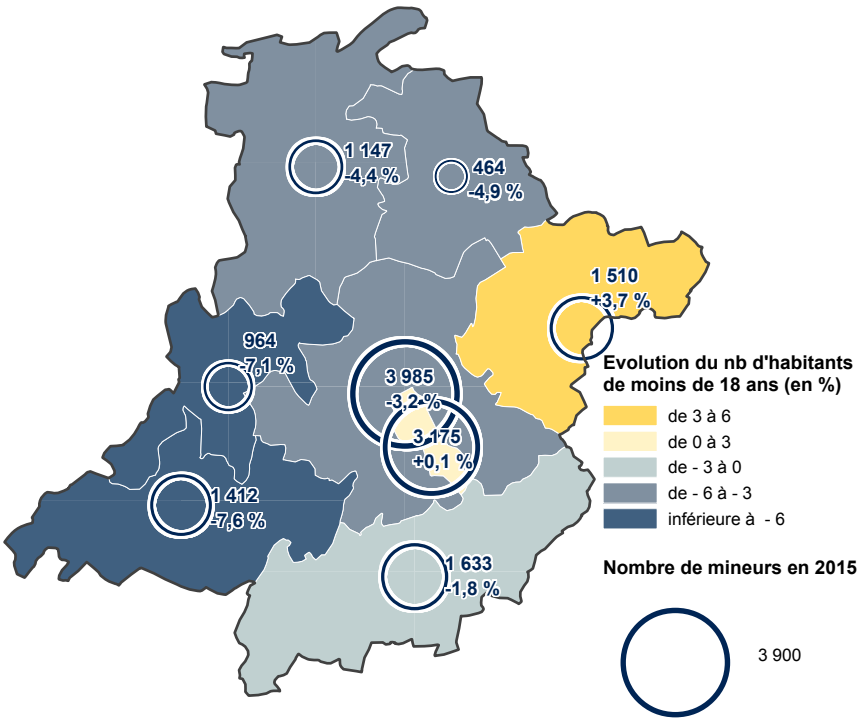

D'après source : Insee - RP 2010 et 2015

UNE PROPORTION MODÉRÉE DE FAMILLES NOMBREUSES ET DE FAMILLES MONOPARENTALES

1 450 familles nombreuses

> 8 830 ménages avec enfants résident au sein du territoire. 16,4 % d'entre eux comptent au moins 3 enfants, soit une proportion peu élevée comparée aux autres territoires de référence (entre 17 et 18 %).

> Les **familles nombreuses** sont davantage concentrées dans les quartiers d'habitat social de Vendôme : **plus du quart des familles avec enfants dans le quartier des Rottes**, 1 sur 5 en moyenne pour l'ensemble de la ville. C'est aussi le cas dans la partie nord du territoire.

> Globalement près de 1 450 familles comptent 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans présents au foyer, dont 300 avec 4 enfants ou plus.

La part des familles monoparentales s'accroît de façon contenue

> Les **familles monoparentales** représentent **18,1 % des ménages** du Pays **avec enfants** contre 22 % en région et 24 % en métropole. En 5 ans, cette proportion augmente 2 fois moins qu'au plan régional ou national.

> Près de **1 600 familles** sont **concernées**, représentant 2 110 enfants.

> **A Vendôme**, **1 enfant sur 4** vit dans une famille monoparentale et **1 sur 3 à Mondoubleau** ; ils ne sont qu'**un sur 10 dans les secteurs de Savigny ou Morée** (mais près du quart au sein de la commune de Morée). D'autres communes sont assez concernées comme à la Ville-aux-Clercs et dans les communes limitrophes ou Saint-Amand-Longpré.

Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans (en %) - comparaison 2010 et 2015

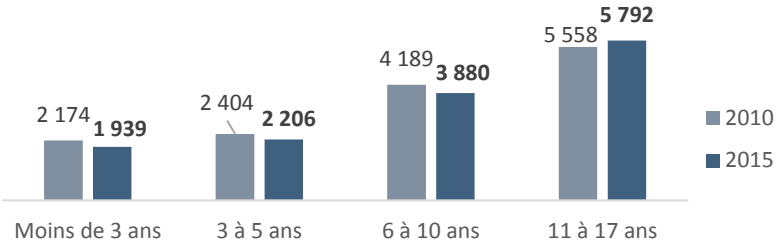

D'après source : INSEE - RP 2010 et 2015, exploitation complémentaire

Part des enfants de moins de 18 ans vivant au sein d'une famille monoparentale en 2015 (en %)

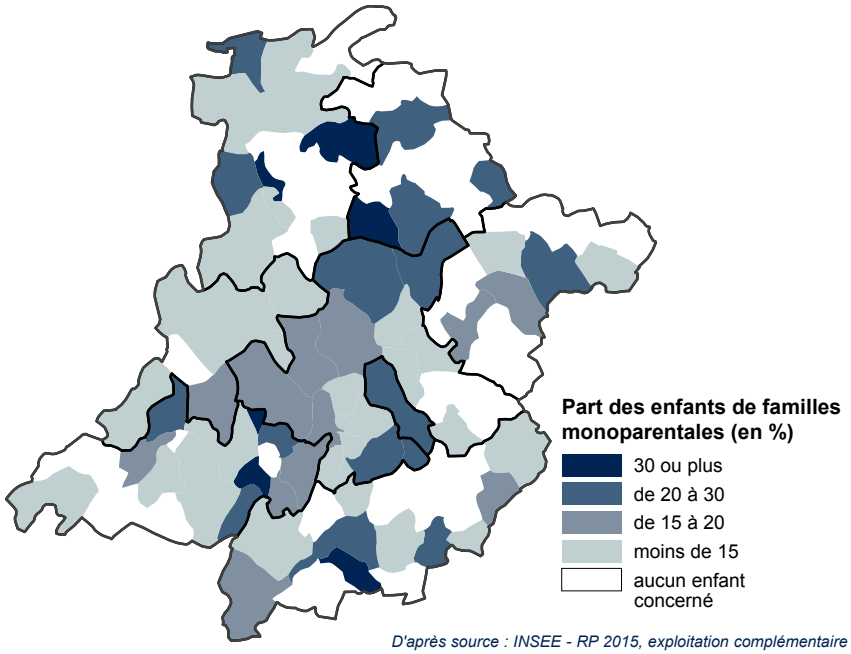

D'après source : INSEE - RP 2015, exploitation complémentaire

Nombre et composition des familles avec enfants en 2015

	Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans	dont familles nombreuses		dont familles monoparentales	
		nb	part en %	nb	part en %
Périphérie de Vendôme	2 492	384	15,4	387	15,5
Vendôme	1 871	384	20,5	540	28,9
Secteur de Saint-Amand-L.	1 072	131	12,2	162	15,1
Secteur de Morée	910	138	15,2	124	13,7
Secteur de Montoire	900	128	14,2	162	18,0
Secteur de Mondoubleau	727	142	19,6	107	14,7
Secteur de Savigny	612	88	14,3	80	13,1
Secteur de Droué	244	53	21,8	36	14,6
Pays Vendômois	**8 829**	**1 449**	**16,4**	**1 598**	**18,1**
Loir-et-Cher	43 537	7 446	17,1	9 008	20,7
Centre-Val de Loire			18,0		22,0
France métropolitaine			18,1		24,0

D'après source : INSEE - RP 2010 et 2015, exploitation complémentaire

LES FAMILLES EN GRANDE DIFFICULTÉ FINANCIÈRE SONT PRINCIPALEMENT CONCENTRÉES AU SEIN DE LA VILLE DE VENDÔME

Près de 29 % des familles monoparentales du Pays en situation de pauvreté

> Les **familles nombreuses et les familles monoparentales** sont généralement **plus exposées à la pauvreté**. Ce constat est également fait à l'échelle de l'**arrondissement de Vendôme** mais dans des **proportions moindres, en particulier pour les ménages de 5 personnes et plus** (**22,9 %** en Vendômois contre plus de 25 % dans les autres territoires de référence).

> L'écart est plus resserré concernant les familles monoparentales : 28,7 % vivent sous le seuil de pauvreté en 2015, soit plus de 2 points en dessous des taux régional et de métropole.

> Ces **indicateurs** sont **nettement plus défavorables au sein de la ville de Vendôme**. Notons qu'il s'agit d'une particularité que l'on observe dans de nombreux centres urbains de métropole.

Près d'un enfant sur 5 vit dans un ménage à bas revenus

> **3 156 enfants** ou jeunes **de moins de 21 ans vivent au sein d'un ménage** allocataire CAF à bas revenus fin 2017, soit un ratio de 19,6 pour 100 habitants de moins de 21 ans. **Près de 360** sont **âgés de moins de 3 ans** (19,2 % des enfants nés entre 2015 et 2017).

> **Plus de 4** enfants de famille à bas revenus **sur 10 résident à Vendôme** et **la moitié parmi les enfants de moins de 3 ans** alors que la ville regroupe moins du quart des jeunes du Pays pour ces deux tranches d'âge.

> Ces deux **ratios** sont aussi particulièrement **élevés pour la commune de Mondoubleau.**

Taux de pauvreté selon la composition familiale en 2015 (en %)

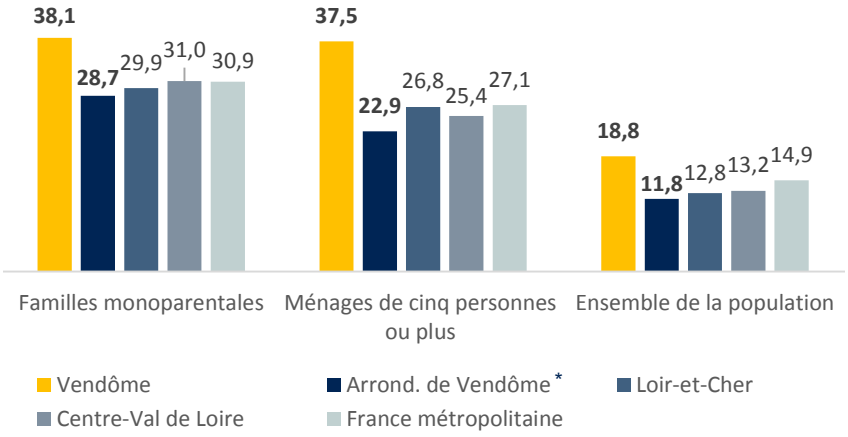

** NB : les données relatives aux revenus et aux taux de pauvreté sont disponibles pour l'arrondissement dans sa géographie de 2016, proche du périmètre du Pays (il diffère pour 6 communes rurales).*

D'après source : INSEE - Filosofi 2015

Nombre d'enfants vivant au sein d'un ménage à bas revenus au 31/12/2017 pour 100 habitants de moins de 21 ans*

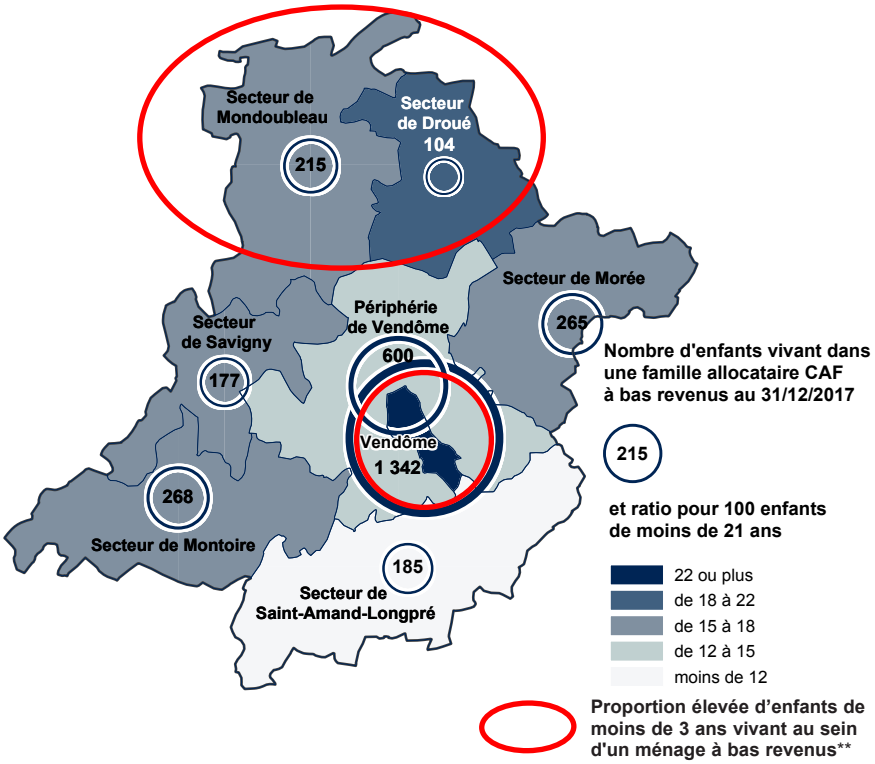

** Les enfants à charge des allocataires sont pris en compte par la CAF jusqu'à leurs 21 ans*

*** Nombre d'enfants de moins de 3 ans vivant au sein d'un ménage allocataire CAF à bas revenus au 31/12/2017 pour 100 enfants nés entre 2015 et 2017*

D'après sources : CAF au 31/12/2017, INSEE - RP 2015 -

Nombre d'enfants de moins de 3 ans vivant au sein d'un ménage à bas revenus pour 100 enfants nés entre 2015 et 2017

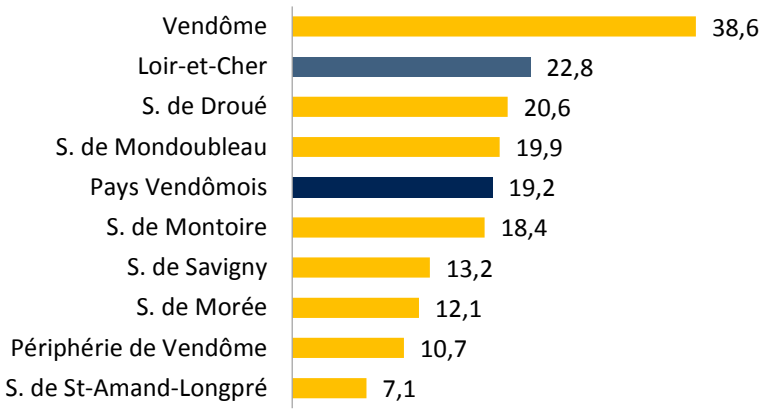

D'après sources : CAF au 31/12/2017, INSEE , Etat civil 2015 à 2017-

1 enfant sur 10 vit dans une famille sans actif en emploi

> Le Pays Vendômois enregistre une proportion un peu plus faible que dans les autres territoires de comparaison d'enfants vivant dans une famille au sein de laquelle aucun des adultes présents n'est actif en emploi.

> Près de **1 350 enfants** sont **concernés** (9,7 % des mineurs du Pays, 11 % au niveau régional et 12 % en métropole).

> Ils sont **proportionnellement 2 fois plus nombreux dans la ville de Vendôme**.

Part des enfants vivant dans une famille sans actif en emploi en 2015

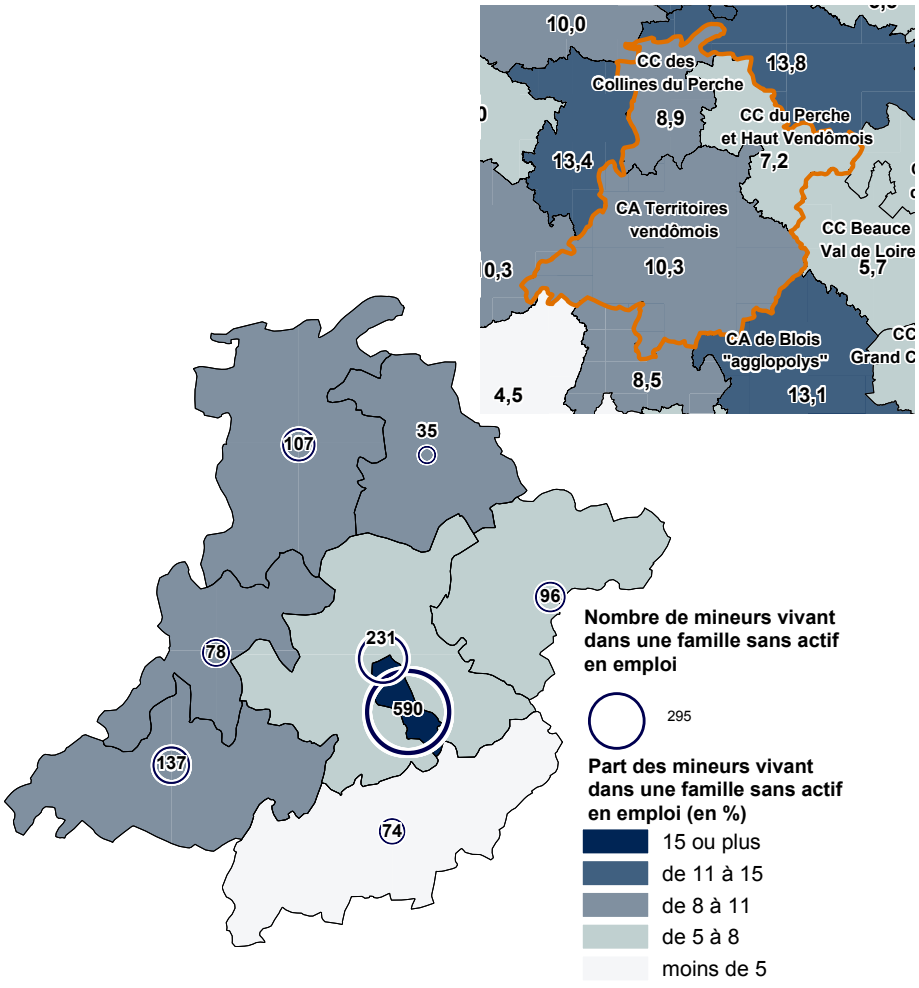

D'après source : INSEE - RP 2015, exploitation complémentaire

Des actions de prévention et de protection de l'enfance

> **78 familles** ont bénéficié, en 2017, d'un **suivi par une puéricultrice de la** Protection maternelle et infantile (**PMI**), représentant plus de 3 visites. 87 enfants ont été concernés (en baisse en raison d'une absence temporaire de professionnel). Le service souligne des suivis de prévention de plus en plus longs et lourds.

> **140 enfants** ont été **suivis par les référents du Service territorial de l'enfance** de la MDCS de Vendôme qui élaborent pour chacun un Projet pour l'enfant (PPE). Jusqu'alors mis en place pour les enfants accueillis chez des assistants familiaux, il est désormais étendu (de manière expérimentale) à ceux en établissement.

> Le nombre d'**enfants repérés** comme étant **en danger ou en risque** (**177 en 2017**) est en hausse, comme au niveau départemental. Dans près de **7 cas sur 10,** des **carences éducatives** sont identifiées. **La moitié des enfants** repérés vivent au sein d'une **famille monoparentale**. Ces caractéristiques sont similaires à celles constatées pour l'ensemble du Loir-et-Cher.

> La proportion d'enfants repérés en danger ou en risque apparaît plus importante à Vendôme, dans le secteur de Montoire et dans celui de Mondoubleau.

Des lieux d'accueil et d'aide à la parentalité

> **2 Points info famille (PIF)** sont ouverts à tous **à Mondoubleau et à Vendôme** : ces lieux d'accueil anonymes et gratuits permettent de favoriser l'accès des familles aux informations et services existants, relatifs à la vie quotidienne, et de les orienter vers les structures adéquates le cas échéant.

> La **Médiation familiale**, gérée par l'ACESM, au Centre Caf de Vendôme, propose un temps d'écoute, d'échange et de négociation pour permettre de **rétablir le dialogue et de maintenir les liens familiaux dans les situations de séparation ou de conflits parentaux ou familiaux.**

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un suivi par la MDCS de Vendôme et nombre d'enfants repérés comme étant en danger ou en risque

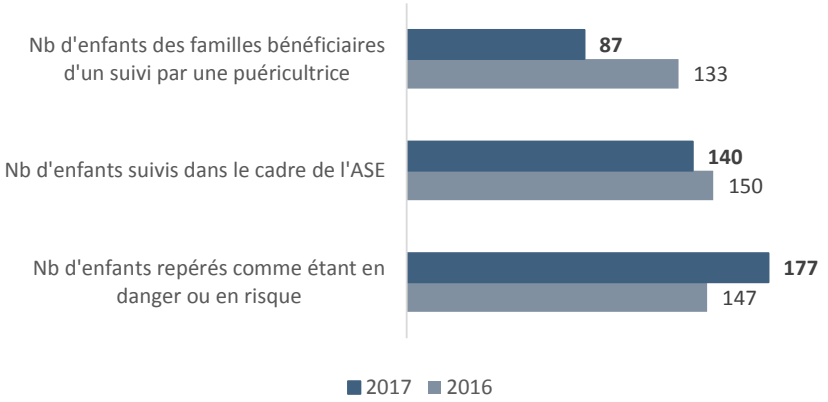

D'après sources : Conseil départemental - MDCS, Observatoire départemental de la Protection de l'enfance

LE SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE L'ACESM

*L'Association des Centres Educatifs et de Sauvegarde des Mineurs et Jeunes Majeurs (ACESM) **intervient dans le champ de la protection de l'enfance.** Elle assure une mission de Prévention spécialisée au sein de la ville de Vendôme.*

*Son intervention se fait sous forme d'**accompagnement individuel (81 jeunes vendômois en 2017) et d'actions collectives** sous des formes diverses : dans la rue, pour entrer en relation avec les jeunes et "faire du lien", au sein d'un local dédié (permanence hebdomadaire), lors de sorties ou de séjours (82 jeunes en ont bénéficié en 2017), de chantiers éducatifs, etc.*

L'équipe établit un lien avec des enfants plus jeunes (36 accompagnements individuels ont concerné des jeunes âgés de 8 à 15 ans) et les familles afin d'instaurer avec les parents des coopérations éducatives. Elle peut également jouer un rôle de médiateur pour rétablir le dialogue entre le jeune et sa famille si nécessaire, etc.

LA CABANE À MOTS : OUVERTURE D'UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Inspirée de la Maison verte de Françoise Dolto, cette structure ouvre ses portes début 2019 à Vendôme.

*Labellisée Lieu d'accueil enfants parents (LAEP), la Cabane à mots propose un espace convivial, **lieu d'échanges, de rencontres et de socialisation pour les parents et leurs enfants de 0 à 3 ans**.*
Elle sera ouverte 2 demi-journées par semaine.

> Le **Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (REEAP)** a pour objectif de valoriser le rôle et les compétences des parents dans l'éducation de leurs enfants. Il rassemble parents, professionnels, associations, institutions qui proposent des actions de soutien à la parentalité. Il organise différents ateliers, conférences, etc. sur l'ensemble du territoire départemental.

> Notons enfin la permanence, une journée par semaine, de la **Maison des adolescents** du Loir-et-Cher dédiée aux jeunes de 11 à 21 ans et aux parents. Ils peuvent s'y rendre pour échanger pour toute information ou difficulté en lien avec leur vie quotidienne : mal-être, troubles alimentaires, usage d'alcool, cannabis ou autres, troubles du sommeil, mais aussi difficultés relationnelles familiales, au sein de l'établissement scolaire, etc.

PLUS DE 500 ENFANTS OU JEUNES DE MOINS DE 20 ANS ONT DES DROITS OUVERTS AUPRÈS DE LA MDPH

> Un peu plus de **3 habitants de moins de 20 ans sur 100** ont un **droit ouvert auprès de la MDPH** au 31/12/2016 (ratio proche de celui du département).

> 309 familles perçoivent une allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) fin 2017.

> **60 élèves** sont **scolarisés** en Unités localisées pour l'inclusion scolaire (**ULIS**) au sein de **6 écoles** réparties dans 4 communes **et 50 dans** les **4 collèges** en offrant la possibilité.

> **Deux structures** permettent l'accueil d'**enfants et adolescents autistes ou avec troubles envahissants du développement (TED)** : l'IME Les Sables de Naveil (6 places d'internat et 48 de semi-internat pour 6 à 20 ans) et la MACET de Saint-Ouen qui dispose de 6 places en accueil séquentiel ou temporaire pour jeunes de 6 à 16 ans.

> Le **SESSAD de Vendôme**, géré par l'association **Trisomie 21** du Loir et Cher dispose de 30 places pour jeunes de 0 à 20 ans. Cette structure apporte un soutien spécialisé en développant des actions de soins et de rééducation dans les lieux de vie de l'élève handicapé.

Nombre de bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) en 2017, ratio pour 1000 jeunes de moins de 20 ans et principaux établissements d'accueil pour enfants en situation de handicap

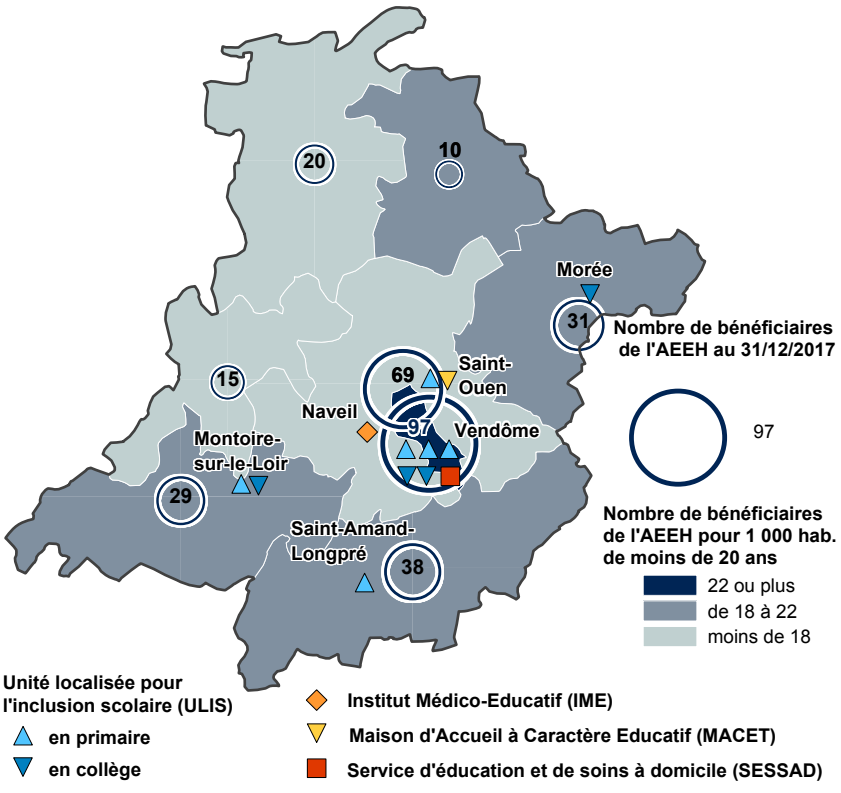

D'après sources : ARS (2018), CAF,(2017) , INSEE - RP 2015

CE QU'IL FAUT RETENIR

> Un habitant sur 5 a moins de 18 ans (14 300 mineurs en 2015).

> Alors que le nombre de jeunes en âge d'être scolarisés en collège ou lycée continue de croître, l'effectif des plus jeunes se réduit fortement : **- 414 jeunes en âge d'être scolarisés dans le primaire** (3 à 10 ans) **et - 184 enfants de moins de 3 ans entre 2010 et 2015**. Les **pertes** sont particulièrement **conséquentes en périphérie de Vendôme** et, dans une moindre mesure, dans le secteur de Montoire-sur-le-Loir.

> Comme constaté d'une manière globale, les **familles nombreuses et** plus encore les **familles monoparentales** présentent **davantage de fragilités** :

- un **taux de pauvreté** sensiblement plus élevé que pour les autres compositions familiales (près de **23 %** parmi les **ménages de 5 personnes ou plus et près de 29 %** pour les structures **monoparentales**) ;

- des **difficultés éducatives** plus fréquentes (des carences éducatives sont décelées dans 7 situations sur 10 d'enfants en danger ou en risque, la moitié vivant au sein d'une famille monoparentale).

Néanmoins, **la plupart des indicateurs** pointant une **fragilité des familles** sont **moins défavorables pour le Pays Vendômois** qu'aux échelons géographiques supérieurs ou que pour les arrondissements de Blois et Romorantin.

Des **disparités importantes** se dessinent entre les territoires. La ville de **Vendôme**, et en particulier le **quartier prioritaire**, **regroupent des familles cumulant les difficultés**. C'est aussi le cas des communes de **Mondoubleau** et **Cormenon** ainsi que dans une partie du secteur de **Droué**.

Carte de synthèse de la situation sociale et démographique des familles avec enfants

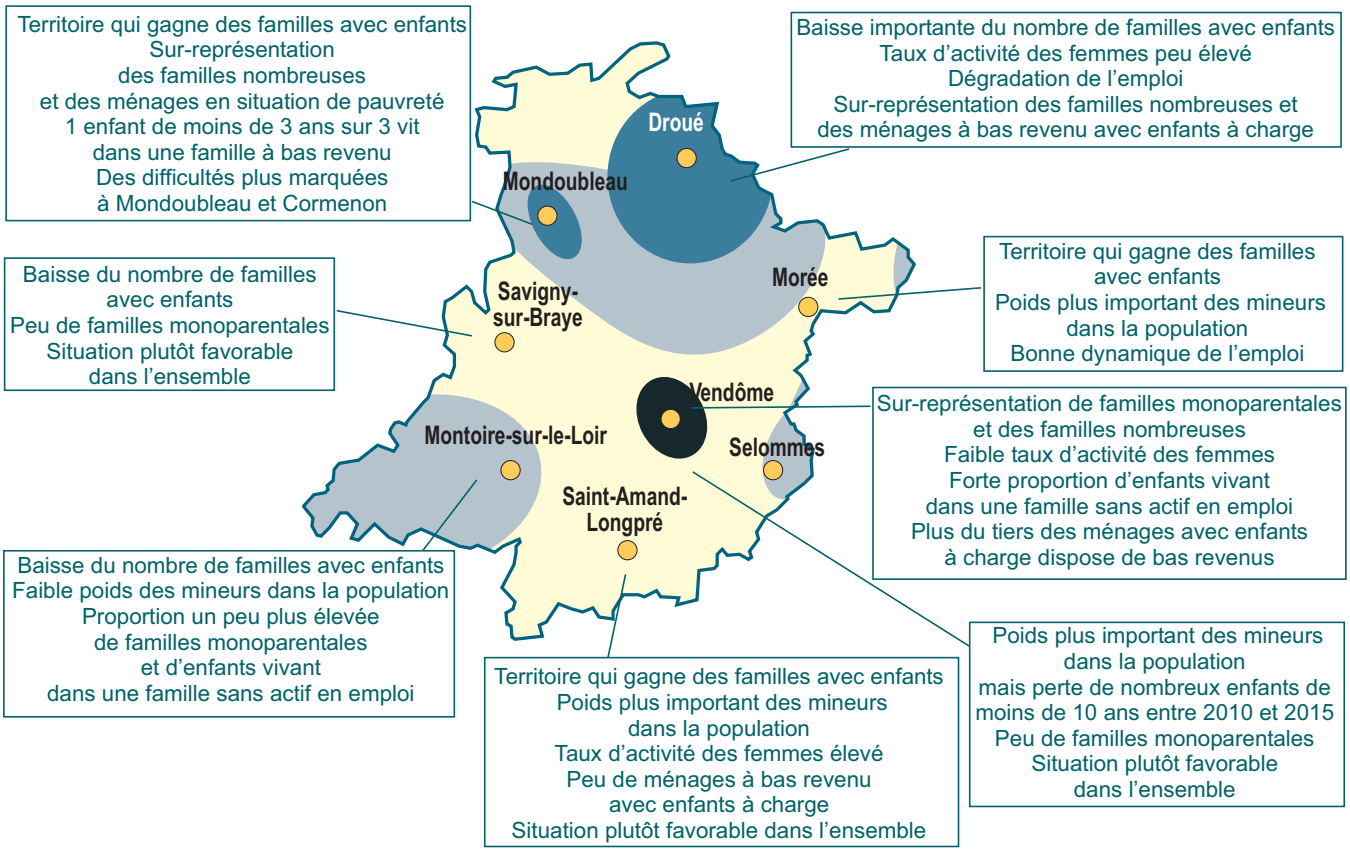

LES JEUNES EN VENDÔMOIS

LE PAYS PERD 430 JEUNES DE 16 À 29 ANS EN 5 ANS

Une proportion de jeunes plutôt faible

> **8 440 jeunes** âgés **de 16 à 29 ans** résident en Pays Vendômois. Leur **poids dans la population** totale est **réduit (12,1 %)** comparé à la région (15 %) ou à la métropole (16,5 %).

> Seule la ville de **Vendôme** enregistre un taux équivalent (**15,5 %**) en raison de l'offre de formation, d'emploi, mais aussi de la vie sociale et culturelle qu'elle propose. **Les autres secteurs** comptent tous moins de 12 % de jeunes, celui de Droué : 9,5 %.

Un recul de la population plus marqué parmi les jeunes

> D'une manière générale, on constate en Loir-et-Cher un déficit de jeunes, dû notamment aux nombreux départs pour les études ou l'accès à l'emploi, et ce phénomène s'est accentué au cours de la dernière période intercensitaire connue (2010 - 2015). Le département enregistre un **recul** de 1,7 % **du nombre d'habitants âgés de 16 à 29 ans**. La baisse est **3 fois plus soutenue en Pays Vendômois : - 4,9 % en 5 ans**, soit 430 jeunes en moins, dont **près des 2/3 au sein de la classe d'âge 20-24 ans**.

> Seule la **ville de Vendôme** voit son **effectif de jeunes s'accroître** au cours de la période (+ 105 en 5 ans).

> Au cours des deux dernières années disponibles*, **plus de 1000 jeunes quittent le territoire chaque année**. Parallèlement, **plus de 800 s'y installent**. Ces **flux** tendent à se compenser dans les secteurs de Droué, Saint-Amand-Longpré et Mondoubleau (secteur qui avait gagné environ 35 jeunes au cours de la seule année 2013, mais quasi aucun en 2014). Ils apparaissent faiblement **déficitaires** à Vendôme ou dans le secteur de Morée. Ils le sont plus nettement dans ceux de **Montoire, Savigny ou en périphérie de Vendôme**.

Nombre de jeunes de 16 à 29 ans en 2015 et part dans la population totale (en %)

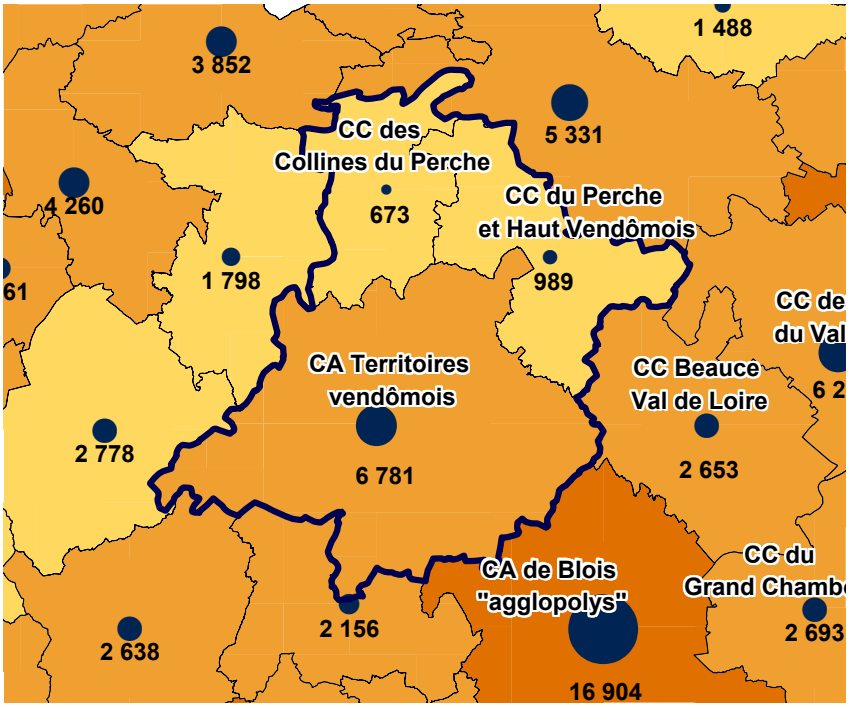

D'après source : Insee - RP 2015

Évolution du nombre de jeunes entre 2010 et 2015 en Pays Vendômois

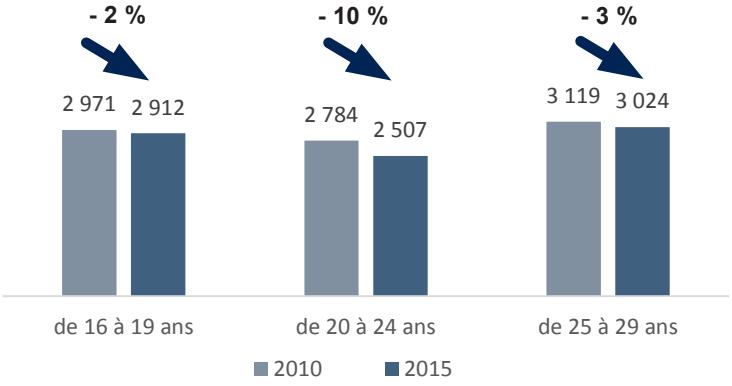

D'après source : Insee - RP 2010 et 2015

** Données relatives aux migrations résidentielles issues du recensement de population de l'Insee. À compter du millésime 2013, les données indiquent le lieu de résidence 1 an auparavant. Elles sont disponibles par tranche d'âges (15 à 29 ans pour les jeunes) et ont été traitées pour les années 2013 et 2014 dans le cadre de cette étude.*

DAVANTAGE DE JEUNES SORTIS DU SYSTÈME SCOLAIRE MAIS UN PEU PLUS DIPLÔMÉS ET PLUS D'ACTIFS

Un taux d'activité plutôt élevé...

> **20 %** des jeunes de 15 à 24 ans sortis du système scolaire **ont un diplôme d'études supérieures**, comme observé au niveau régional.

> **22 % sont sortis sans aucun diplôme** (près de 24 % en Région et 25 % en Loir-et-Cher). **525** habitants du Pays sont concernés. Ils sont près de **950 si on considèrent l'ensemble des moins de 30 ans**, soit **un jeune de la tranche d'âge sur 10**.

> Le poids des étudiants est logiquement plus faible en Pays Vendômois où l'offre de formation est moins développée comparée à l'échelon régional ou national. **48 % des jeunes de 15 à 24 ans** sont **scolarisés ou stagiaires non rémunérés**.

> On constate également une **plus faible présence** dans le Pays **de jeunes « parents au foyer » ou autres inactifs** (environ 250 en 2015).

> Le **taux d'activité des jeunes** de 15 à 24 ans y est donc **élevé** (**48 %** contre moins de 42 % pour la métropole), en particulier dans les secteurs de Droué et Savigny.

> Parmi ces actifs, la proportion de jeunes en emploi était, lors du dernier recensement, sensiblement supérieure à celles des autres territoires de référence. Au total, **36 %** des jeunes de la tranche d'âge **sont en emploi**.

... mais près de 1 000 jeunes de moins de 25 ans non insérés

> **16 % des jeunes de 15 à 24 ans** sont repérés comme n'étant pas insérés ; ils ne sont ni en emploi, ni en formation. Ce **ratio** est nettement **plus faible** que dans de nombreux territoires périphériques **et a peu évolué en 5 ans** (+ 0,6 point) **alors qu'il augmente** de près de 2 points **en métropole et en région**.

> Aux **1 000 jeunes non insérés de moins de 25 ans** s'ajoutent environ **700 plus âgés (entre 25 et 29 ans)**, soit 24 % de la tranche d'âge. Comme pour les plus jeunes, ils sont proportionnellement plus nombreux à résider à Vendôme ou dans le secteur de Savigny.

Répartition comparée des jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés selon le plus haut niveau de diplôme obtenu (en %)

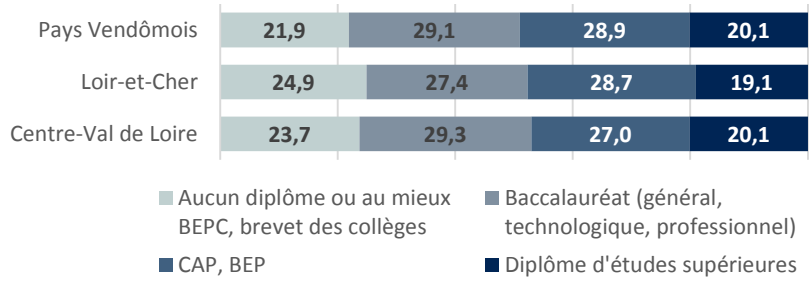

D'après source : Insee - RP 2015

Répartition comparée des jeunes de 15 à 24 ans selon l'activité (en %)

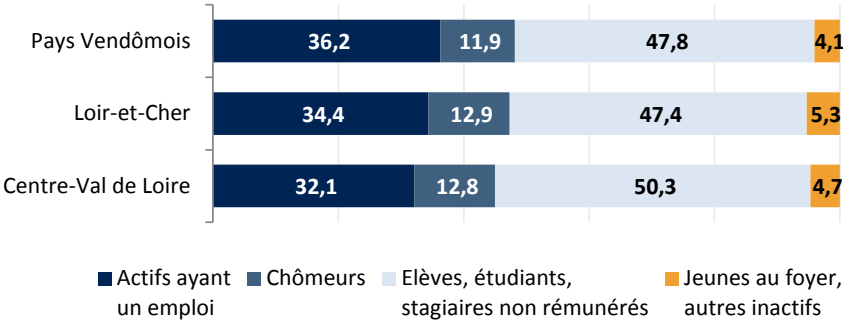

D'après source : Insee - RP 2015

Part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés en 2015 (en %)

Jeunes non insérés : personnes de 15 à 24 ans qui ne sont pas inscrites dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur et qui n'ont pas d'emploi, même occasionnel.

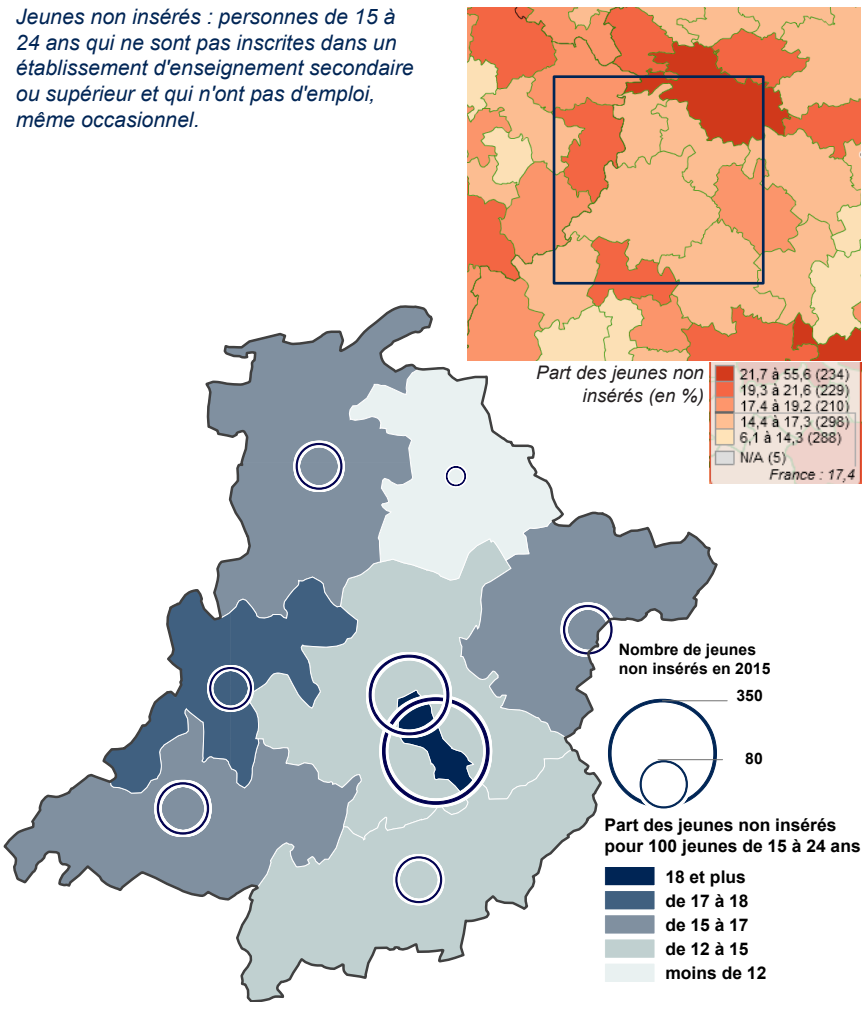

D'après source : INSEE - RP 2015

LA MISSION LOCALE ACCOMPAGNE PLUS DE 1 000 JEUNES EN DIFFICULTÉ

Recul timide du chômage des jeunes en 2017

> **445 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans** sont inscrits à Pôle emploi fin 2017. Alors que le **chômage des jeunes** recule depuis 2 ans dans le département, la **baisse** est **plus tardive et plus timide au sein du Pays Vendômois**.

> Le nombre de jeunes chômeurs comparés au nombre d'actifs est sensiblement supérieur dans le secteur de Montoire.

Évolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi au 31/12 en catégorie A (en %)

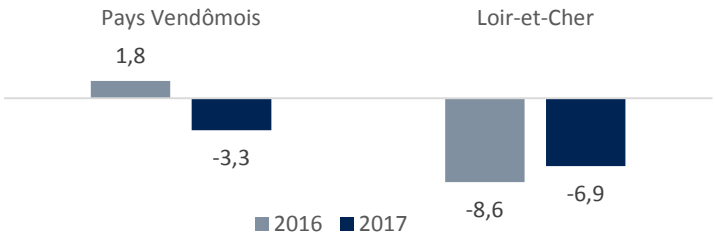

D'après source : Pôle emploi

Bonne captation des jeunes non insérés par la Mission locale

> Les Missions locales ont pour rôle d'aider les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale. Elles interviennent notamment auprès des plus en difficulté, avec une approche globale (emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs). Un peu **plus de 1 000 jeunes** du Pays ont été reçus en entretien **en 2017**, principalement par la **Mission locale du Vendômois,** contre près de 1 200 l'année d'avant. La **baisse** constatée s'observe également au niveau national et **s'explique pour partie par une reprise de l'emploi** pour les jeunes dans cette période. Selon la Mission locale, les jeunes du territoire habitant **en milieu rural** ont **également** bénéficié de cette dynamique.

> Plus de 2 jeunes suivis sur 10 ne disposent d'aucun diplôme.

> Si on rapproche le nombre de jeunes reçus âgés de moins de 25 ans du nombre de jeunes non insérés, il semble que la Mission locale du Vendômois **capte plutôt bien les jeunes en difficulté du territoire** : le ratio est proche de 8/10 (contre moins de 7/10 en moyenne départementale).

> Cette proportion est un peu plus faible dans les secteurs de Mondoubleau et de Morée, bien qu'une permanence y soit assurée.

> Dans l'ensemble, les territoires sans présence d'une permanence de la Mission locale comptent peu de jeunes non insérés (secteur de Droué notamment).

Nombre de jeunes ayant eu au moins un entretien avec la Mission locale en 2017 et ratio de ceux âgés de moins de 25 ans pour 10 jeunes non insérés

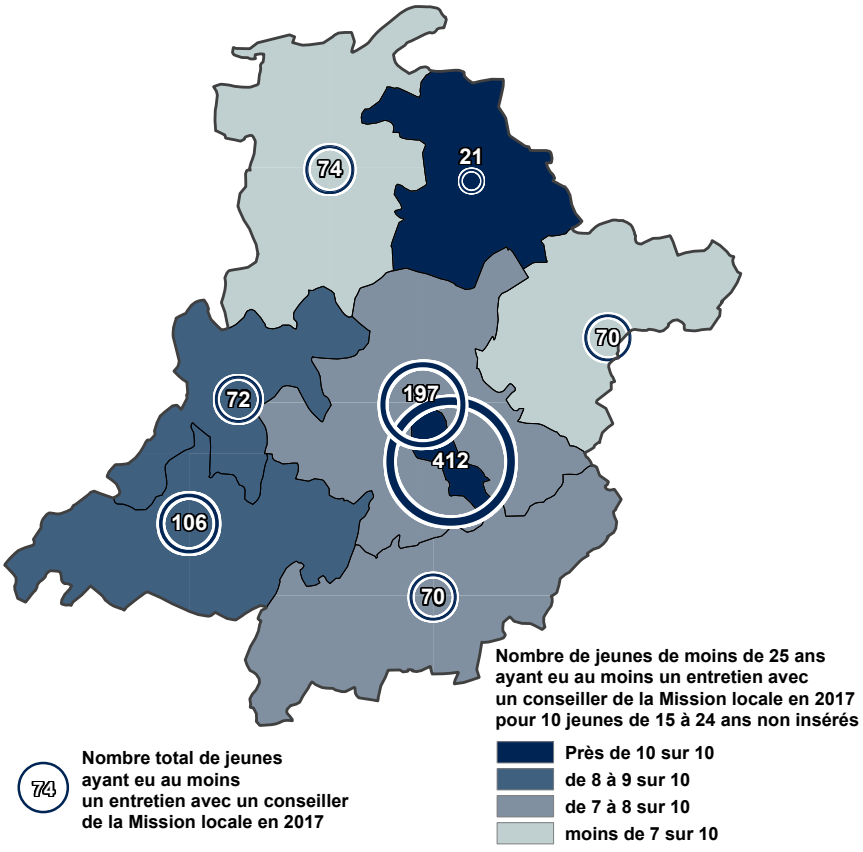

D'après sources : Insee - RP 2015, Mission locale du Vendômois (2017)

MÉTHODOLOGIE

Une partie des données concernent les 1 022 jeunes résidant dans le territoire et ayant eu au moins un entretien avec une Mission locale (Vendôme dans la plupart des cas). Des éléments complémentaires sont extraits du rapport d'activité de la Mission locale du Vendômois sur la base de 1 154 jeunes accompagnés.

> Au total, **1 jeune non inséré sur 5 réside à plus de 10 min en voiture d'une permanence** (soit 200 jeunes).

> Ils sont un peu plus nombreux à être éloignés des services de Pôle Emploi : 22 % sont à plus de 10 min, soit 220 jeunes non insérés. Plus des 2/3 résident dans les secteurs de Savigny, Droué ou Mondoubleau. Notons toutefois que Pôle emploi est partenaire des MSAP, dont celle de Droué et celle des Collines du Perche. Les jeunes en difficulté, comme l'ensemble des demandeurs d'emploi, peuvent y trouver une aide pratique pour s'inscrire ou accéder aux différents services en ligne.

La mobilité des jeunes : des difficultés moins marquées que dans le reste du département

> La Mission locale indique que dans de nombreux cas les jeunes ne peuvent postuler à un emploi ou une formation en raison de leur difficulté de mobilité et non par manque de compétences ou d'expériences.

> Ainsi, **23 %** des jeunes ayant eu au moins un entretien en Mission locale **ne possèdent pas le permis** (près de 26 % en moyenne départementale).

> **45 % ne sont pas motorisés**. Ils sont plus de 60 % à Vendôme.

> Une centaine de jeunes accompagnés a néanmoins pu bénéficier des différents dispositifs d'aide à la mobilité.

Un jeune accompagné sur 2 entre en emploi au cours de l'année

> **603 jeunes accompagnés** par la Mission locale du Vendômois ont connu **au moins une situation d'emploi en 2017**, soit 52 % des jeunes accompagnés, comme en 2016. Toutefois, **cette proportion se réduit lorsque le niveau de qualification est faible**.

> **136 sont entrés en formation** (12 % des jeunes suivis). L'**accès** apparaît **plus difficile pour les plus jeunes**, moins souvent retenus lors des sélections et plus fréquemment en position de refus.

> **88** jeunes ont bénéficié de la **Garantie jeunes**, dispositif d'accompagnement intensif démarré en avril 2017 au sein de la Mission locale du Vendômois.

Temps d'accès en voiture à un point d'accueil de la Mission locale

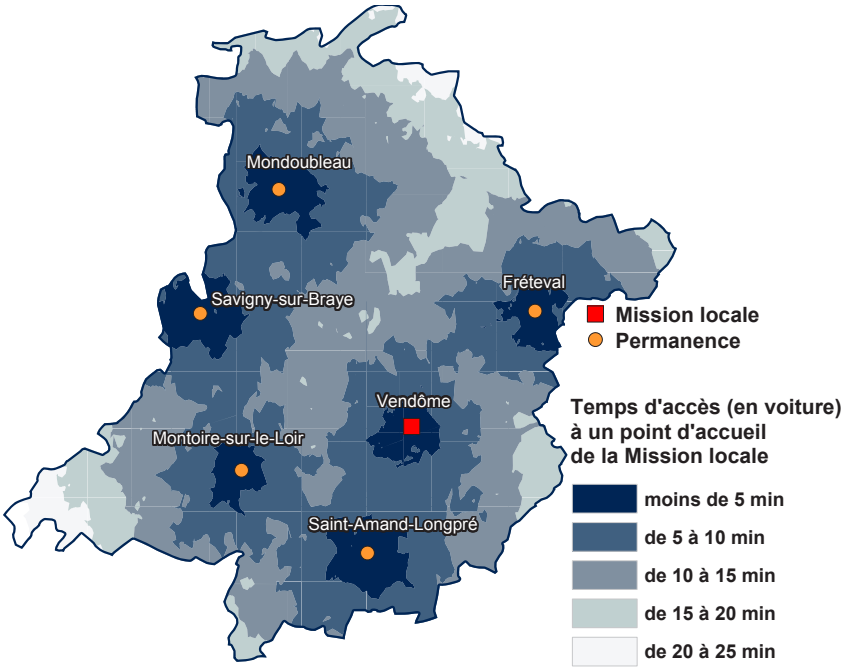

D'après sources : Observatoire de l'Economie et des Territoires, Mission locale du Vendômois (2017)

Nombre de jeunes accompagnés par la Mission locale du Vendômois en 2017 concernés par une entrée en situation d'emploi selon la forme d'emploi

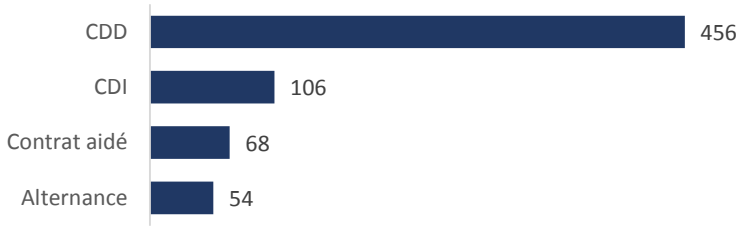

D'après source : Mission locale du Vendômois (2017)

LA GARANTIE JEUNES

*La Garantie jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux **jeunes de 16 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation**, ni en étude (NEET).*

*Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont **accompagnés de manière intensive et collective** et bénéficient de mises en situation professionnelle.*

*Cet accompagnement est assorti d'une **aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi** (allocation mensuelle de 480 €, cumulable avec des revenus d'activités selon le niveau de ressources).*

Après une période d'expérimentation dans plusieurs départements, la Garantie jeunes est généralisée à toute la France depuis le 1er janvier 2017.

PLUS D'UN JEUNE MÉNAGE SUR 6 EN SITUATION DE PAUVRETÉ

Une situation financière des jeunes plus favorable qu'aux échelons géographiques supérieurs

> Le Pays Vendômois est plutôt bien positionné concernant le **niveau de revenu disponible médian** des ménages dont le référent a moins de 30 ans : 17 632 € par unité de consommation en 2015, soit 21 € de plus qu'en moyenne régionale et **153 € de plus qu'en Loir-et-Cher**.

> La situation des jeunes est p**lus favorable en périphérie de Vendôme et dans le secteur de Saint-Amand-Longpré.** A l'inverse, le **revenu disponible médian des jeunes** ménages est **particulièrement bas à Vendôme** (inférieur à 15 500 €) avec des écarts plus marqués entre les revenus les plus faibles et les revenus les plus élevés.

> L'offre de logements sociaux et la présence de structures d'hébergement favorisent l'installation, au sein de la commune, de jeunes qui souhaitent prendre leur autonomie, ayant parfois un emploi précaire ou étant en recherche d'un emploi.

> **30 % des jeunes ménages**[1] **de Vendôme** vivent **sous le seuil de pauvreté** (32 % à Romorantin, 35 % à Blois).

> Pour l'ensemble du **Pays Vendômois**, le taux de pauvreté des ménages de moins de 30 ans est de **17,7 %**. Il est nettement supérieur à celui de l'ensemble des ménages du territoire, comme observé aux autres échelons géographiques mais se situe **3 à 5 points en dessous** du taux de pauvreté de la tranche d'âge enregistré dans les **autres territoires de référence**.

Taux de pauvreté en 2015 des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans (en %) et comparaison avec l'ensemble des ménages

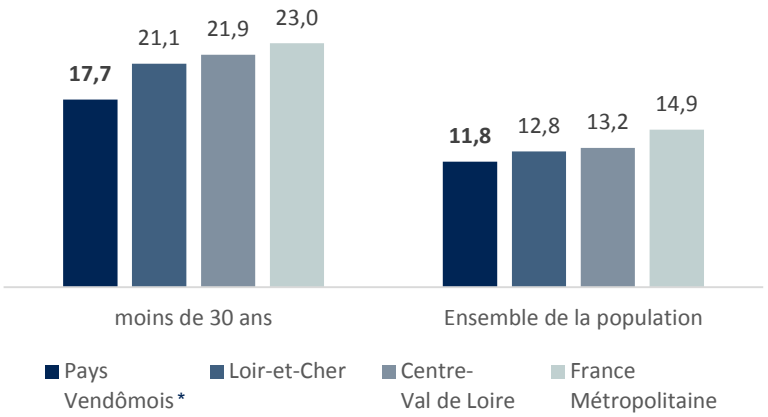

** NB les données relatives aux revenus et aux taux de pauvreté sont disponibles pour l'arrondissement dans sa géographie de 2016, proche du périmètre du Pays (il diffère pour 6 communes rurales).*

D'après source : INSEE – Filosofi 2015

1 - Ménages dont le référent est âgé de moins de 30 ans

L'OFFRE DE STRUCTURES DÉDIÉES AUX JEUNES S'EST RENFORCÉE

7 jeunes de 20 à 29 ans sont en logement autonome

> **300** habitants du Pays âgés **de 15 à 19 ans** disposent d'un **logement autonome ; la moitié** sont **en co-location ou** résident **chez un tiers**.

> Entre **20 et 29 ans**, ils sont près de 3 800 **en logement autonome**, soit **71,7 %** de la tranche d'âge, comme au niveau régional. **Davantage** de jeunes **vivent hors du domicile familial à Vendôme et dans la partie nord-ouest du territoire**.

> On recense par ailleurs une **sur-représentation des jeunes ménages avec enfants** dans le **secteur de Morée et dans ceux limitrophes de la Sarthe** où le taux d'activité est dans l'ensemble plus élevé.

Une offre diversifiée en résidence sociale - foyer de jeunes

> 2 associations locales gèrent des foyers de jeunes : l'Espace Kennedy, qui dispose d'une résidence principale et de 19 logements en situation éclatée à Vendôme, et la Résidence Clémenceau - Habitat jeunes qui se compose de 5 sites répartis entre Vendôme, Saint-Ouen (4 logements) et Montoire (7 studios).

> **430 lits** sont ainsi proposés, **de la chambre (simple ou double) au logement indépendant**, permettant d'accueillir un public diversifié.

> La plupart des jeunes y entrent pour se rapprocher de leur lieu de formation ou de travail. Les structures accueillent cependant des personnes en situation plus complexes : **23** ont été a**dmises en 2017 dans l'urgence ou après une rupture familiale** ; **64 n'ont aucunes ressources** (1 jeune entré / 10). Certains n'ont pas de projet d'avenir et nécessitent un accompagnement renforcé.

> Des admissions se font dans le cadre de la Garantie jeunes ou d'une convention avec l'Aide sociale à l'enfance du Conseil départemental.

> Outre l'hébergement, les structures accompagnent les jeunes dans leur vie quotidienne, leur autonomie et leur insertion (aide à la gestion administrative et budgétaire, logement, santé, emploi, etc.) en lien étroit avec les partenaires locaux.

Part des jeunes de 20 à 29 ans disposant d'un logement autonome en 2015 (en %)

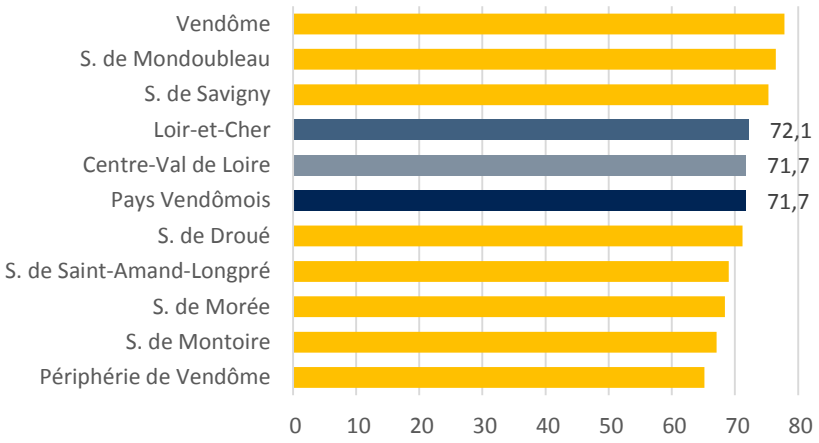

D'après source : Insee - RP 2015 (exploitation complémentaire)

SERVICE LOGEMENT JEUNES

*Géré par l'UNHAJ (Union nationale pour l'habitat des jeunes), ce service propose une **information et** un **accompagnement individualisé dans la recherche de logement** pour les jeunes de 16 à 30 ans :*

- *Mise en relation avec des propriétaires (bourse aux logements),*
- *Aide dans les différentes démarches de demande d'aide financière,*
- *Aide dans la constitution de dossiers pour le logement social,*
- *Orientation vers des structures d'hébergement.*

*Une **permanence** est assurée **une demi-journée par semaine à l'Espace Kennedy de Vendôme**.*

Des lieux d'accueil, d'écoute, d'accompagnement ou d'animation

> Plusieurs **maisons de jeunes** sont ouvertes sur le territoire. La plupart s'adressent principalement à un public mineur (à Mondoubleau, Savigny ou le Centre culturel des quartiers nord et l'Appart à Vendôme). Montoire propose un lieu ouvert aux jeunes de 11 à 25 ans (accueil, animation, projets, Espace Net Public permettant l'accès à Internet, etc.) et le Transfo à Vendôme regroupe un ensemble de services, dont une partie tournée vers le public jeune.

> Les éducateurs du **Service de prévention spécialisée** de l'ACESM interviennent sur l'ensemble de la ville de Vendôme auprès des jeunes et des familles (cf. chapitre relatif aux ménages avec enfants). **45 jeunes de 16 ans ou plus** ont bénéficié d'un accompagnement individuel au cours de l'année 2017, dont une majorité de garçons (6/10). **Un tiers** de ces jeunes était **déscolarisé et sans emploi**.

> Différents lieux sont également ouverts aux jeunes en lien avec les questions de santé, de sexualité notamment. On peut citer une **permanence de la Maison des Adolescents** du Centre hospitalier de Blois ou les **consultations** confidentielles et gratuites **du Centre de planification et d'éducation familiale** (CPEF) à Vendôme.

LE TRANSFO À VENDÔME

Cette structure gérée par la communauté d'agglomération Territoires vendômois est ouverte à tous et propose un panel de services variés, dont certains uniquement destinés aux habitants âgés de à 11-30 ans. Elle regroupe :

- *le Point information jeunesse*
- *un espace multimédia*
- *un accès au Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)*
- *un accompagnement des initiatives et projets de jeunes de 12 à 30 ans résidant en Territoires vendômois (aide méthodologique, recherche de subvention, création et suivi de junior associations et d'associations)*
- *une permanence de la Maison des Adolescents du Loir-et-Cher (MDA) une fois par semaine pour les 12-21 ans (accueil gratuit proposé aux jeunes, aux parents et aux professionnels pour toute information, conseil, écoute et accompagnement relatifs aux questions sociales, relationnelles, familiales, de sexualité, d'addictions, de santé, harcèlement, etc.)*
- *un Point relais en documentation de prévention santé de la FRAPS*
- *des animations gratuites*
- *une Plate-forme de baby-sitting pour les personnes de 16 ans et plus*

CE QU'IL FAUT RETENIR

> 8 440 habitants âgés de 16 à 29 ans.

> La **part des jeunes dans la population** est relativement **faible et recule encore**. La ville de Vendôme fait toutefois exception.

Globalement, la **situation sociale et financière des jeunes du Pays Vendômois apparaît plus favorable** que dans le reste du département ou dans les territoires limitrophes. Le niveau de **revenu** disponible médian y est **supérieur** et le **taux de pauvreté** (17,7 % des ménages de moins de 30 ans) se situe **4 points en dessous du taux régional** de la tranche d'âge, lui-même inférieur au taux national.

> L'offre de formation étant restreinte, le Pays Vendômois enregistre un **taux d'activité supérieur (48 % des jeunes de 15 à 24 ans).**

> Les jeunes non scolarisés sont dans l'ensemble un peu plus diplômés qu'au niveau régional ou départemental. **22 % des moins de 25 ans non scolarisés sont sans diplôme**.

> Près de **1 000 jeunes** de la tranche d'âge ne sont **ni en emploi, ni en formation.** La plupart d'entre eux bénéficient d'un accompagnement par la Mission locale qui assure une bonne couverture du territoire.

> Des difficultés sont néanmoins repérées à Vendôme, dans le secteur de Morée et dans les territoires situés en bordure de la Sarthe.

Carte de synthèse de la situation démographique et sociale des jeunes

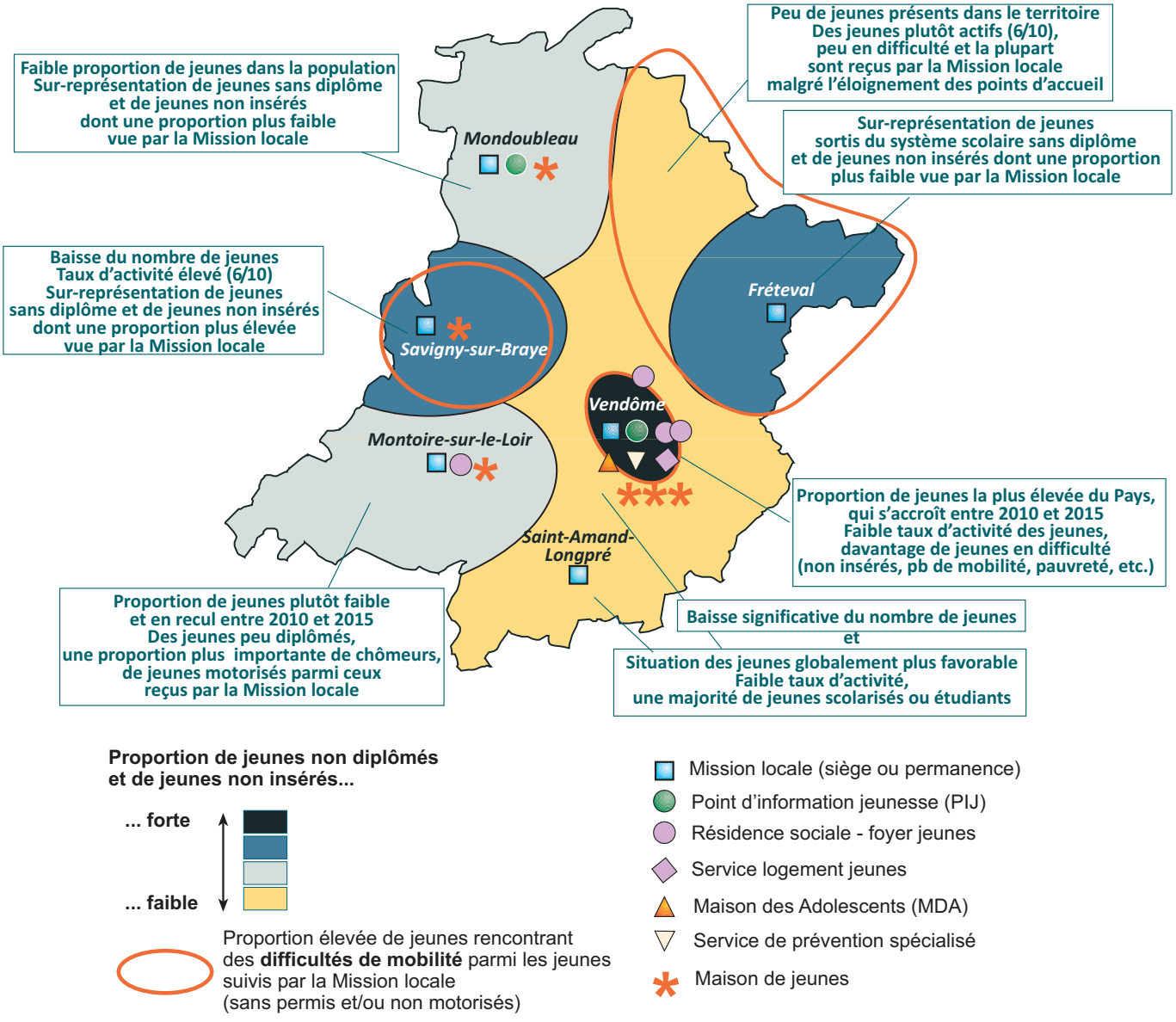

D'après sources : INSEE – RP 2010 et 2015, Filosofi 2015, Pôle emploi, Mission locale, Observatoire de l'Économie et des Territoires

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI ET FRAGILITÉS AU REGARD DES BESOINS EN EMPLOI DU TERRITOIRE

DES FLUX DOMICILE - TRAVAIL DÉSÉQUILIBRÉS

81 emplois pour 100 actifs

> Comme les deux autres arrondissements du Loir-et-Cher, celui de Vendôme (territoire identique à celui du Pays) compte **moins d'emplois que d'actifs**. Toutefois, cette caractéristique ne s'applique pas de manière homogène à l'ensemble du territoire : cette dimension résidentielle est très marquée dans les secteurs de **Saint-Amand-Longpré** et de **Morée** qui offrent respectivement 39 et 44 emplois pour 100 actifs. C'est le cas aussi de la **périphérie de Vendôme** (46).

> 20 765 personnes travaillent au sein même de l'arrondissement de Vendôme, soit **77 % des actifs occupés**.

> Environ 6 250 actifs de l'arrondissement travaillent à l'extérieur.

> 4 300 emplois locaux sont occupés par des actifs résidant en dehors de l'arrondissement.

> Les **mouvements domicile-travail avec le Blaisois**, notamment via la RD 957 qui relie Vendôme à Blois, **et l'Ile-de-France** sont **volumineux** et beaucoup plus importants dans le sens des sorties notamment avec Paris et sa région (près de 1 100 sorties pour 120 entrées, effet de la ligne TGV reliant Vendôme à la capitale).

> Les **distances journalières moyennes parcourues** par les actifs en emploi de l'arrondissement sont **plus élevées que pour ceux de Blois ou Romorantin** (55,9 km contre 49 en moyenne départementale) mais les écarts entre communautés y sont réduits.

L'aire d'influence de Vendôme s'élargit

> L'aire d'influence du pôle d'emploi de Vendôme s'étire sur **plus de 50 communes** et **englobe une partie de l'aire de Montoire-sur-le-Loir**, ce qui n'était pas le cas au milieu des années 2000.

Flux domicile - travail 2015 pour l'arrondissement de Vendôme

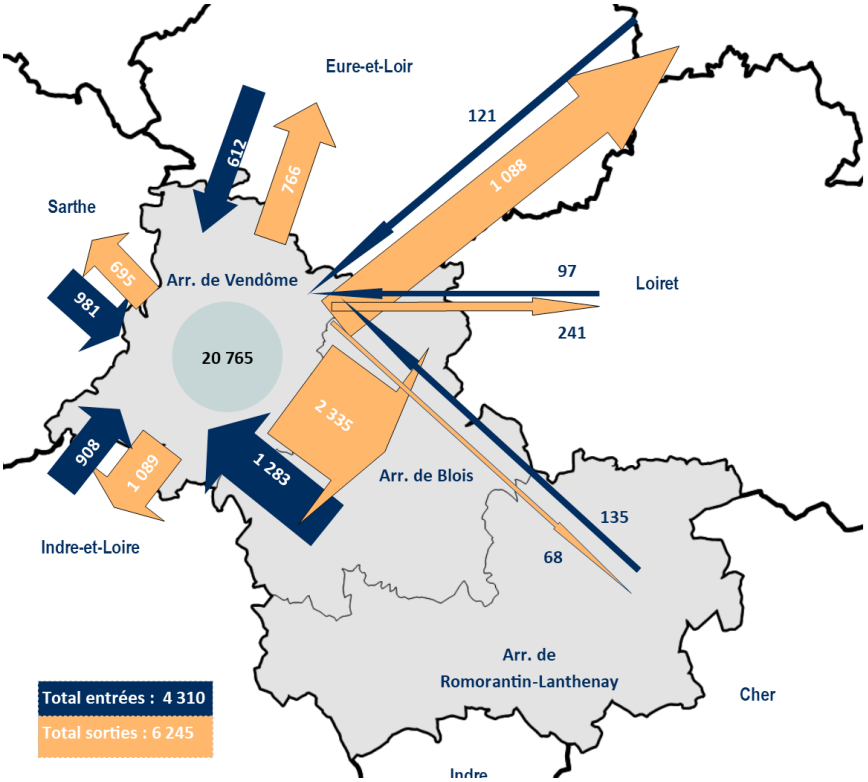

D'après source : INSEE - RP 2015

Pôles d'emploi et leurs interrelations

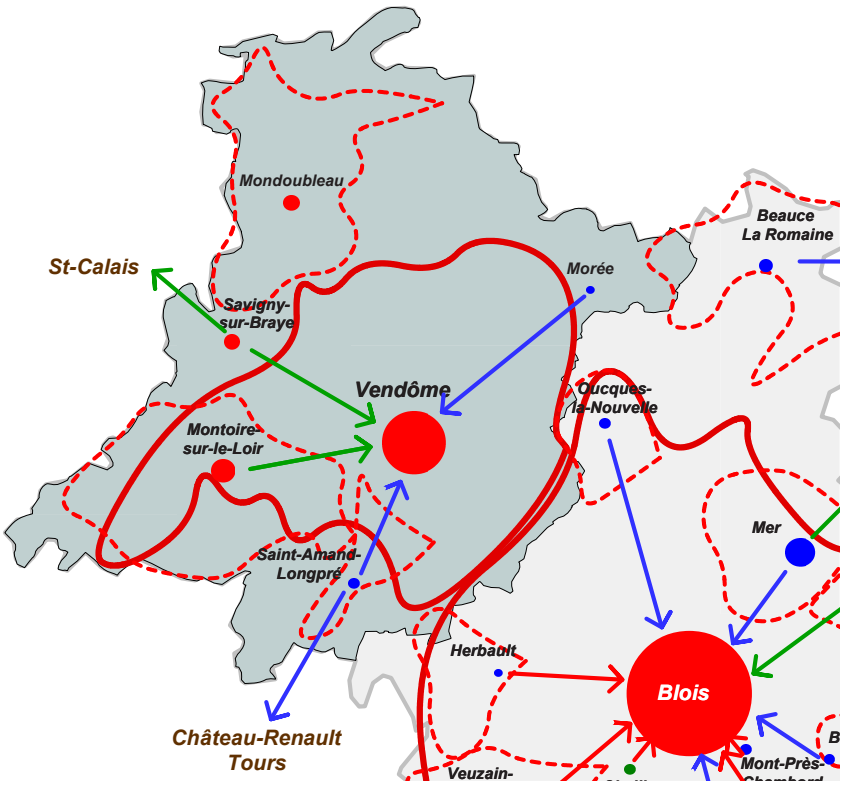

D'après source : INSEE - RP 2014

LES SECTEURS DE MORÉE, SAINT-AMAND-LONGPRÉ ET SAVIGNY ONT PLUTÔT BIEN RÉSISTÉ À LA CRISE

Un recul plus prononcé de l'emploi total entre 2010 et 2015

> **Près de 25 100 emplois** sont recensés sur le territoire du Pays Vendômois en 2015, en **baisse de 1,9 % en 5 ans**. Le recul est sensiblement plus important qu'en moyenne départementale (- 0,4 %).

> Suite à la crise financière de 2008-2009, presque tout le Loir-et-Cher et l'ensemble des territoires limitrophes ont subi des pertes d'emploi, parfois très lourdes (+ de 1 000 emplois disparus dans certains bassins entre 2010 et 2015, **474 dans le Pays Vendômois**).

> Les **secteurs de Savigny, Saint-Amand-Longpré et Morée ont plutôt bien résisté** au cours de la période. C'est aussi le cas de la **ville de Vendôme.**

Des spécificités économiques marquées

> Les territoires composant le Pays Vendômois présentent plusieurs spécificités au niveau de leurs activités économiques.

> L'**industrie** y est **très développée : 24 % des emplois**, soit près de 6 points de plus qu'en Loir-et-Cher, qui se situe lui-même au 13e rang des départements les plus industriels de métropole.

> La **proportion d'emplois industriels** est particulièrement élevée dans le **secteur de Savigny (près de 35 %)**. C'est également une caractéristique de la **ville de Vendôme**.

> Soulignons aussi le **poids important de l'agriculture dans le secteur de Droué,** activité qui s'est renforcée depuis 2010 et qui pourvoie à près de 1 emploi sur 4. La part des emplois agricoles est également supérieure à la moyenne dans les secteurs de Saint-Amand, Mondoubleau et Savigny.

Évolution du nombre total d'emplois entre 2010 et 2015 par EPCI

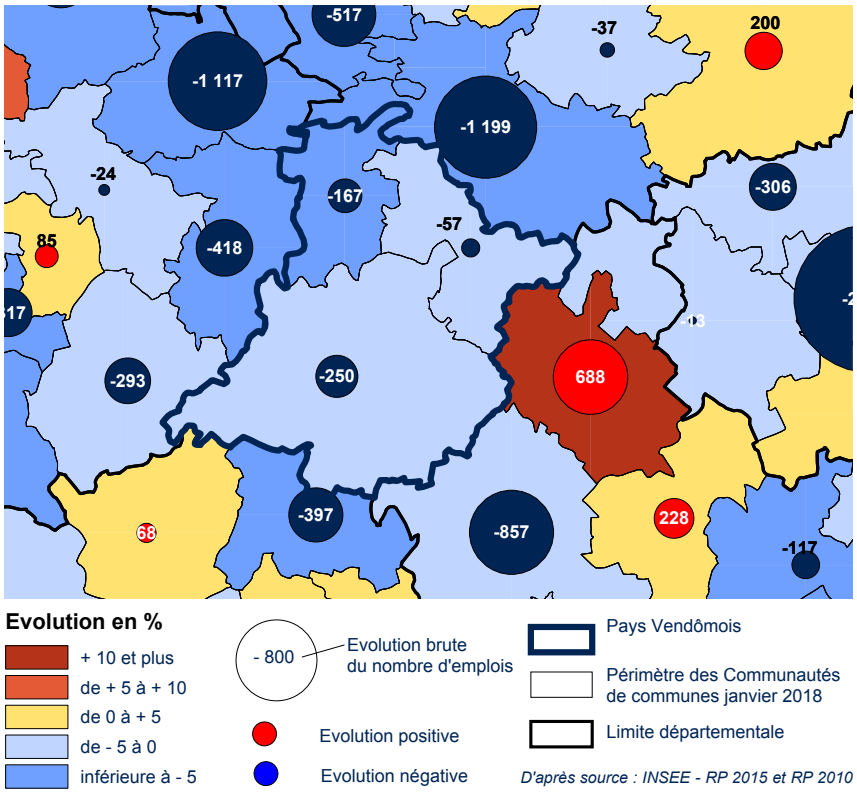

D'après source : INSEE - RP 2015 et RP 2010

Évolution du nombre total d'emplois entre 2010 et 2015 par territoire

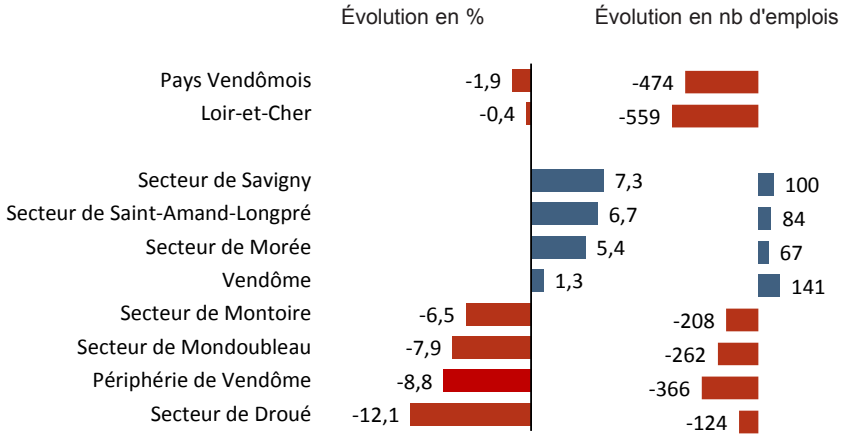

D'après source : INSEE - RP 2015 et RP 2010

Répartition comparée de l'emploi total par grand secteur selon le territoire en 2015 (en %)

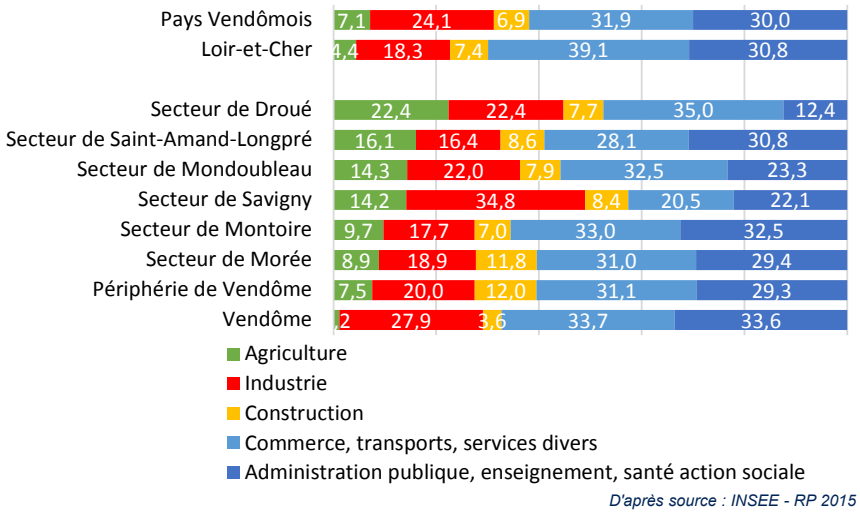

D'après source : INSEE - RP 2015

MÉTHODOLOGIE

Les données du recensement de population permettent d'obtenir une vision globale de l'emploi dans le territoire, toutes catégories confondues. Les dernières disponibles datent de 2015.

... MAIS DANS CERTAINS TERRITOIRES LA DÉGRADATION SE POURSUIT DEPUIS LA FIN DES ANNÉES 2000

Une reprise de l'emploi salarié privé depuis 2013, qui s'essouffle en 2017

> Les **pertes d'emplois** ont surtout été **conséquentes dans l'industrie (- 745 emplois salariés entre 2008 et 2017** soit une baisse de 11,3 %) qui **se redresse** légèrement **au cours de l'année 2017** (+ 25 emplois) alors que l'évolution reste défavorable sur la période récente aux échelons géographiques supérieurs.

> Une **même tendance** est observée dans le secteur de la **construction** (- 218 emplois en 9 ans ; **- 16,6 %** et un gain de 12 emplois en 2017).

> Le **commerce** a également connu une **érosion de ses effectifs** (- 165 emplois en 9 ans ; - 7,6 %) ; ceux-ci se stabilisent en 2017.

> A l'inverse, **les services ont poursuivi leur développement**. Ils ont gagné **près de 740 emplois depuis 2008**. Cette croissance est largement imputable à l'intérim (signe de la reprise de l'emploi) et concerne principalement des emplois industriels. **Cette tendance s'est cependant inversée en 2017 : 150 postes ont été supprimés**.

> Le **secteur de Droué**, qui a vu ses effectifs salariés privés continuer de croître jusqu'à une période très récente enregistre **une baisse significative entre 2015 et 2017**. Ce recul s'explique par le **transfert de Fontaine-Raoul à Vendôme de Satecno** (entreposage dans l'équipement transport).

> A l'inverse, **tous les autres territoires regagnent des emplois salariés privés**, timidement à Vendôme et dans sa périphérie, plus nettement de Mondoubleau et Montoire. Les secteurs de **Morée, de Saint-Amand-Longpré et Savigny** conservent une certaine dynamique.

Évolution comparée de l'emploi salarié privé, hors agriculture (base 100 en 2008)

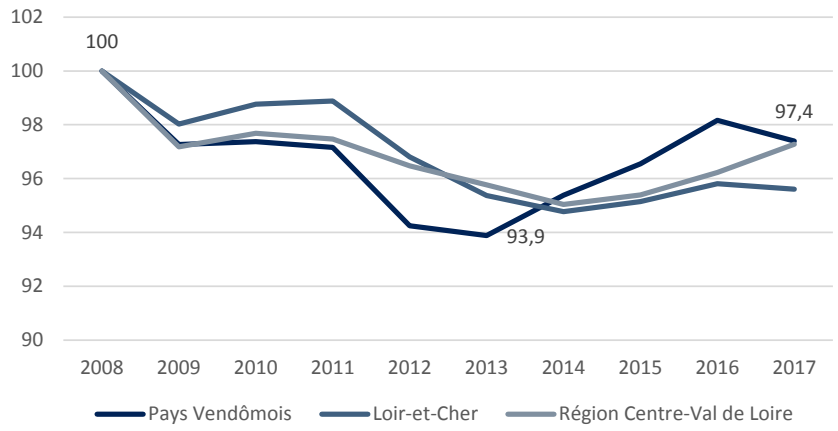

D'après source : Urssaf (2008 à 2017)

Évolution de l'emploi salarié privé, hors agriculture

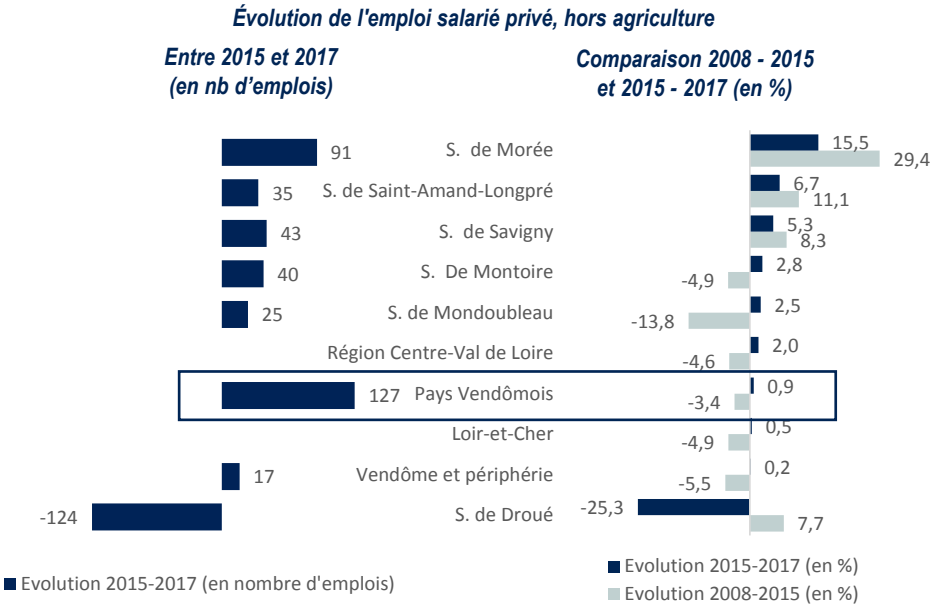

D'après source : Urssaf (2008 à 2017)

MÉTHODOLOGIE

Les données sur l'emploi total sont connues jusqu'au début 2015. Pour appréhender les évolutions récentes, il est nécessaire de se reporter aux statistiques publiées par l'Urssaf. Elles concernent l'emploi salarié privé non agricole.

UNE PARTIE DES BRANCHES INDUSTRIELLES SE RENFORCE

Évolution de l'emploi industriel par branche entre 2008 et 2017, nombre d'emplois et indice de spécificité dans le Pays Vendômois

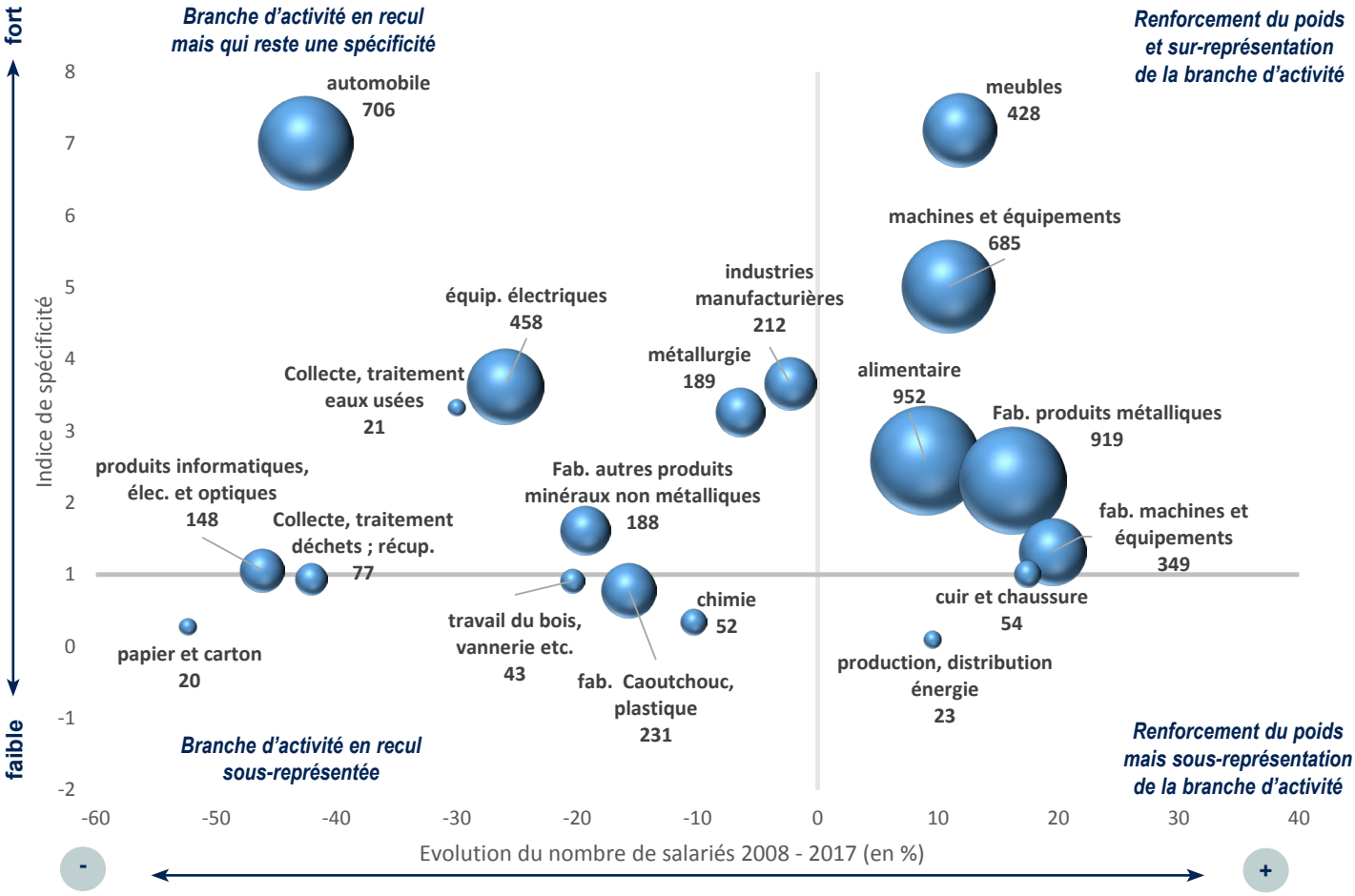

D'après source : Urssaf (2008 à 2017) – Branches comprenant au moins 20 emplois

Sur 19 des principales branches industrielles (période 2008-2017) :

> 9 enregistrent une baisse de leur effectif salarié, dont **l'industrie automobile qui subit de lourdes pertes** (- 520 emplois en 9 ans) mais qui reste une spécificité forte du territoire, la fabrication d'équipements électriques (- 160 emplois) et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (près de 130 emplois perdus).

> Quelques branches demeurent quasi stables (industries manufacturières / métallurgie / chimie, la production et distribution d'énergie).

> Seules **6 branches sont en croissance**, dont 5 qui regroupent plus de 300 emplois. **Certaines présentent un indice de spécificité élevé (meubles / machines et équipements).**

MÉTHODOLOGIE

L'indice de spécificité

La spécificité se mesure par l'intermédiaire d'un indice calculé ainsi :

part de la branche N dans le total des emplois du périmètre / part de la branche N dans le total des emplois de la région

Les données utilisées sont celles de l'Urssaf au 31/12/2015.

Un indice supérieur à 1 est signe d'une spécificité du périmètre dans l'activité concernée.

Précisions

> Emploi salarié du secteur privé (hors agriculture) uniquement

> Seront pointées les principales spécificités par territoire, mais aussi les déficits qui peuvent se faire jour dans certaines industries ou services aux entreprises, propres à assurer l'attractivité d'un territoire (mécanique, conseils et gestion, sécurité, nettoyage, etc.), commerces...

DES GAINS D'EMPLOIS IMPORTANTS DANS LE TERTIAIRE MARCHAND

Évolution de l'emploi tertiaire marchand par branche entre 2008 et 2017, nombre d'emplois et indice de spécificité dans le Pays Vendômois

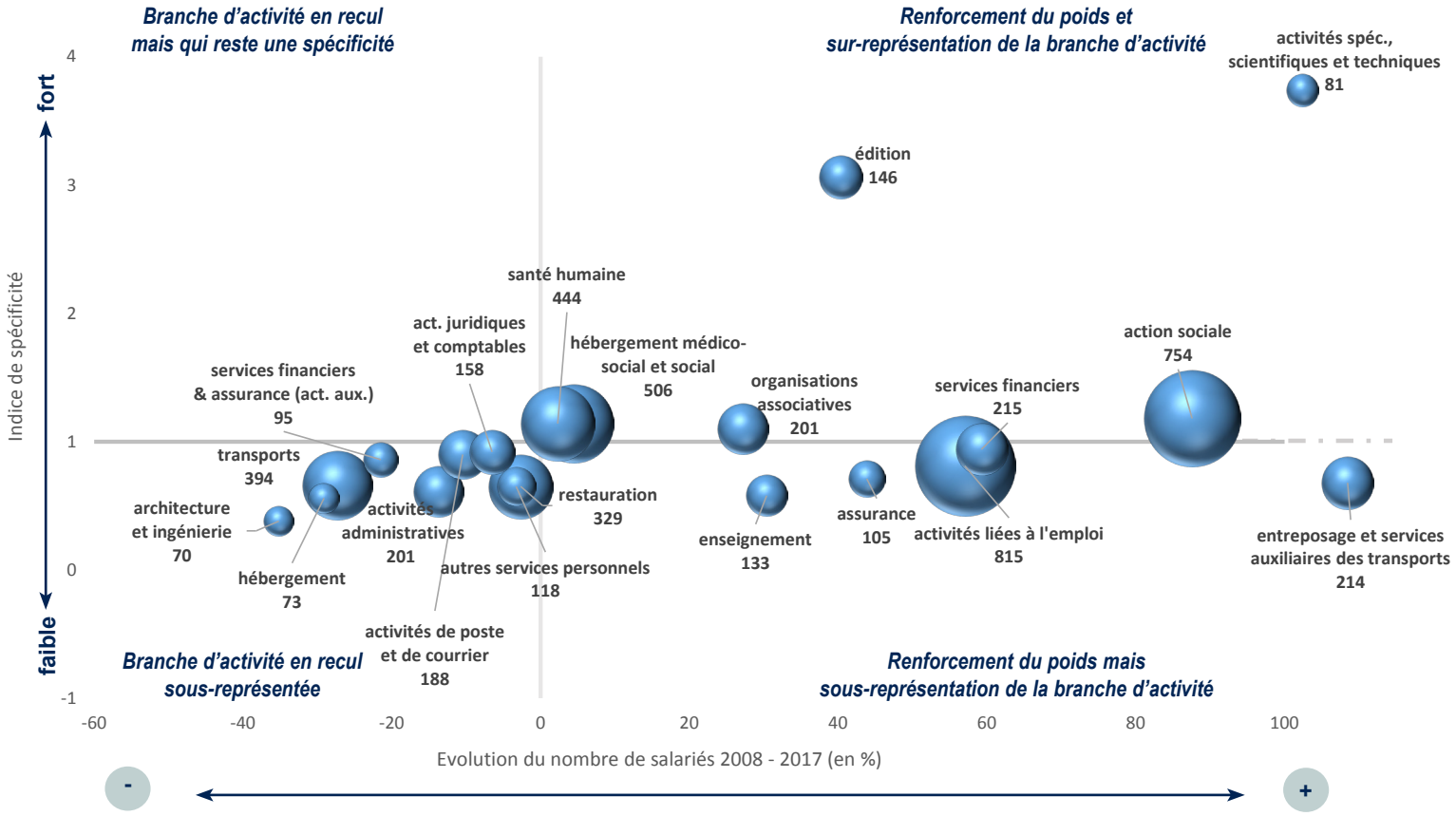

D'après source : Urssaf (2008 à 2017) – Branches comprenant au moins 70 emplois

> Sur les 20 principales **branches bien représentée**s localement (au moins 70 emplois), **7 ont perdu au total plus de 300 postes (- 20 %)**, et en particulier **les transports**.

> Les autres services personnels et la restauration se maintiennent.

> 11 autres ont enregistré une croissance de leurs effectifs (globalement + 1 160, soit un bond de 47 % en 9 ans), dont l'édition qui demeure une spécificité forte. L'essentiel de ces gains est toutefois imputable à l'action sociale, à l'entreposage, aux services auxiliaires de transports et surtout à l'intérim (+ 300), signe d'un redémarrage de l'emploi qui reste fragile avec de nouveau un recul des effectifs en 2017.

UNE POPULATION PLUTÔT TRÈS ACTIVE

Un taux d'activité élevé

> **75,2 % de la population** du Pays âgée **de 15 à 64 ans est en emploi ou en recherche d'emploi**. Le Pays affiche un **taux d'activité** plutôt **élevé**, supérieur à celui du Loir-et-Cher (74,6 %) qui se place au 24e rang des départements de métropole.

> Ce taux est particulièrement important dans le secteur de Saint-Amand-Longpré (proche de 81 %).

> A l'inverse, il est sensiblement plus faible à Vendôme (71,4 %), bien que supérieur à celui de Blois et Romorantin-Lanthenay.

> Le **taux d'activité des femmes** (72,2 %) est proche de celui du Loir-et-Cher. Il se situe à un niveau **assez faible à Vendôme (65,7 %)**.

> Le **nombre** total d'actifs est en **léger recul** (**30 736 actifs en 2015**, soit une baisse de 0,5 % en 5 ans), conséquence du vieillissement marqué de la population et de départs à la retraite importants en Vendômois. Il est en repli dans la plupart des territoires, et en particulier dans le secteur de Droué (- 7,1 % au cours de la période) alors qu'il s'accroît au sein du chef-lieu d'arrondissement et dans le secteur de Saint-Amand-Longpré.

Une proportion modérée de salariés à temps partiel

> **3 000 salariés** travaillent **à temps partiel** en 2015, soit **16,2 % des emplois salariés**. Cette proportion, proche de celle du Loir-et-Cher (16 %), est plutôt faible, le département se classant au 14e rang sur 96 (rang 1 pour le taux le plus faible).

> La **part des emplois à temps partiel se réduit** (- 0,3 point en 5 ans, soit 200 emplois concernés de moins), **en particulier dans la ville de Vendôme et le secteur de Savigny**.

> **80 %** de ces emplois sont **occupés par des femmes** (proportion légèrement supérieure à celle observée au plan départemental ou régional) et **plus de 85 %** dans les secteurs de **Morée et Saint-Amand-Longpré**, alors qu'**à Vendôme le quart des** emplois salariés à **temps partiel** sont **occupés par des hommes**.

Taux d'activité des 15-64 ans en 2015 (en %)
Nombre d'actifs (occupés ou chômeurs) pour 100 habitants de la classe d'âge

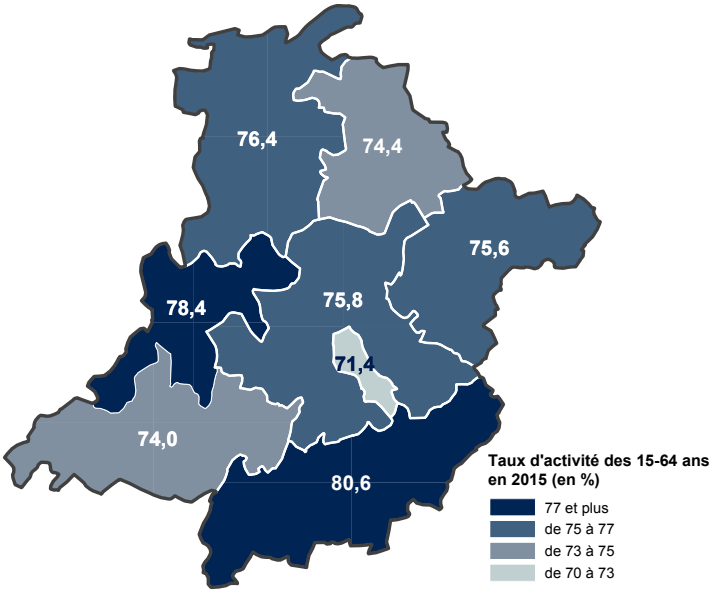

D'après source : INSEE - RP 2015

Évolution du nombre d'actifs entre 2010 et 2015 (en %)

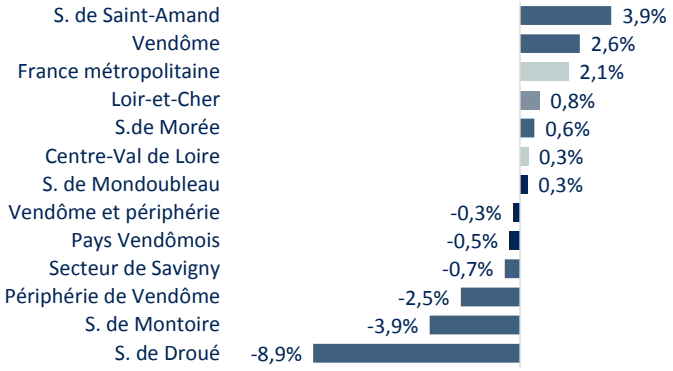

D'après source : INSEE - RP 2010 et 2015

Part des femmes parmi les salariés à temps partiel en 2015 (en %)

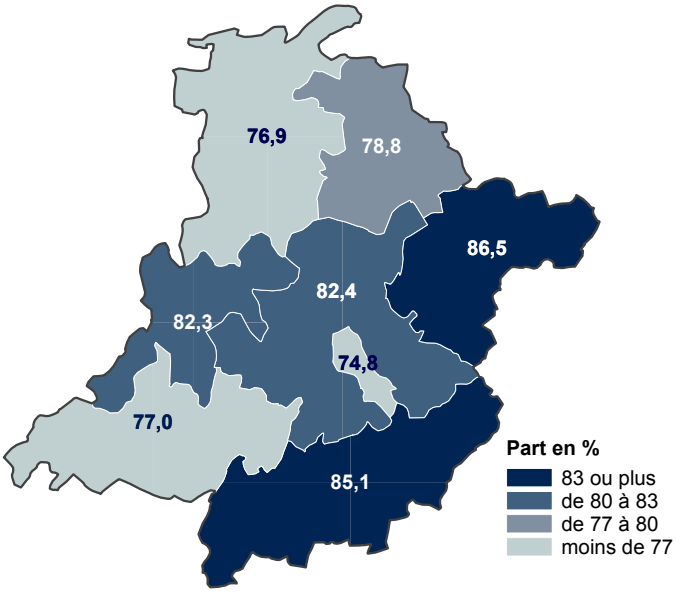

D'après source : INSEE - RP 2015

Une proportion d'emplois salariés précaires comparativement élevée

> Alors que l'emploi salarié précaire recule entre 2010 et 2015 au niveau régional et national, il augmente sensiblement en Loir-et-Cher (+ 5,3 %). La **hausse** est plus **modérée en Pays Vendômois (+ 3,0 %)**. Elle concerne la majorité des secteurs géographiques et apparaît **plus soutenue dans la ville de Vendôme** qui concentre près du tiers des **3 100 emplois salariés précaires** du **Pays**.

> Au total, les **CDD, contrats d'Intérim et emplois aidés représentent 13,6 % des emplois salariés du Pays**, avec de fortes disparités territoriales : la part des emplois précaires est **presque 2 fois plus** élevée **à Vendôme (20 %) que dans sa périphérie ou dans le secteur de Saint-Amand-Longpré** (inférieure à 11 %).

Part des salariés en emploi précaire en 2015 (en %)

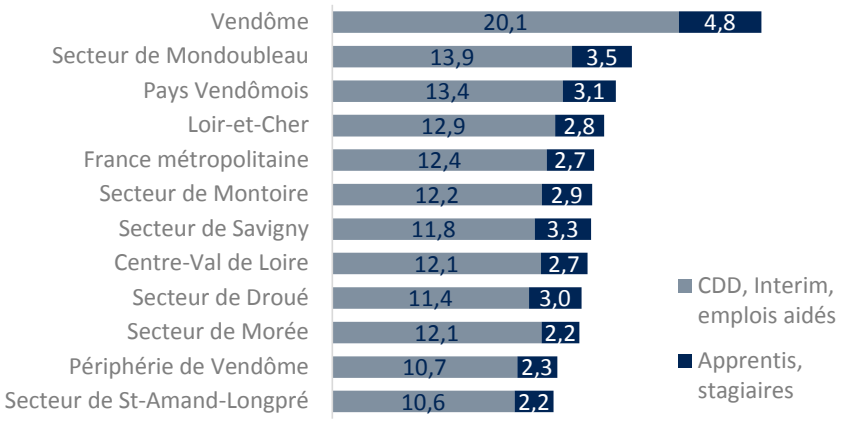

D'après source : INSEE - RP 2015

Une structure socioprofessionnelle proche de celle du Loir-et-Cher, mais des particularités locales marquées

> La structure socioprofessionnelle des actifs est assez proche de celle du département, avec toutefois une **proportion un peu plus forte d'agriculteurs** (+ 1,6 points) **et d'ouvriers** (+ 2,3 points).

> Les exploitants agricoles sont encore assez présents dans les secteurs de Mondoubleau (8,8 %) et Droué (11,3 %).

> **Plus du tiers des actifs** des territoires situés **en bordure de la Sarthe sont ouvriers**.

> Comme pour la plupart des villes de taille plus importante, **Vendôme et sa périphérie** enregistrent une **proportion plus élevée de cadres et professions intellectuelles supérieures** (respectivement 12,6 % et 11,2 %).

Répartition des actifs par catégorie socio-professionnelles en 2015 (en %)

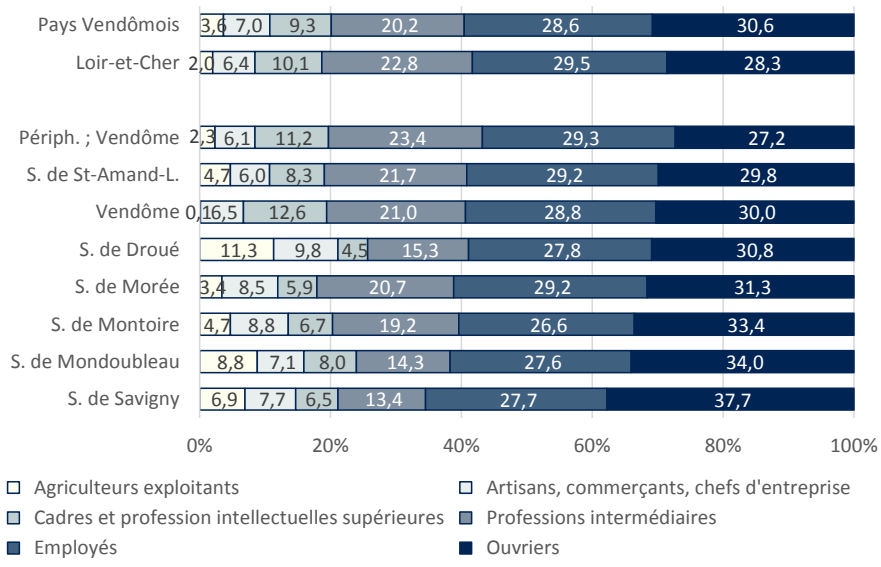

D'après source : INSEE - RP 2015

UNE POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER MOINS DIPLÔMÉE

Un niveau de diplôme de la population relativement faible dans les secteurs de Savigny et Droué

> Le Pays Vendômois et le Loir-et-Cher partagent les mêmes caractéristiques quant aux **niveaux de formation de leur population**, considérés comme **relativement faibles**. A cet égard, le Loir-et-Cher est plutôt mal classé au niveau national, figurant au **73e rang** des départements de métropole pour la proportion de personnes détentrices d'un diplôme de niveau Bac+2 au moins.

> Ils comptent à la fois **une plus forte proportion d'adultes d'âge actif ayant un faible niveau de formation** et **une moindre proportion de ceux ayant un niveau d'études supérieures.**

> Au sein du Pays, les **secteurs de Savigny et Droué** semblent **plus particulièrement touchés**. Parmi les résidents âgés de 20 à 64 ans, **près de 3 personnes sur 10 n'ont pas de diplôme ou au mieux un BEPC** (soit 5 points de plus qu'en moyenne dans le Pays). Ce sont aussi dans ces territoires que l'on retrouve **la plus faible part de diplômés du supérieur** (Bac +2 et plus). Cela peut s'expliquer en partie par la spécificité de leur tissu productif tourné davantage vers des activités agricoles (secteur de Droué) et industrielles (secteur de Savigny).

> **Vendôme** présente à la fois **une proportion de personnes peu diplômées assez élevée** (27,2 %) **et la plus forte part de diplômés du supérieur du Pays** (28,4 %).

> Dans sa périphérie et le sud du territoire, les diplômés du supérieur y sont également proportionnellement plus nombreux et les personnes peu formées peu présentes.

Répartition de la population de 20 à 64 ans non scolarisée selon le dernier diplôme obtenu en 2015 (en %)

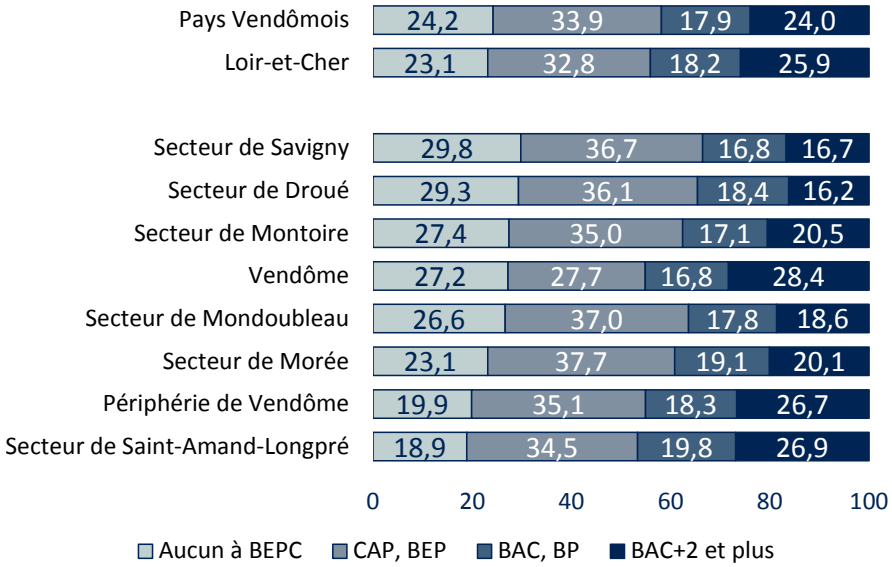

D'après source : INSEE - RP 2015

Part de la population non scolarisée de 20 à 64 ans ayant un faible niveau de formation en 2015 (en %)

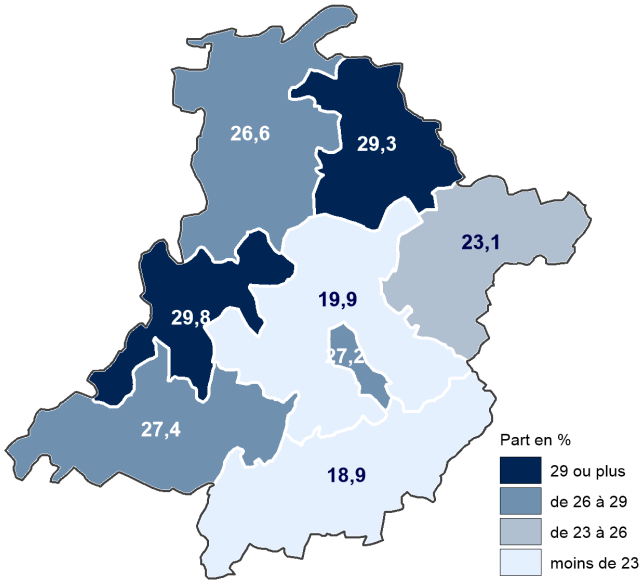

D'après source : INSEE - RP 2015

PLUS DE LA MOITIÉ DES PROJETS DE RECRUTEMENT SONT JUGÉS DIFFICILES DANS 26 MÉTIERS DIFFÉRENTS

Les métiers en tension localement le sont également au plan régional

Sur **1 450 projets de recrutement identifiés par Pôle emploi** dans le cadre de son enquête BMO en 2018 :

> **près d'un sur 2 générerait des difficultés de recrutement** (chiffre proche des moyennes départementale et régionale).

> **3 sur 10** concerneraient un **emploi saisonnier** (4 sur 10 en moyenne dans le Loir-et-Cher).

> Parmi les **métiers les plus recherchés dans le bassin d'emploi**, plusieurs sont principalement proposés sous forme d'**emplois saisonniers.** C'est notamment le cas pour les **agriculteurs salariés** (3/4 des emplois sont saisonniers et les **difficultés de recrutement sont importantes**) et les **professionnels de l'animation socioculturelle** (100 % d'emplois saisonniers, **pas de difficultés** de recrutement **déclarées**).

> Hors travaux saisonniers, des **difficultés de recrutement** sont particulièrement prégnantes dans certains métiers comme pour les **ouvriers non qualifiés en métallerie**, mais aussi les **aides à domicile** (en attestent également les différents témoignages des services d'aide à la personne) et les **aides-soignants.** Pour ces métiers, des difficultés similaires sont observées au niveau régional.

> De surcroît, le potentiel de départ à la retraite est important en Loir-et-Cher pour la plupart de ces métiers (les données ne sont pas disponibles à l'échelle du bassin d'emploi).

> Notons enfin que plusieurs **métiers du bâtiment** qui génèrent peu d'emplois (moins de 10 projets de recrutement identifiés lors de l'enquête) rencontrent toutefois des **difficultés de recrutement importantes** (maçons, plombiers, électriciens, couvreurs, dessinateurs en BTP, etc.).

Principaux métiers pour lesquels des projets de recrutement ont été identifiés dans le cadre de l'enquête BMO 2018 et nombre de projets difficiles

Emplois non saisonniers avec au moins 10 projets de recrutement en 2018 (en nombre d'emplois)

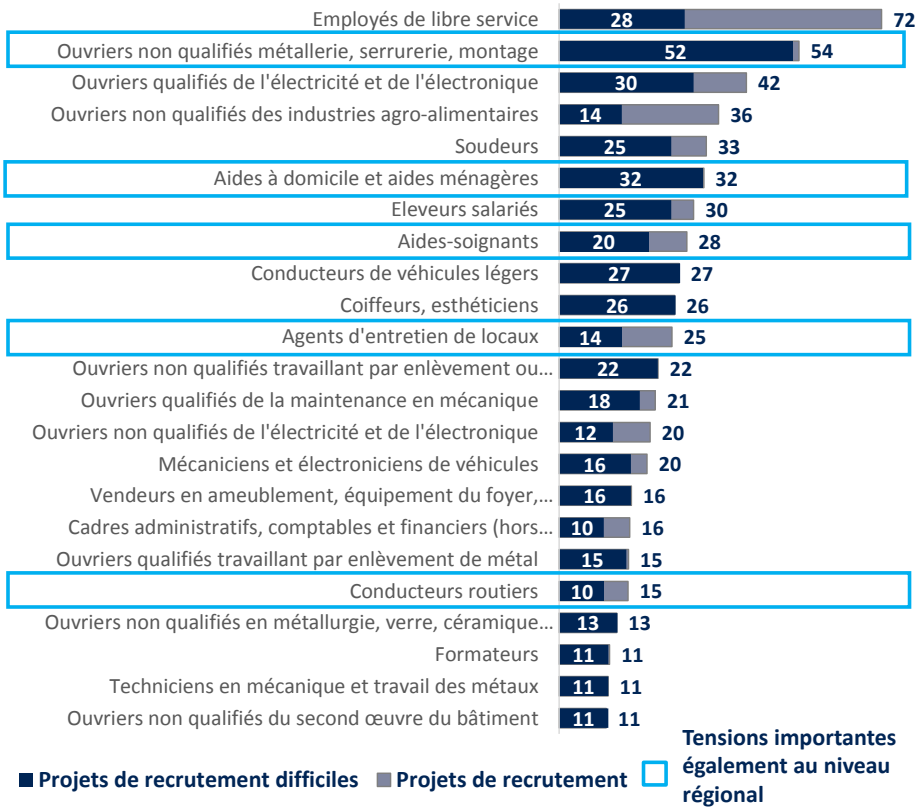

D'après source : Pôle Emploi - Enquête BMO 2018

MÉTHODOLOGIE

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2018

Chaque année, Pôle emploi adresse un questionnaire à plus de 1,6 million d'établissements afin de connaître leurs besoins en recrutement par secteur d'activité et par bassin d'emploi.

Cette enquête apporte des éléments de connaissance du marché du travail (besoins des entreprises, métiers porteurs, difficultés de recrutement; etc.). Les données sont accessibles par bassin d'emploi, par métier et par secteur d'activité.

UNE OFFRE LOCALE DE FORMATION CONTINUE ASSEZ LIMITÉE

> **32 actions de formation** ont été mises en oeuvre sur le territoire **dans le cadre du Plan régional de formation en 2017, dont 12 qualifiantes** (63 en 2016, dont 21 qualifiantes).

Nombre de places qualifiantes en formation continue dans le Pays Vendômois, par sous domaine de formation (sessions démarrées en 2017)

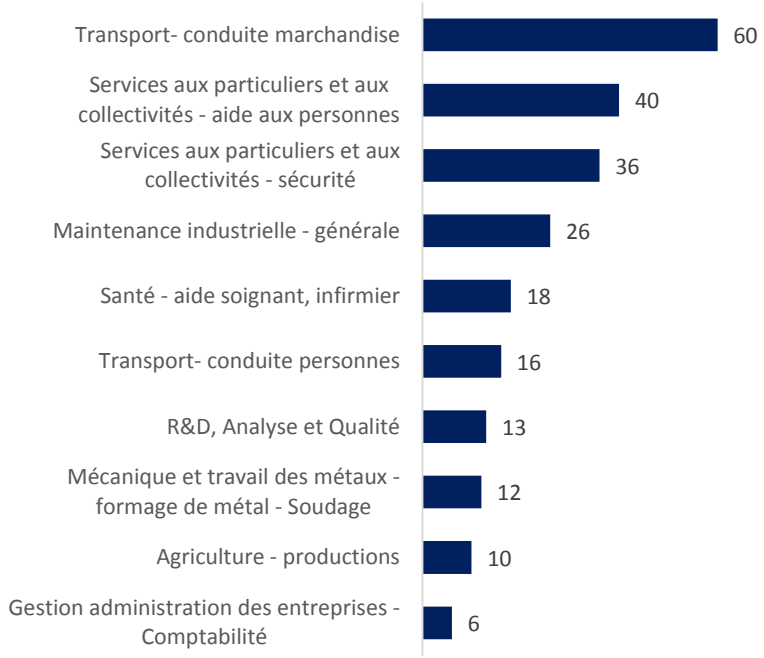

D'après sources : PRF, Pôle emploi, OPCA
Les domaines de formation regroupant moins de 5 places ne sont pas représentés

Une population plutôt très active…

> **Un taux d'activité élevé** (75,2 % de la population âgée de 15 à 64 ans), **supérieur à celui du Loir-et-Cher** qui se place au **24e rang sur 96** départements pour l'importance de ce taux et un taux d'activité des femmes (72,2 %) élevé.

> **Un taux d'emploi élevé** (66,1 % des actifs de 15 à 64 ans sont en emploi), **supérieur à celui du Loir-et-Cher** (65,6 %) qui se place au **25e rang.**

> Une **faible proportion de salariés à temps partiel** (16,2 %) proche de celle du Loir-et-Cher qui se place au 14e rang.

… mais quelques fragilités ou particularités

> Une **proportion de salariés en emploi précaire** (CDD, Intérim, contrats aidés) **plutôt élevée (13,4 %) :**
- elle est supérieure à celle du Loir-et-Cher (12,9 %), elle-même supérieure à celles observées au niveau de la région et de la métropole

- et sensiblement plus élevée dans la ville de Vendôme ainsi que, dans une moindre mesure, dans le secteur de Mondoubleau.

> Une **proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures plutôt faible** (9,3 %) inférieure à celle du Loir-et-Cher (10,1 %) qui se place au 58e rang.

Ces catégories socioprofessionnelles sont particulièrement sous-représentées dans les secteurs de Droué et de Morée (moins de 6 % des actifs).

L'emploi redémarre

> Près de 25 100 emplois sur le territoire en 2015, en baisse de 1,9 % en 5 ans (- 0,4 % en moyenne départementale)

> 14 625 emplois salariés privés (hors agriculture) fin 2017

> 520 emplois perdus entre 2008 et 2015

> Près de 130 emplois salariés privés regagnés entre 2015 et 2017

Des secteurs en tension

> Des **difficultés de recrutement** importantes notamment pour les **ouvriers non qualifiés en métallerie**, les **aides à domicile**, les **aides-soignants**, certains métiers du bâtiment ainsi que pour les emplois saisonniers agricoles.

Carte de synthèse des principales évolutions de l'emploi depuis 2010

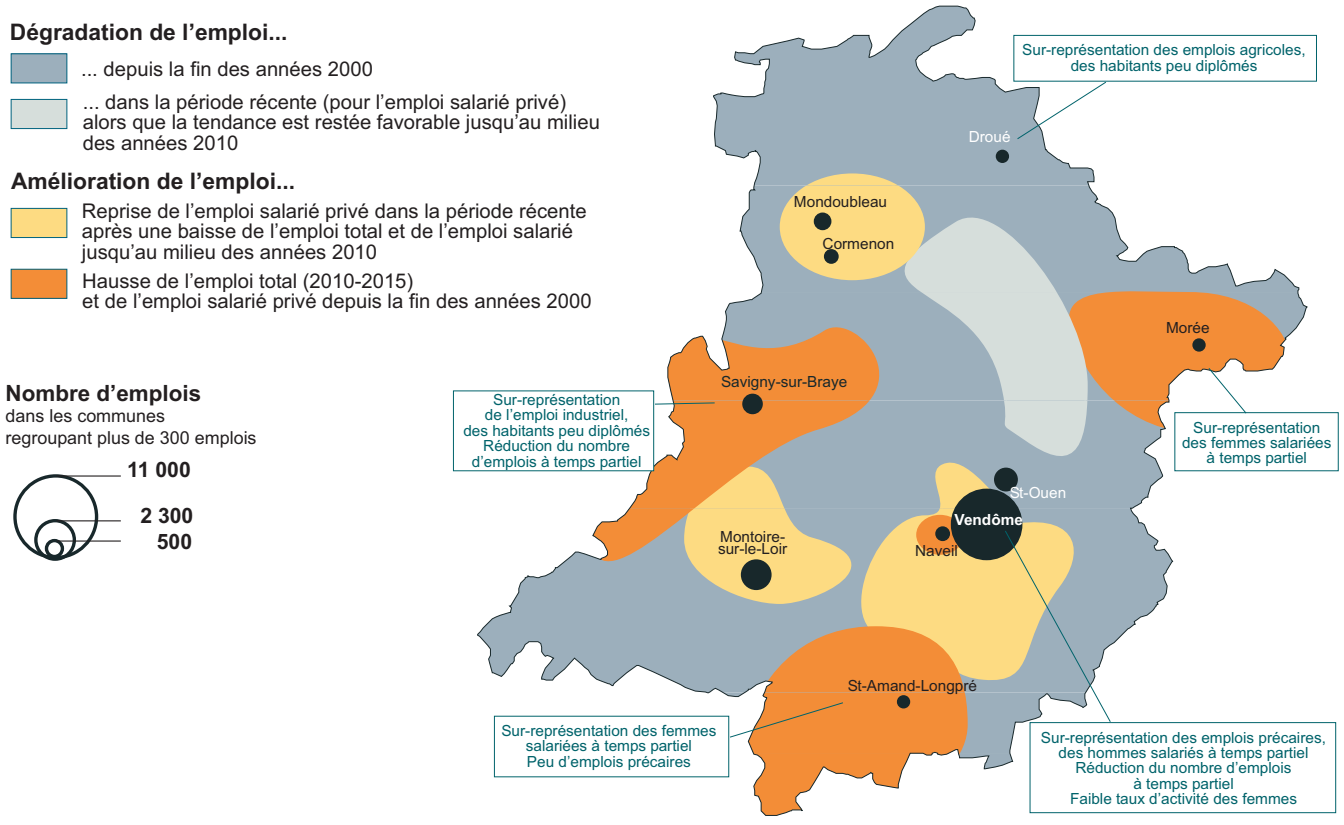

D'après sources : INSEE - RP 2010 et 2015, Urssaf (2008 à 2017)

LES PUBLICS EN DIFFICULTÉ AU REGARD DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION SOCIALE

UN TAUX DE CHÔMAGE CONTENU ET EN RECUL

Évolution comparée du taux de chômage (en %)

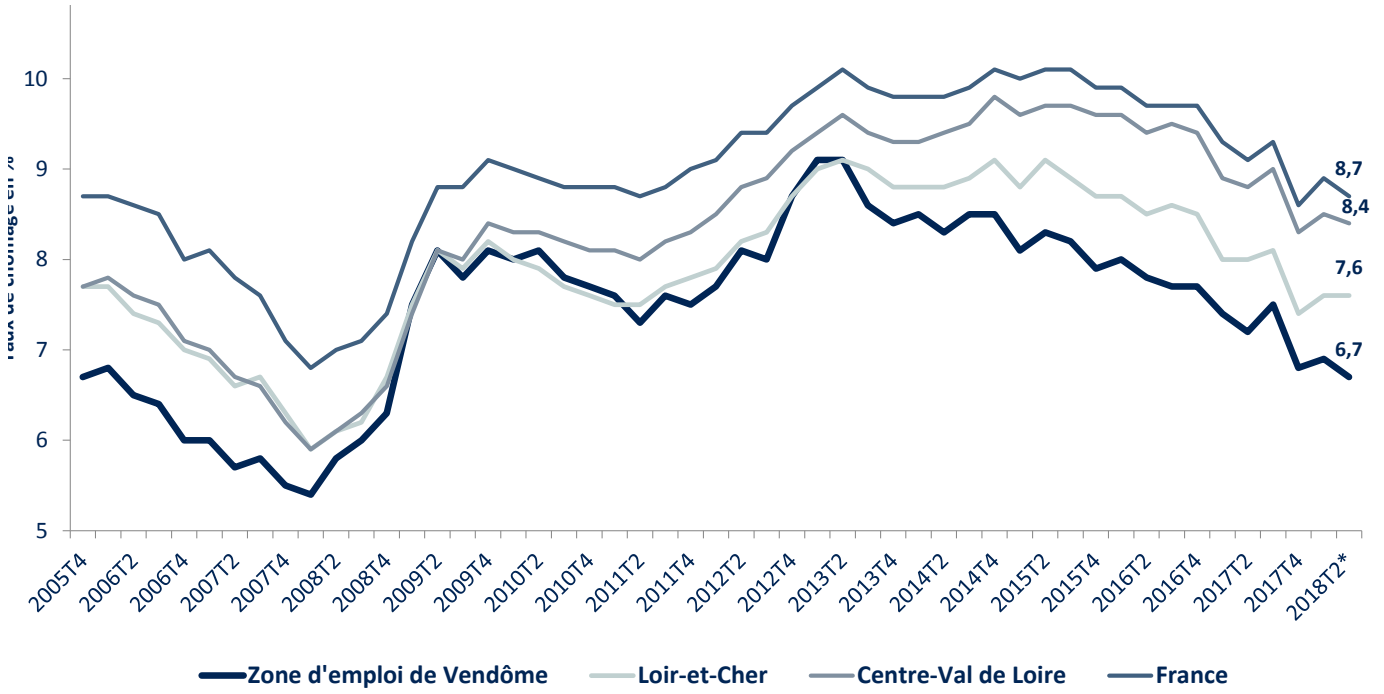

** Données provisoires*

D'après source : Ministère de l'Emploi, INSEE

5 367 demandeurs d'emploi, catégories A,B,C confondues

> Avec un **taux** de **6,7 %** fin juin 2018, le Vendômois apparaît moins affecté par le chômage que les autres territoires de référence (Loir-et-Cher : 7,6 % ; France métropolitaine : 8,7 %).

> Le nombre de **demandeurs d'emploi de catégorie A** (sans activité dans le mois), en recul depuis 2014 (- 5,8 % en 3 ans), **se stabilise en 2017** (**2 957** en Pays Vendômois, alors qu'il décroît encore légèrement dans le reste du département).

> Le nombre de **chômeurs** de catégorie B et C, **alternant contrats courts et périodes de recherche, tend également à se stabiliser en Vendômois,** après plusieurs années de forte hausse (+ 35 % en 4 ans), alors qu'il augmente encore globalement en Loir-et-Cher). 2 410 Vendômois sont concernés.

Évolution du nombre de demandes en fin de mois au 31/12 selon la catégorie
Arrondissement de Vendôme

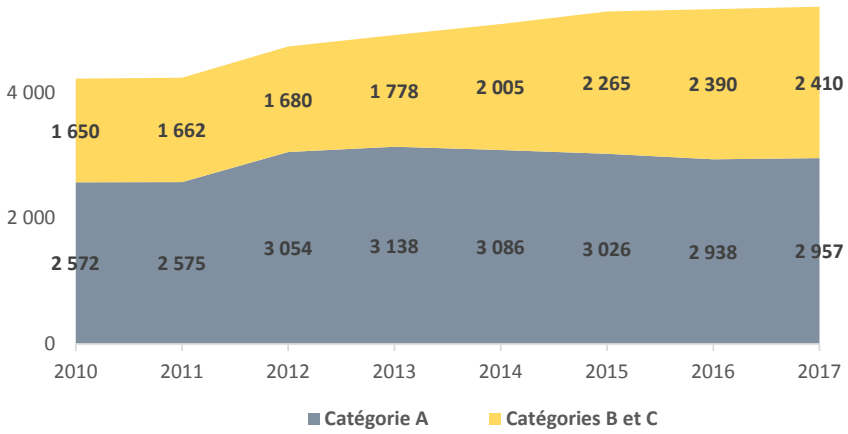

D'après source : Pôle emploi

MÉTHODOLOGIE

***Catégorie A** : correspond aux demandeurs sans emploi*
***Catégorie B** : demandeurs ayant travaillé au plus 78 heures au cours du mois*
***Catégorie C** : demandeurs ayant travaillé plus de 78 heures au cours du mois*

Davantage de chômeurs de longue durée

> Le **chômage de longue durée** (plus d'un an) est resté **inchangé en 2017** alors qu'il se réduit légèrement en Loir-et-Cher. Il affecte **43,3 % des demandeurs d'emploi** du territoire (Loir-et-Cher : 41,7). **Près du quart des chômeurs** sont inscrits à Pôle emploi depuis **plus de 2 ans** et cette **proportion** est **plus importante** encore dans les secteurs de **Savigny et Mondoubleau**.

> Le Pays Vendômois enregistre proportionnellement un peu plus de chômeurs âgés (près de 32 %, soit 935 personnes concernées) et **la situation s'est détériorée pour les seniors en 2017** de façon plus importante **au sein du territoire** (50 demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus supplémentaires en 1 an).

> Le chômage des jeunes recule, mais de façon plus modérée qu'au niveau départemental (baisse de 3,3 % pour le Pays, soit 15 jeunes de 25 ans de moins en 1 an).

Une proportion de chômeurs non diplômés dans la moyenne régionale

> Près d'**un demandeur d'emploi sur 5 ne dispose d'aucun diplôme** ou au mieux d'un BEPC ou brevet des collèges, comme observé au niveau régional.

> La part des chômeurs non diplômés est un peu plus élevée dans les Collines du Perche où elle est proche de la moyenne départementale. Ces données ne sont pas disponibles à un niveau territorial plus fin que l'EPCI.

Profil des demandeurs d'emploi de catégorie A au 31/12/2017

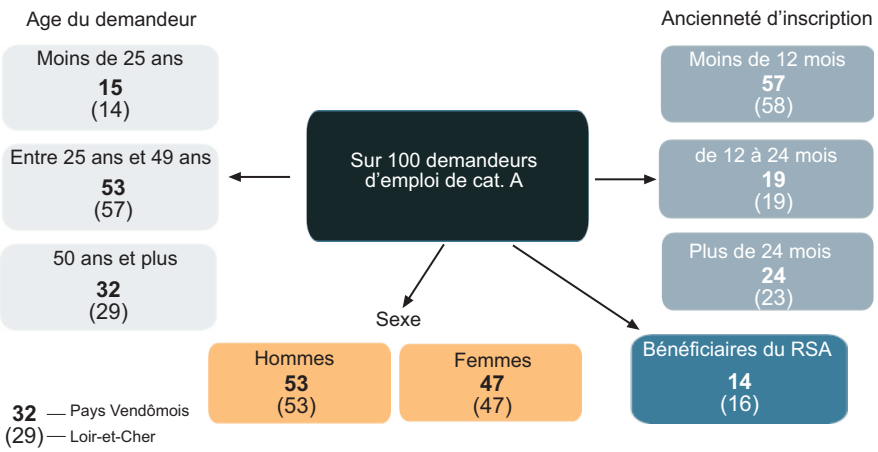

D'après source : Pôle emploi

Évolution 2017 comparée du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A au 31/12 selon les caractéristiques (en %)

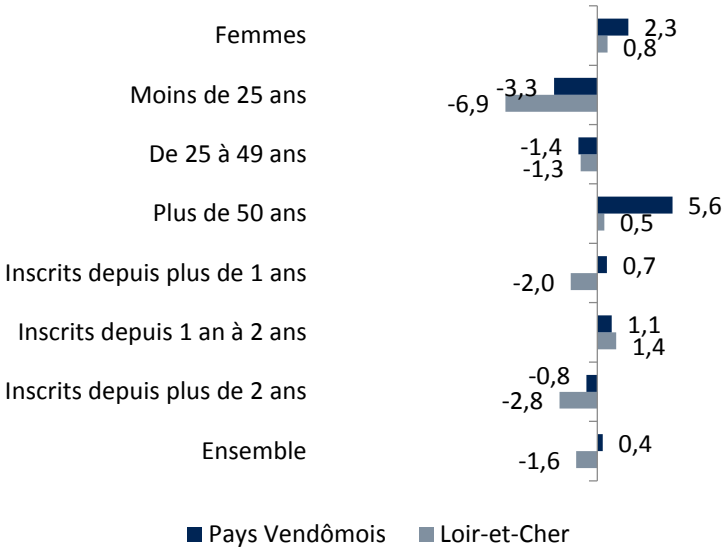

D'après source : Pôle emploi

Part des demandeurs d'emploi ayant un diplôme de niveau Vbis ou VI parmi les demandeurs d'emploi de catégorie A au 31 décembre 2017 (en %)

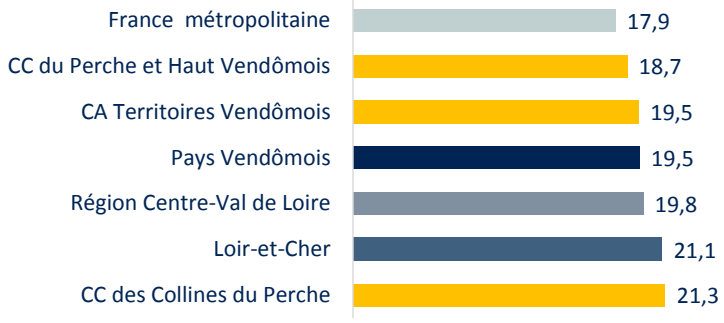

D'après source : Pôle emploi

Indicateur de chômage en 2017 (en %) et principales caractéristiques des territoires

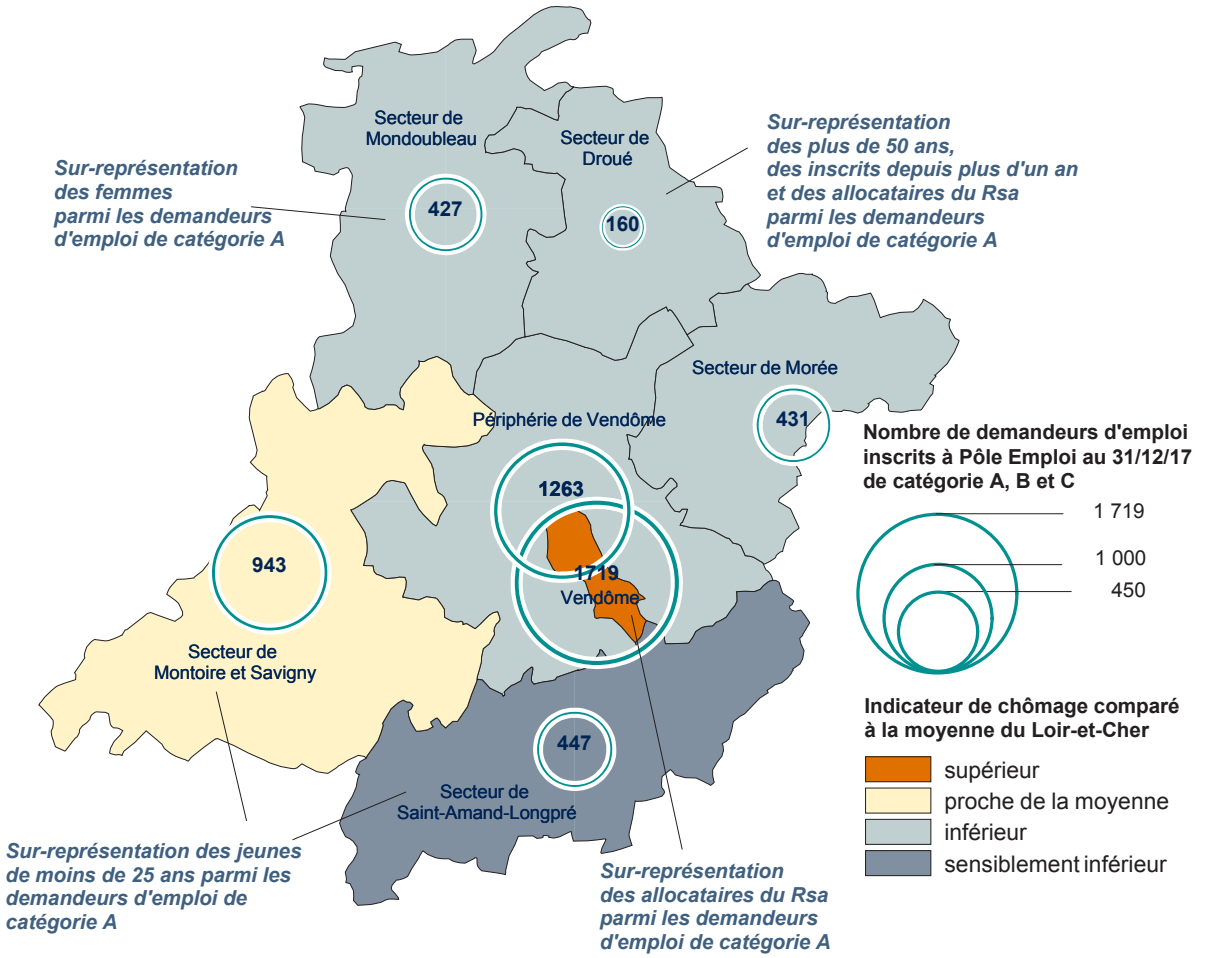

D'après source : Pôle emploi

Un accès aux services de Pôle emploi qui devrait être facilité par l'ouverture des MSAP

> La quasi totalité du Pays enregistre un **indicateur de chômage inférieur à la moyenne départementale, excepté** pour quelques communes dont **Mondoubleau et Vendôme**, où il est désormais supérieur à celui de Romorantin-Lanthenay.

> **23 % des chômeurs** résident **à plus de 10 min en voiture d'une agence Pôle emploi (35 % dans le département)** mais l'ouverture ces dernières années des MSAP de Droué, Mondoubleau et Morée ainsi que la présence de la Maison de l'emploi de Montoire facilitent toutefois l'accès aux services de Pôle emploi. Les demandeurs d'emploi peuvent ainsi être accompagnés dans leurs démarches et disposer librement des outils numériques nécessaires.

LA MAISON DE L'EMPLOI DE MONTOIRE

Ouverte à l'initiative de la municipalité de Montoire-sur-le-Loir en 2006, la Maison de l'emploi, des métiers et de la formation est une structure de proximité, au service des habitants du secteur de Montoire ainsi que des entreprises locales.

Une permanence d'accueil, d'information et d'orientation est ouverte 7 demi-journées par semaine (accompagnement des demandeurs d'emploi dans leurs démarches, information sur les dispositifs d'aide à l'insertion sociale et professionnelle, aide aux recherches de formation, etc.).

Elle propose également un accès libre à Internet, des accompagnements collectifs, stages (projet professionnel et recherche d'emploi) et ateliers (techniques de recherche d'emploi), des formations accessibles aux demandeurs d'emploi et allocataires du RSA.

S'y tiennent des permanences de partenaires dont la Mission locale, l'AVADE, le CIAS (sur rendez-vous) ou Pôle emploi.

UN ACTIF SUR 10 PERÇOIT LE RSA OU LA PRIME D'ACTIVITÉ

Le nombre d'allocataires de la Prime d'activité s'accroît de 4 % pour sa deuxième année de mise en œuvre

La prime d'activité, mise en place au 1/1/2016, remplace la prime pour l'emploi et le RSA "activité". Ce dispositif est donc monté en puissance au cours des 2 dernières années.

> Plus de **2 400 actifs du Pays Vendômois** la perçoivent fin 2017. L'accroissement du nombre de bénéficiaires (+ 3,8 % en un an) y est plus modéré que pour l'ensemble du département (+ 8 %).

> Ces «travailleurs à revenus modestes» représentent **près de 8 actifs sur 100 comme en moyenne métropolitaine.**

> Ils sont proportionnellement **2 fois plus nombreux à Vendôme** (13,3 % soit 900 actifs concernés) **que dans** la plupart des **autres territoires du Pays.** Cette proportion est cependant proche de celle observée à Romorantin et inférieure à celle de Blois (15 %).

> Au total, **5 000 habitants du Pays** sont **couverts par ce dispositif.**

La baisse du nombre de bénéficiaires du RSA se ralentit en 2017

> Le **nombre d'allocataires du RSA se réduit depuis 2014** et est repassé sous la barre des 1 200 depuis 2 ans. Cette évolution **s'inscrit dans la tendance régionale et nationale**, la baisse s'étant toutefois amorcée une année plus tôt mais après une période de hausse plus marquée. Le nombre de foyers allocataires retrouve ainsi son niveau de 2013.

> Au cours de l'**année 2017**, la baisse apparaît toutefois plus timide dans le **Pays (- 0,9 %)** qu'au niveau départemental (- 1,7 %).

> Les **évolutions** sont **contrastées selon les territoires** : recul dans le secteur de Morée et de Montoire-Savigny ; **hausse** légère en périphérie de Vendôme, **plus importante dans les secteurs de Saint-Amand-Longpré et Droué**.

Nombre d'allocataires CAF percevant la prime d'activité fin 2017 et proportion pour 1 000 actifs

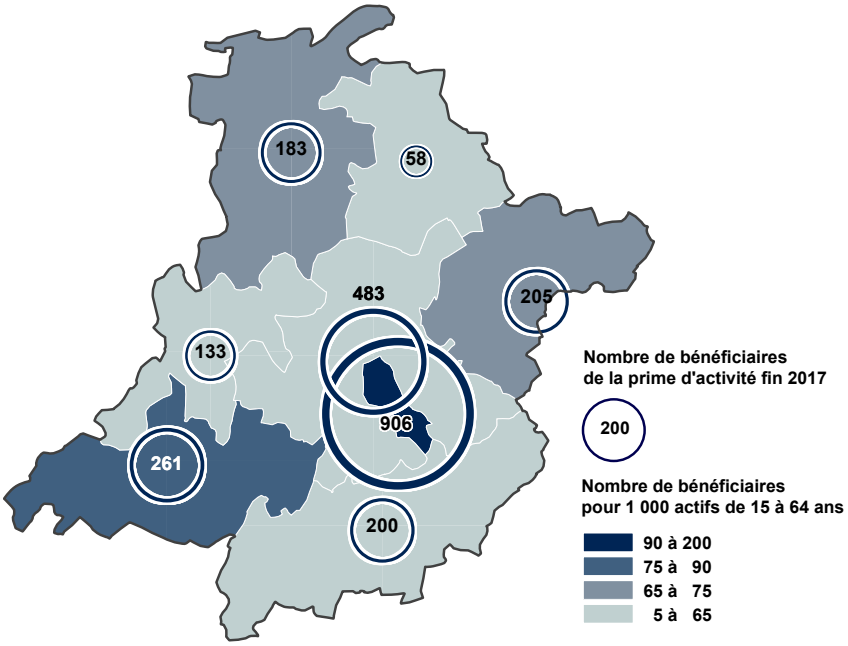

D'après sources : Insee – RP 2015, CAF de Loir-et-Cher 2017

Évolution du nombre de foyers allocataires du RSA (au 31/12) en Pays Vendômois (en nombre de bénéficiaires)

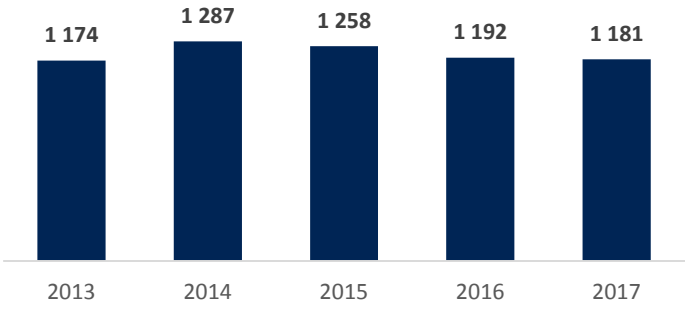

D'après sources : CAF de Loir-et-Cher, MSA Berry Touraine

Évolution comparée du nombre de foyers allocataires du RSA (au 31/12) base 100 en 2013

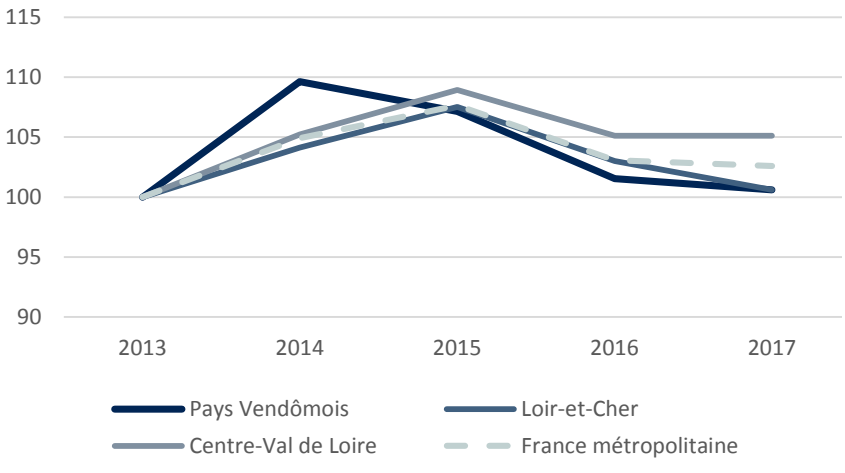

D'après sources : DREES, CAF de Loir-et-Cher, MSA Berry Touraine

… mais une proportion d'allocataires qui demeure très modérée parmi la population des 20 à 64 ans

> La **proportion d'allocataires parmi la population âgée de 20 à 64 ans** est nettement **plus faible dans le Pays** : 32 pour 1 000 contre 38 au niveau départemental, le **Loir-et-Cher** étant lui-même plutôt bien positionné (au **40e rang** des 96 départements de métropole).

> Comme dans la plupart des villes de taille plus importante, la proportion d'habitants au RSA est supérieure à **Vendôme** (plus de 60 allocataires pour 1 000 hab. âgés de 20 à 64 ans) mais ce **ratio** est **sensiblement inférieur à** celui enregistré pour **Blois** (83 ‰) **ou Romorantin** (85 ‰). 521 foyers en sont bénéficiaires.

> Hormis Vendôme, le secteur de Droué enregistre également un taux supérieur aux principales valeurs de référence, avec 50 foyers bénéficiaires.

Une ancienneté dans le dispositif proche de la situation départementale

> En moyenne près de 37 % des bénéficiaires ont moins de 2 ans d'ancienneté (35,6 % pour l'ensemble du département).

> 38 % des foyers bénéficiaires sont présents dans le dispositif depuis 5 ans ou plus (39 % en moyenne départementale) et l'ancienneté moyenne des bénéficiaires est plus importante dans les secteurs de Montoire et Savigny. Elle apparaît nettement plus faible dans le secteur de Droué.

Nombre d'allocataires du RSA au 31/12/2017*
pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans

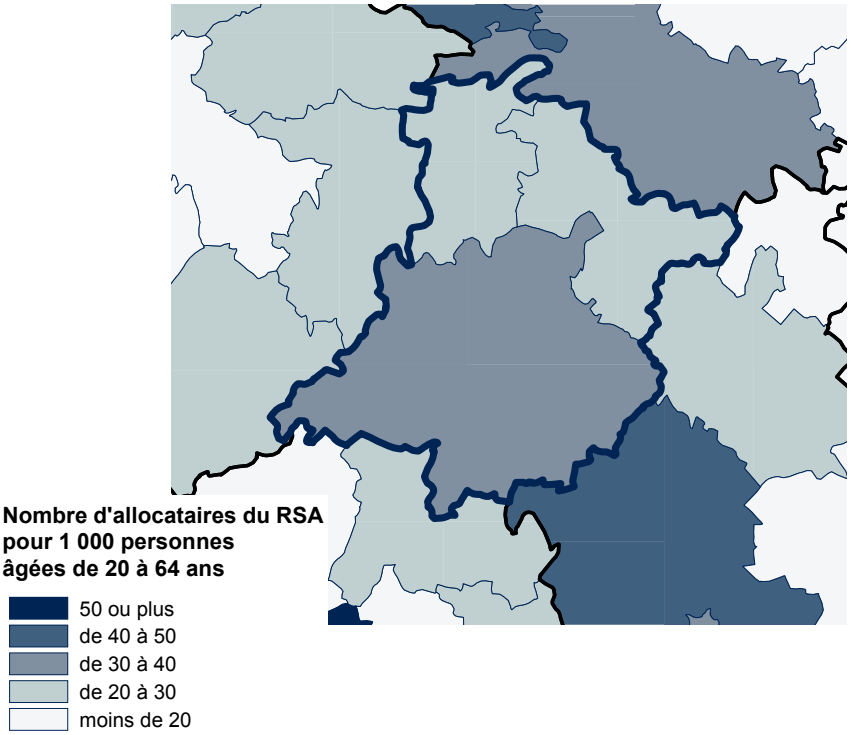

** Foyers allocataires de la CAF uniquement*

D'après sources : Insee – RP 2015, CNAF 2017

Nombre d'allocataires du RSA au 31/12/2017
pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans

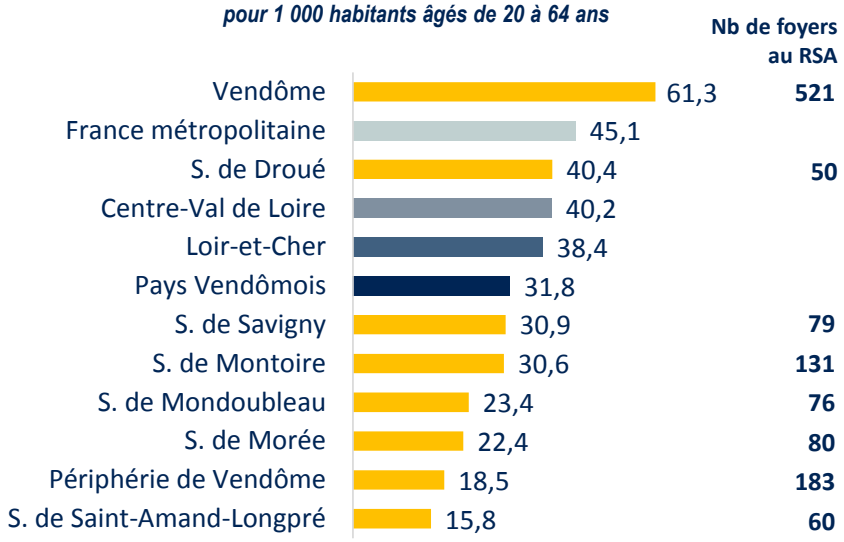

D'après sources : DREES - 2017, CAF de Loir-et-Cher - 2017, MSA Berry Touraine - 2017, INSEE, RP 2015

Répartition des foyers allocataires du RSA selon l'ancienneté (fin 2017)

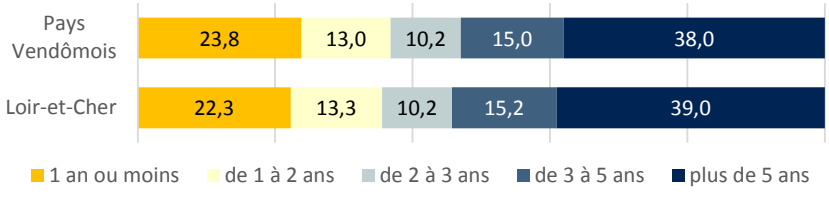

D'après source : Service Insertion et solutions d'emploi du Conseil départemental

Davantage de seniors au RSA

> La proportion de jeunes présents dans le dispositif est plutôt faible en Vendômois : 17,5 **%** des allocataires **ont moins de 30 ans contre 21 % en Loir-et-Cher**.

> Le dispositif n'est ouvert aux jeunes de 18 à 25 ans que s'ils sont parents isolés ou s'ils justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle, ce qui représente environ 70 situations en Vendômois en 2017 (4,7 % de l'ensemble des allocataires et leurs conjoints ; Loir-et-Cher : 5,5 %).

> Inversement, les **allocataires de 50 ans ou plus y sont sur-représentés** (29,7 % contre 25,3 % pour le Loir-et-Cher). L'accès à l'emploi des seniors semble plus difficile sur le territoire du Pays, le chômage affecte également davantage cette catégorie d'âge.

> **123 bénéficiaires perçoivent une majoration pour parent isolé**[1], soit un peu plus d'**un foyer allocataire du RSA sur 10** (seules les données de la CAF sont disponibles).

Plus de 6 500 ménages sont couverts par le RSA ou la prime d'activité

> Au total, avec les conjoints et personnes à charge, 2 236 personnes sont couvertes par le RSA et 5 030 par la prime d'activité, une partie pouvant être couverte par les 2 dispositifs.

Répartition des allocataires du RSA et de leurs conjoints selon l'âge (fin 2017)

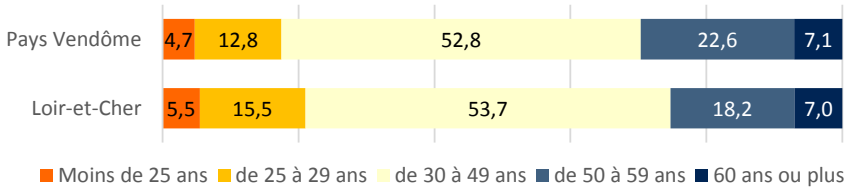

D'après source : Service Insertion et solutions d'emploi du Conseil départemental

Part de la population couverte par le RSA et par la Prime d'activité au 31/12/2017
En nombre de personnes couvertes au 31/12/2017 pour 100 habitants

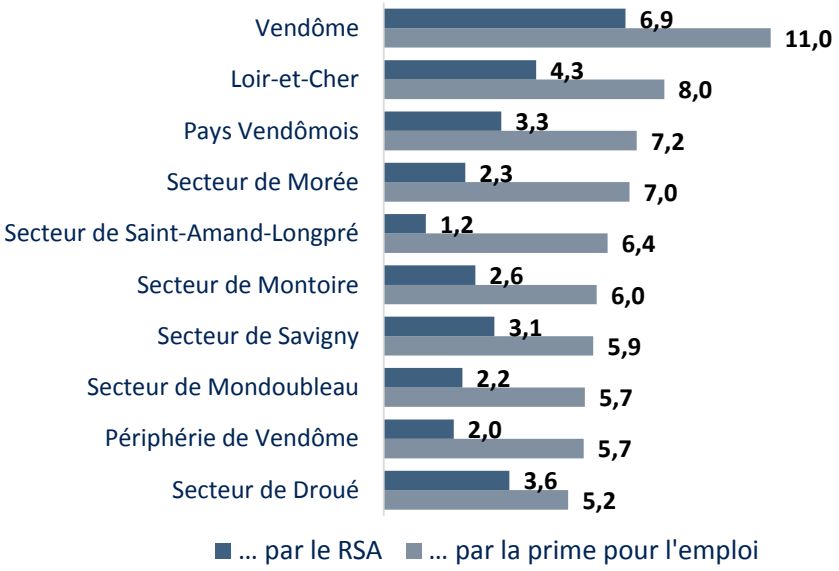

D'après sources : Insee – RP 2015, CAF et MSA 2017

JOB 41 : UNE MISE EN RELATION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA ET DES ENTREPRISES QUI RECRUTENT

Début 2017, le Conseil départemental de Loir-et-Cher a lancé Job41.fr, un service en ligne permettant de mettre en relation les allocataires du RSA et les entreprises qui recrutent près de chez eux. Cette initiative est une première en France.
Basée sur des algorithmes de matching et la géolocalisation, Job41 répond aux besoins des :

- *entreprises qui sont mises en relation directe avec les profils et compétences dont elles ont besoin et qui contribuent à favoriser l'insertion professionnelle dans le département.*
- *allocataires du RSA qui constituent rapidement et facilement des CV complets et postulent directement à des offres d'emploi près de chez eux.*

Les allocataires du RSA sont accompagnés dans leurs démarches. Une hotline permet de répondre à toutes leurs questions et aux éventuels problèmes de connexion. De plus, les allocataires recrutés sont suivis pour garantir une bonne intégration au sein des entreprises.

1 - Ce montant forfaitaire majoré est accordé à partir du mois au cours duquel survient l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage, dépôt de la demande si l'événement est antérieur.

Le montant forfaitaire majoré peut être accordé pendant 12 mois, continus ou discontinus, au cours d'une période de 18 mois suivant l'événement.

Si le plus jeune enfant à charge a moins de 3 ans, le montant forfaitaire majoré est accordé jusqu'à ses 3 ans.

Carte de synthèse des bénéficiaires de la prime d'activité et/ou du RSA

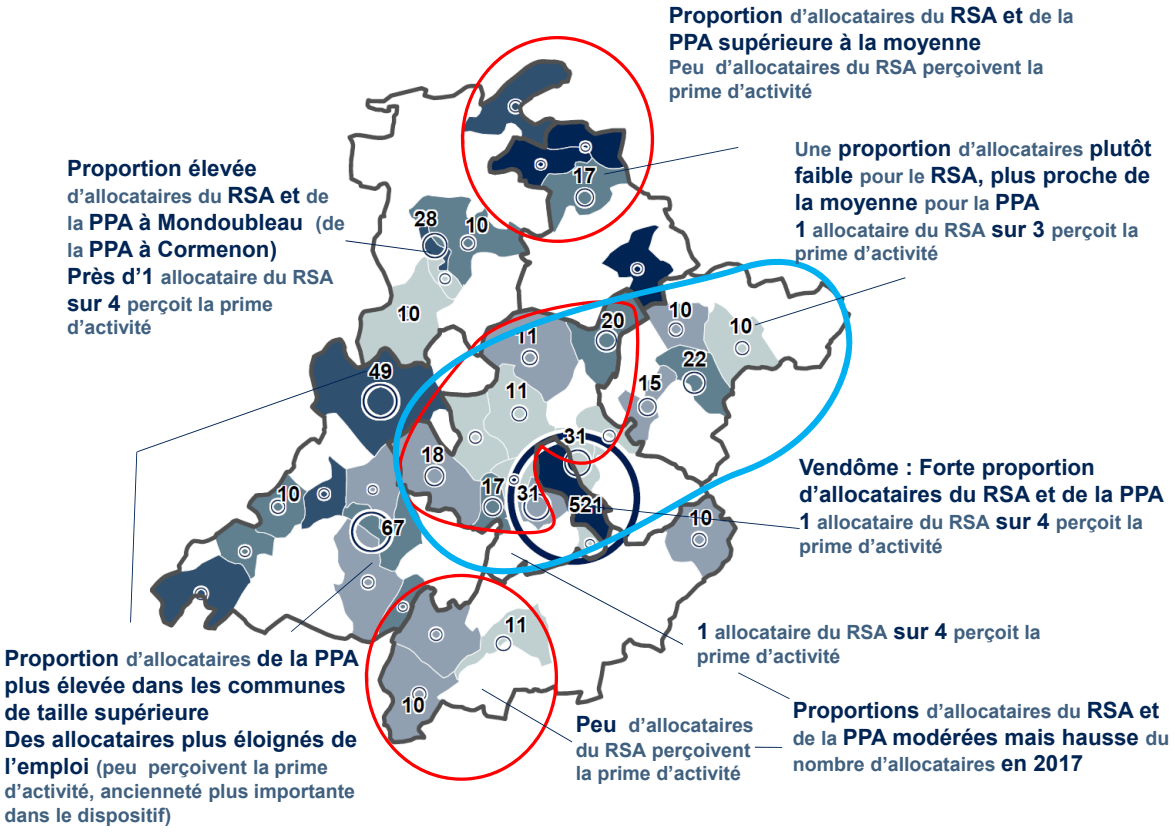

Des allocataires du RSA plus éloignés de l'emploi dans certains secteurs

> **Un quart des allocataires du RSA perçoivent également la prime d'activité**, comme au niveau départemental. Il s'agit d'allocataires du RSA qui exercent une **activité professionnelle ponctuelle ou** qui ont une activité plus régulière mais qui perçoivent la PPA du fait de leurs **faibles ressources** (temps partiel, travailleurs indépendants, etc.). 277 actifs du Pays sont dans cette situation.

> La **proportion** d'allocataires du RSA proches de l'emploi est **plus faible dans les secteurs de Droué, Savigny et Saint-Amand-Longpré** (inférieure à 20 %). A l'inverse, 32 % des allocataires du RSA perçoivent également la prime d'activité dans le secteur de Morée.

D'après sources : : Insee – RP 2015, CAF et MSA 2017

UNE PROPORTION PLUS ÉLEVÉE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH)...

... et un nombre de bénéficiaires qui augmente encore

> **1 265 habitants ont perçu l'AAH** fin 2017. En 3 ans, leur nombre s'est accru 2 fois plus vite qu'en région ou en métropole (+ 17 % ; + 5,5 % en 2017).

> Ils sont proportionnellement plus nombreux en Pays Vendômois : 34 bénéficiaires pour 1 000 personnes âgées de 20 à 64 ans (moins de 30 % en région comme en métropole).

> Ils sont logiquement **plus nombreux dans les secteurs qui disposent d'une offre de structures d'hébergement.** C'est notamment le cas à Vendôme et dans plusieurs communes périphériques, à Cormenon ou à Montoire.

> La sur-représentation des bénéficiaires de l'AAH s'explique également par la pyramide des âges moins favorable en Vendômois ; **la moitié des personnes qui ont un droit ouvert à l'AAH sont âgées de 50 ans ou plus**, comme dans le reste du Loir-et-Cher.

> Un **foyer occupationnel pour personnes handicapées vieillissantes** a été inauguré en 2018 à Vendôme. Il permet l'accueil de 10 personnes déficientes intellectuelles et psychiques âgées de 55 à 65 ans.

> **2 280** actifs ont une **reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé**[1] (RQTH). La plupart d'entre eux sont en emploi ou en recherche d'emploi en milieu ordinaire.

> En moyenne, on recense 75 personnes en RQTH pour 1 000 actifs de 20 à 34 ans (84 en Loir-et-Cher).

> **Une entreprise adaptée et 3 ESAT** (établissements et services d'aide par le travail) regroupant 166 places sont répartis sur le territoire et plusieurs structures sont localisées à proximité.

Nombre de bénéficiaires de l'allocation pour adultes handicapés (AAH) au 31/12/2017, ratio pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans et établissements d'hébergement pour adultes handicapés

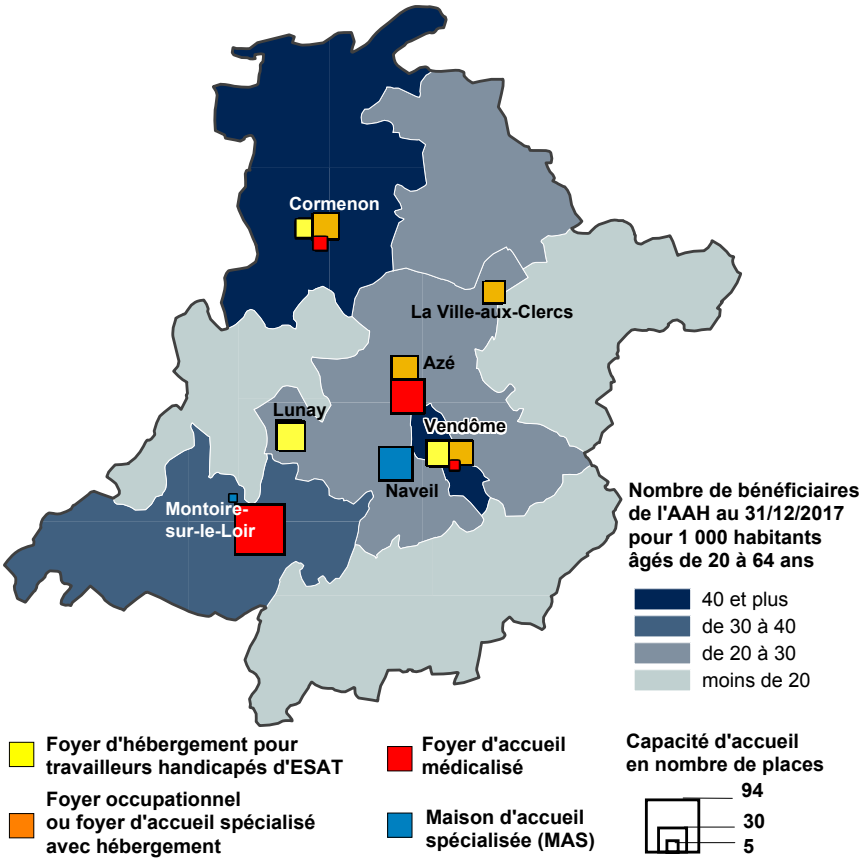

D'après sources : CAF, MSA (2017), Insee – RP 2015, ARS, Conseil départemental,

Nombre de personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé au 31/12/2016 et ratio pour 1 000 actifs

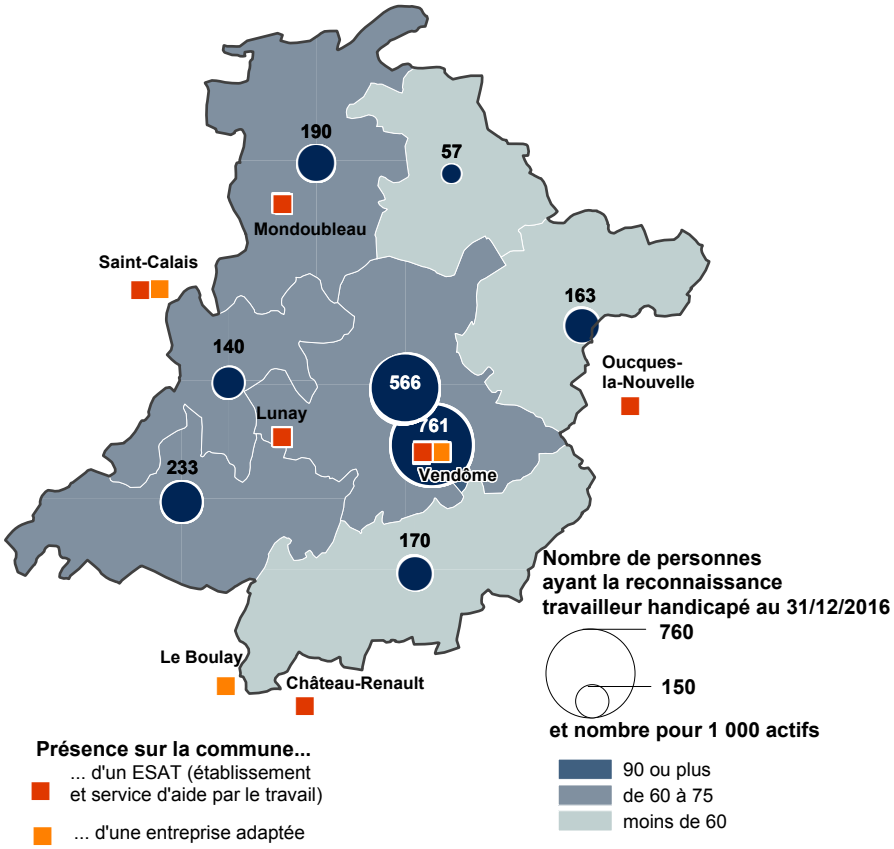

D'après sources : Insee – RP 2015, MDPH 2016

1 - Données relatives aux droits ouverts auprès de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) au 31/12/2016. Les données 2017 sont en cours de consolidation)

Quelques secteurs plus éloignés des structures mais des salariés provenant de tout le territoire

> **275 personnes éloignées de l'emploi** ont effectué un **parcours au sein d'une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) au cours de l'année 2017**. Alors que le nombre de salariés en insertion décroît en Loir-et-Cher depuis plus d'une décennie, la tendance s'est inversée en Vendômois dans la période récente (+ 12 % en 4 ans ; Loir-et-Cher : - 9 %).

> **Plus de 8 salariés en insertion sur 10** résidant en Pays Vendômois **travaillent au sein de l'une des 2 structures basées à Vendôme** : l'Avade, association intermédiaire, ou la Régie de quartiers de Vendôme qui a déployé plusieurs chantiers d'insertion. Les autres ont assuré des missions via une entreprise de travail temporaire d'insertion ou une autre association intermédiaire (Eclair le plus souvent, qui propose des permanences à Montoire, Mondoubleau et Savigny, ainsi qu'à Oucques-la-Nouvelle).

Localisation des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et nombre de salariés en insertion selon la commune de résidence en 2017

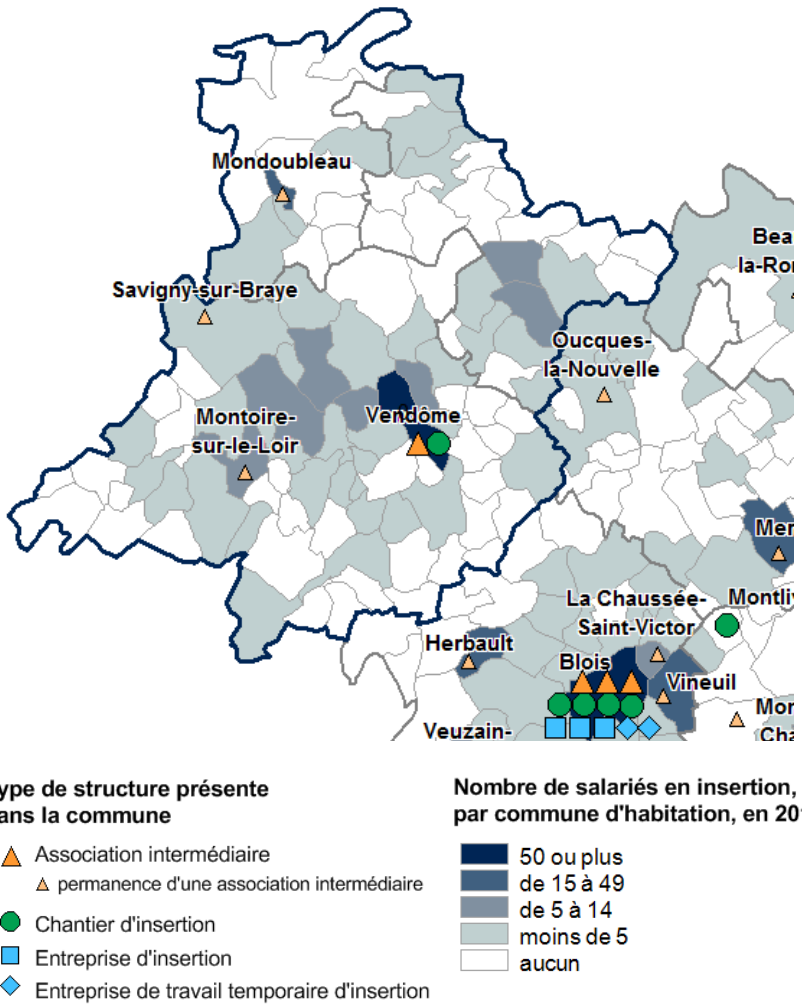

Type de structure présente dans la commune

- Association intermédiaire
- permanence d'une association intermédiaire
- Chantier d'insertion
- Entreprise d'insertion
- Entreprise de travail temporaire d'insertion

Nombre de salariés en insertion, par commune d'habitation, en 2017

- 50 ou plus
- de 15 à 49
- de 5 à 14
- moins de 5
- aucun

D'après sources : SIAE, bilan 2017

MÉTHODOLOGIE

*L'insertion par l'activité économique (IAE) est un **accompagnement dans l'emploi** proposé par des structures conventionnées par l'État à des **personnes très éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle**. Ces **structures**, dites **SIAE**, **bénéficient en contrepartie d'un soutien financier et l'État et du Conseil départemental** (aide au fonctionnement et cofinancemment des aides au poste d'insertion de l'État pour les allocataires du RSA entrés en parcours d'insertion dans un chantier d'insertion).*
Pour plus d'information : voir Les fiches de l'Observatoire N°150 - Bilan de l'insertion par l'activité économique en Loir-et-Cher en 2017 - Oct 2018

> On relève dans le Pays, une **plus forte proportion de "publics fragiles" éloignés géographiquement des structures d'insertion par l'activité économique** ou de leurs permanences. Ainsi, **près de 3 chômeurs de longue durée sur 10 et 2 bénéficiaires du RSA sur 10** résident à plus de 10 min en voiture d'un point d'accueil. Ces proportions sont supérieures à celles observées en moyenne pour le département. Néanmoins on constate, parmi les salariés en insertion, des habitants de communes plus éloignées des structures. C'est notamment le cas dans le secteur de Droué.

Plus d'une sortie d'IAE sur 3 s'est faite vers l'emploi

> A leur **entrée dans un parcours d'insertion, un tiers** des salariés en insertion bénéficiait du **RSA** ; **la moitié** était **inscrite à Pôle emploi depuis plus d'un an** (7/10 en moyenne pour le Loir-et-Cher).

> Les **structures du Vendômois accueillent davantage de femmes** (55 %) du fait des activités proposées, **de personnes de 50 ans ou plus** (36 %, soit 10 points de plus qu'en moyenne départementale). Rappelons que le chômage des seniors est plus défavorable en Vendômois. Les structures semblent donc bien cibler les publics les plus éloignés de l'emploi.

> **4** salariés **sur 10** disposent d'un **très faible niveau de formation** (Vbis ou VI) mais parmi les salariés diplômés, certains possèdent un diplôme non reconnu en France.

> Près de 80 salariés en insertion en 2017 vivent au sein du quartier prioritaire de la politique de la ville.

> **Une cinquantaine** de personnes sont **sorties du dispositif au cours de l'année**, dont **la moitié vers un emploi, une formation,** une autre structure ou en raison de l'ouverture de leurs droits à la retraite. Les sorties vers l'emploi ont été proportionnellement moins nombreuses que sur le reste du département et sont en léger recul par rapport à 2016.

Temps d'accès en voiture à une structures d'insertion par l'activité économique de Loir-et-Cher (siège, antenne ou permanence) en 2018

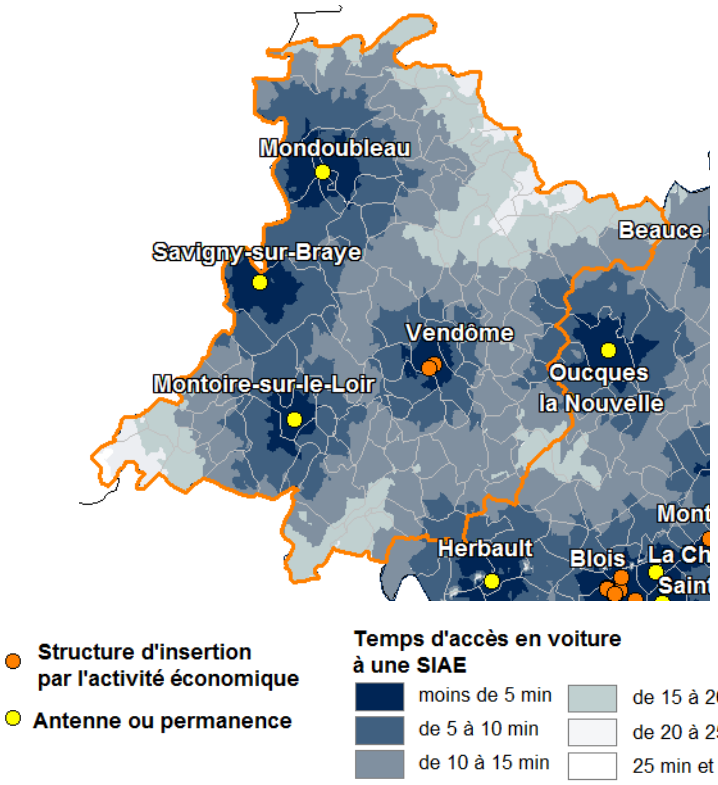

D'après sources : SIAE, Observatoire de l'Économie et des Territoires

CE QU'IL FAUT RETENIR

> Un **taux de chômage** très **faible** : 2 points en dessous de la moyenne nationale (**6,7 % fin juin 2018**).

> Un peu moins de 3 000 demandeurs d'emploi de catégorie A (sans activité dans le mois).

> **Davantage de chômage de longue durée** : 1 demandeur d'emploi sur 4 est inscrit depuis plus de 2 ans à Pôle emploi.

> **2 400 actifs perçoivent la prime d'activité** en raison d'un temps de travail partiel ou irrégulier, ou de revenus très modestes.

> Un quart des bénéficiaires du RSA la perçoivent. **1 181** foyers sont **allocataires du RSA fin 2017**, soit **100 de moins qu'en 2014**. Leur poids dans la population âgée de 20 à 64 ans (32 pour 1 000) se maintient à un niveau sensiblement plus faible qu'aux autres échelons géographiques.

> **Plus de la moitié** des allocataires du RSA sont **dans le dispositif depuis 3 ans ou plus, comme au niveau départemental**.

> **2 280** personnes reconnues **travailleurs handicapés** fin 2016, dont la moitié est âgée de 50 ans ou plus.

> Globalement, l'**insertion professionnelle des seniors** paraît un peu **moins aisée** en Pays Vendômois :

- le **chômage** s'y est **aggravé en 2017 pour les** demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus, qui sont de surcroît proportionnellement plus nombreux que dans le reste du département (32 % contre 29 %) ;

- ils sont également **sur-représentés parmi les allocataires du RSA** (27 % contre 24 % en moyenne départementale).

> La **situation** est **plus favorable pour les jeunes**, proportionnellement moins nombreux dans le dispositif RSA et dont le chômage recule, plus timidement toutefois qu'au plan départemental.

> Le territoire bénéficie de la présence de **deux structures d'insertion par l'activité économique** et des permanences de structures blésoises. **275 personnes éloignées de l'emploi** ont ainsi pu bénéficier d'un parcours d'insertion dans ce cadre au cours de l'année 2017, dont une proportion de seniors plus élevée que pour le reste du département. **Un tiers des personnes a accédé à un emploi ou une formation à l'issue de ce parcours.**

Emploi, chômage, insertion : carte de synthèse

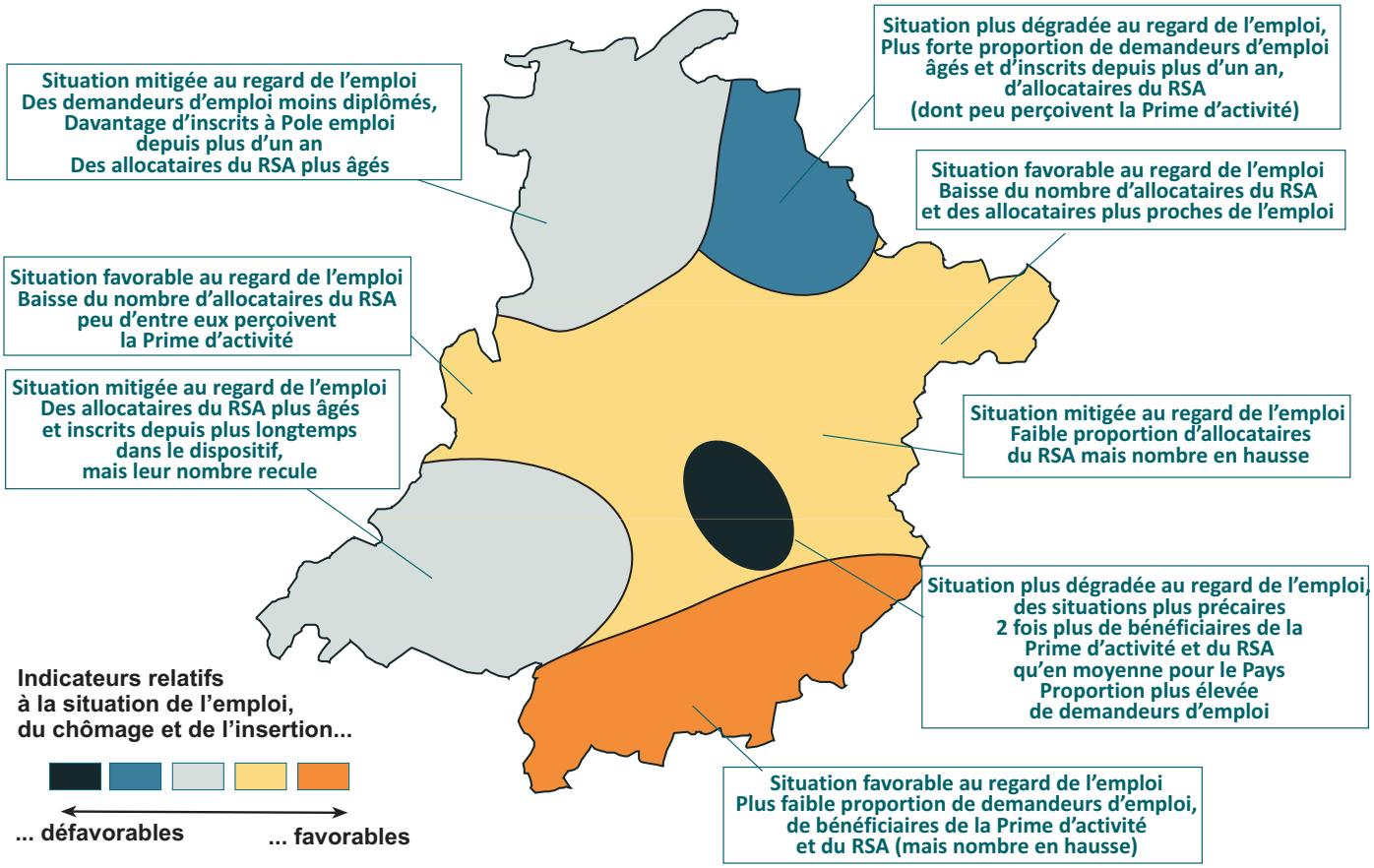

UN TERRITOIRE TRÈS VIEILLISSANT

UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION PLUS MARQUÉ QU'AUX ÉCHELONS GÉOGRAPHIQUES SUPÉRIEURS

Près du tiers de la population a 60 ans ou plus

> 22 520 habitants sont âgés de 60 ans ou plus. Ils représentent plus du tiers de la population du Vendômois contre le quart au niveau de la métropole.

> Le poids des seniors est sensiblement plus important que dans le autres territoires de référence, pour la classe d'âge de 60 à 74 ans comme pour les plus âgés.

> 9 700 ont 75 ans ou plus, soit 1 habitant sur 7.

Part des personnes âgées parmi la population totale (en %) par classe d'âge en 2015

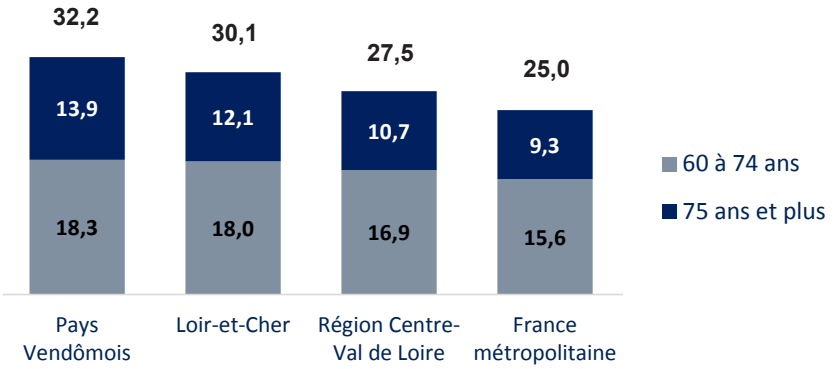

D'après source : INSEE - RP 2015

Un territoire plutôt attractif pour les seniors

> Depuis 3 ans, l'Insee met à disposition des données relatives au lieu de résidence des habitants l'année antérieure. On observe ainsi, chaque année, davantage d'**installations de personnes âgées au sein du Pays** (**340** au cours de l'année 2014) que de **départs (209)**. Toutefois, ce solde positif tend à se réduire.

> Plus de 200 habitants de 60 ans ou plus emménagent ainsi chaque année à Vendôme, la ville offrant davantage de services de proximité (commerces, santé, etc.).

> Une partie des arrivées sur le territoire peut correspondre à des entrées en établissement. Notons que le tarif journalier pratiqué en Loir-et-Cher (49,10 € en 2017) est inférieure à la moyenne nationale (55,90 € selon la DREES). Néanmoins, la majorité des installations de seniors concerne la tranche d'âge de 60 à 74 ans alors que les entrées en établissements se font principalement après 75 ans.

Taux de migration interne net en 2014 des personnes de 60 ans ou plus (en %)

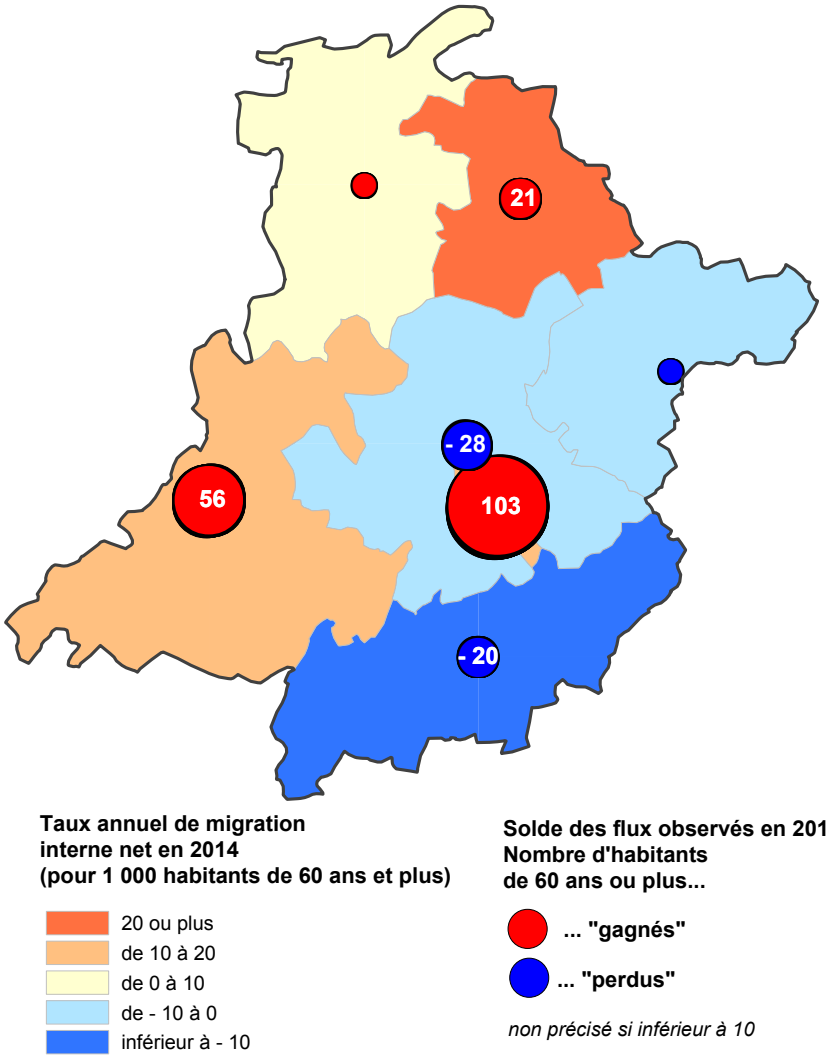

D'après source : Insee RP 2015, exploitation complémentaire

PLUS DE 4 VENDÔMOIS SUR 10 AURONT 60 ANS OU PLUS À L'HORIZON 2050

Pyramides des âges de la population du Pays Vendômois (en nombre)

... Ensemble de la population en 2015

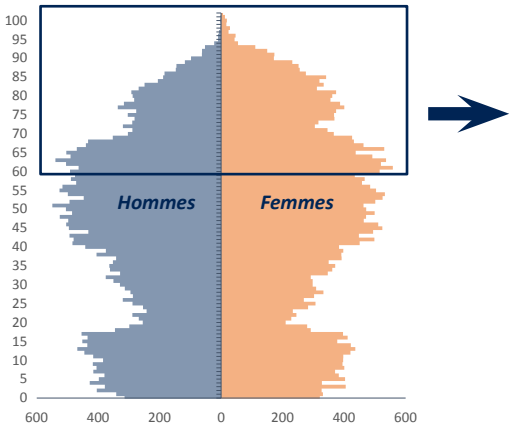

D'après source : INSEE - RP 2015

... de 60 ans et plus en 2010 et 2015

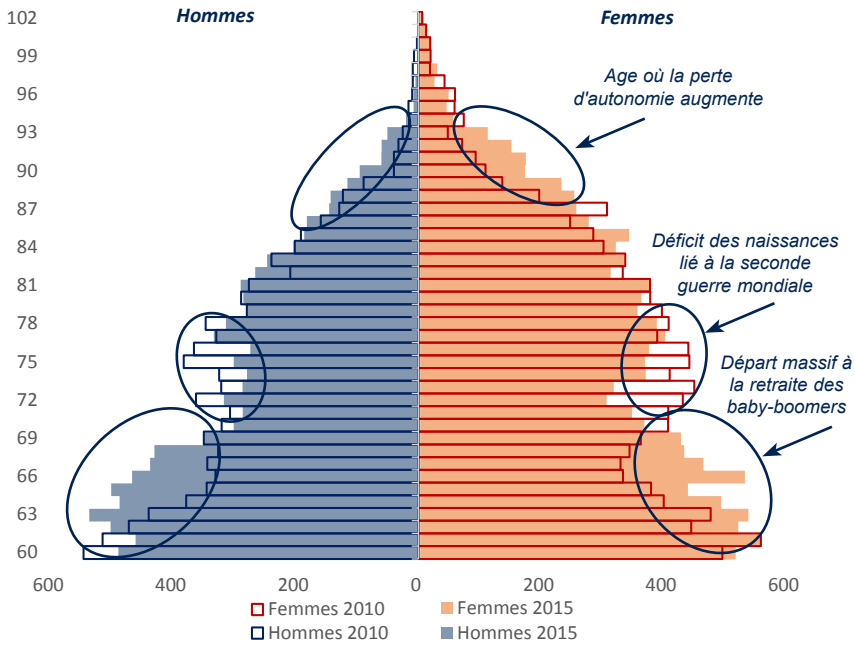

D'après source : INSEE - RP 2010 et 2015

300 personnes de 75 ans ou plus supplémentaires en 5 ans

> Deux classes d'âge se sont fortement étoffées entre 2010 et 2015 :

- celle des habitants de **62 à 69 ans**, conséquence du baby boom de l'après-guerre, qui se traduit par des **départs massifs à la retraite**,

- celle des plus de 80 ans (notamment jusqu'à 93 ans), à l'**âge où la perte d'autonomie s'accroît. En 5 ans, le territoire a gagné plus de 680 personnes de 80 ans ou plus**.

> Au total, le Pays Vendôme recense 1 160 personnes de 60 ans ou plus supplémentaires entre 2010 et 2015.

Le Pays pourrait en gagner plus de 5 700 de plus d'ici 2050

> A l'horizon 2050, la population de 75 ans ou plus pourrait s'accroître **de 5 700 à 9 000 personnes supplémentaires**. Elle pourrait ainsi presque doubler en 35 ans, selon le scénario le plus élevé les dernières projections de l'Insee.

> Le **scénario central** prévoit une **hausse de 25 %** de ces seniors **en 15 ans**, de **71 % en 35 ans**. Les habitants de 75 ans ou plus représenteraient alors plus de **23 % de la population contre 14 % actuellement**.

Projection de population de 75 ans et plus (en nombre d'habitants)

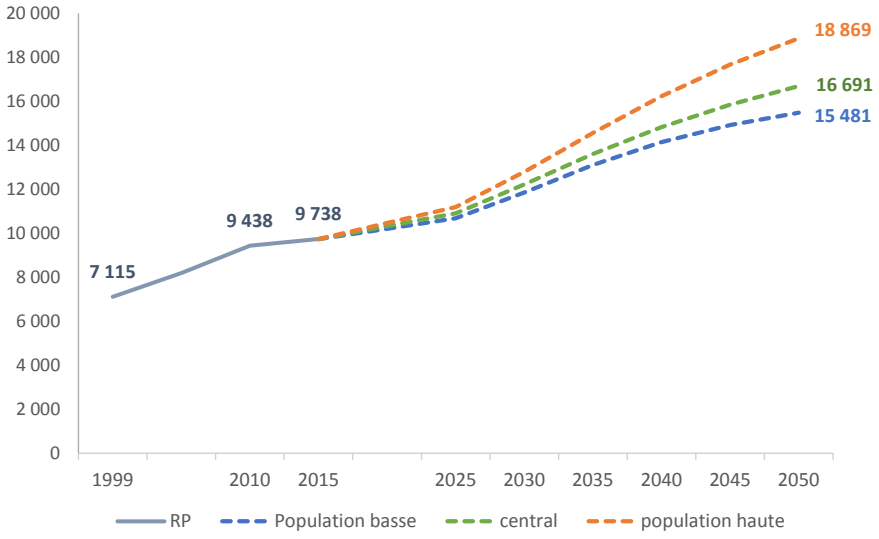

D'après sources : INSEE - RP (1968 à 2015) - Projections OMPHALE 2017

Structure de la population en 2015 et projection en 2030 et 2050 (en %)

selon le scénario central

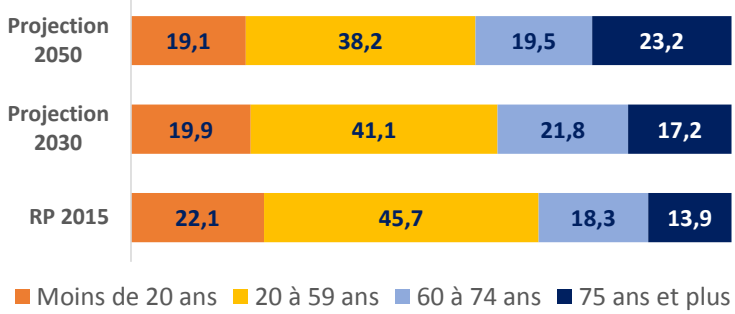

D'après sources : INSEE - RP (1968 à 2015) - Projections OMPHALE 2017

UN TAUX DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE ÉLEVÉ

Un taux de dépendance économique déjà important…

> On peut appréhender la notion de dépendance économique en comparant le poids des personnes qui ne génèrent pas de revenu (enfants et seniors) à ceux en âge de travailler.

> Ce taux de dépendance économique se situe 13 points au dessus de la moyenne de la métropole.

> Certains territoires sont proches d'un déséquilibre : le secteur de Droué ainsi que la ville de Vendôme.

… qui va s'accentuer fortement dans les prochaines années

> Ce **"déséquilibre"** devrait affecter le Pays Vendômois **vers 2025** et le Loir-et-Cher avant 2030 et cette **dépendance économique s'accentuerait plus rapidement au sein du territoire**. Ainsi en 2050, le Vendômois pourrait compter 125 habitants ne générant pas de revenu pour 100 en âge de travailler, soit 10 points de plus que pour l'ensemble du département (l'écart n'est que de 3,4 points en 2015).

Les pensions et retraites, un moteur important de l'économie locale

> Le poids de la population âgée peut néanmoins constituer un atout au niveau local. **39 % du montant des revenus** déclarés correspondent aux déclarations de **pensions et retraites** contre 35 % en Centre-Val de Loire et **31 % en France métropolitaine**. Dans les secteurs de Droué ou de Montoire, cette proportion avoisine 45 %.

Taux de dépendance économique (en %)
nombre d'habitants de moins de 20 ans et de 65 ans et plus pour 100 habitants en âge de travailler en 2015

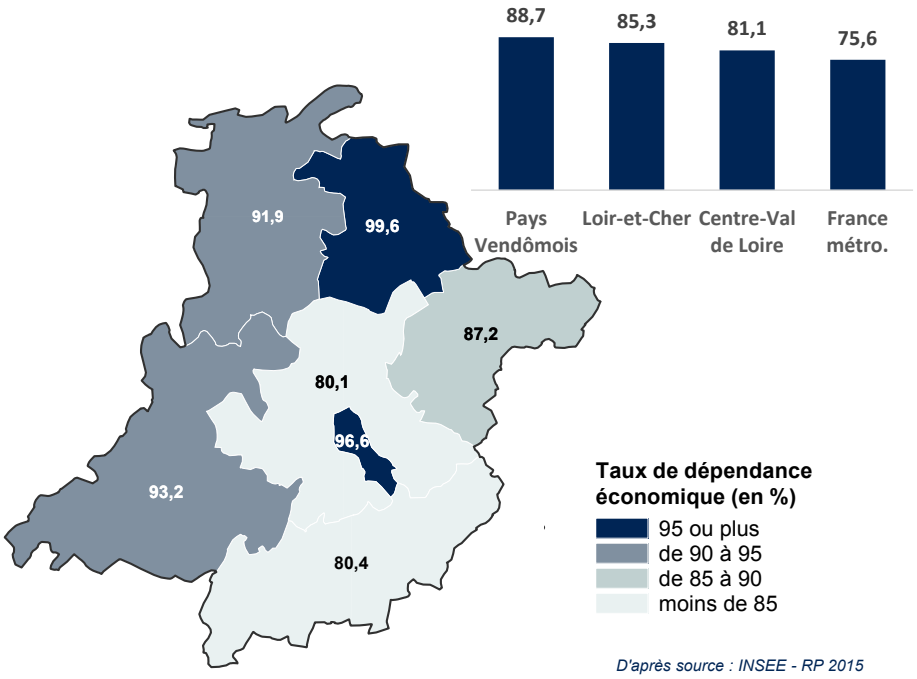

D'après source : INSEE - RP 2015

Taux de dépendance économique en 2015 et projeté (en %)

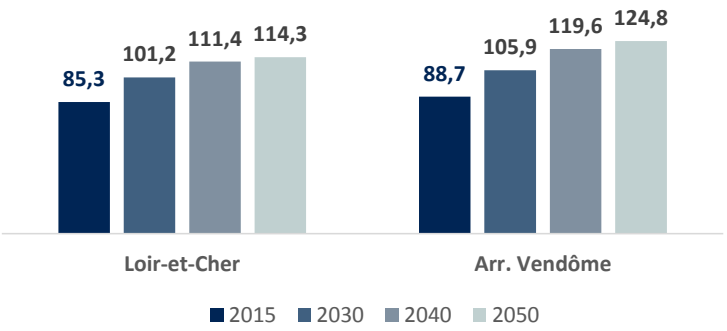

D'après sources : INSEE - RP 2015 - Projections OMPHALE 2017 (scenario central)

Part des pensions et des retraites dans le total des revenus en 2015 (en %)

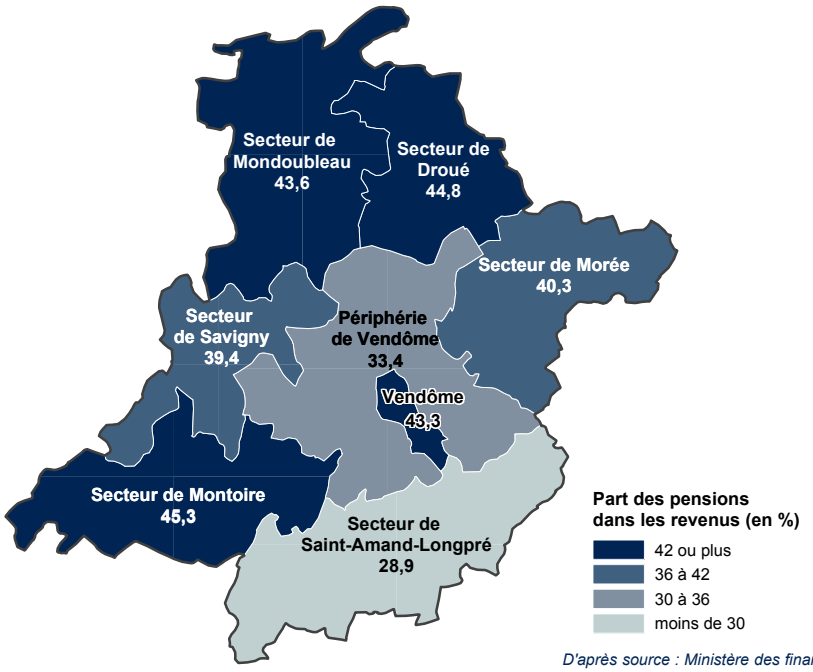

D'après source : Ministère des finances

DES NIVEAUX DE REVENUS MOINS CONFORTABLES POUR LES SENIORS DU VENDÔMOIS QU'EN MOYENNE DÉPARTEMENTALE

Des disparités importantes dans les niveaux de revenus des seniors...

> Comme constaté aux autres échelons géographiques, le **revenu médian augmente avec l'âge,** jusqu'à la classe 60-74 ans **puis se réduit pour les ménages de 75 ans et plus.** Il se situe alors généralement à un niveau proche ou supérieur à celui de l'ensemble des ménages.

> **En Vendômois**, **le revenu** médian disponible des seniors de 75 ans ou plus (19 989 € pour l'arrondissement en 2015) est **de près de 200 € inférieur à celui de l'ensemble de la population**. Il est plus **faible dans tous les territoires** du Vendômois, **excepté dans la ville centre** (21 149 €).

> La situation est assez différente pour les **ménages de 60 à 74 ans**. Les **revenus** médians sont partout **supérieurs à celui de l'ensemble des ménages mais inférieurs au revenu médian départemental ou régional**, en particulier dans le Perche et le secteur de Montoire. A l'inverse, une partie des **ménages résidant en périphérie de la ville centre** bénéficient de **revenus plus confortables**.

> Le revenu médian du Pays est de 21 982 € pour les ménages dont le référent est âgé de **60 à 74 ans.**

> Pour les deux tranches d'âge, il est de près de **700 € inférieur à celui du Loir-et-Cher,** le département se situant légèrement au dessus du niveau de la métropole.

... mais un taux de pauvreté faible et en recul

> La **proportion de ménages âgés pauvres** apparaît très **modérée : 6,9 % pour ceux de 60 à 74 ans et 5,7 % pour leurs aînés.**

> Le taux de pauvreté avoisine **9 % à Vendôme** pour la classe **60-74 ans**. Les autres données ne sont disponibles à un niveau géographique fin.

> Il se réduit en 2015 pour les deux tranches d'âge, en Pays Vendômois, comme au niveau départemental ou régional.

Comparaison des revenus disponibles médians des ménages de 60 ans et plus par territoire en 2015
(revenus médians par unité de consommation en milliers d'euros)

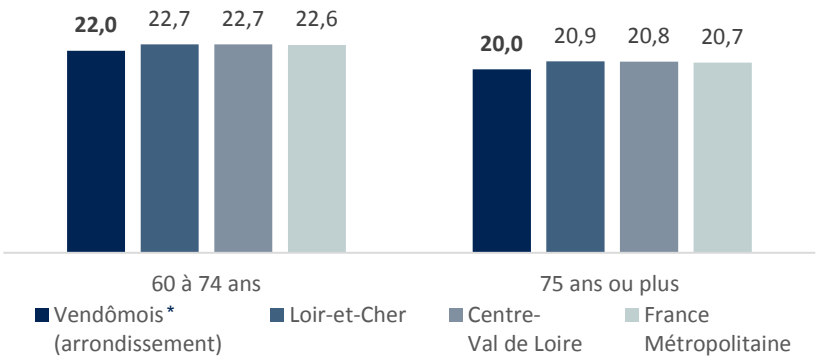

D'après source : INSEE - Filosofi 2015

Carte de Synthèse des niveaux de revenus des personnes âgées

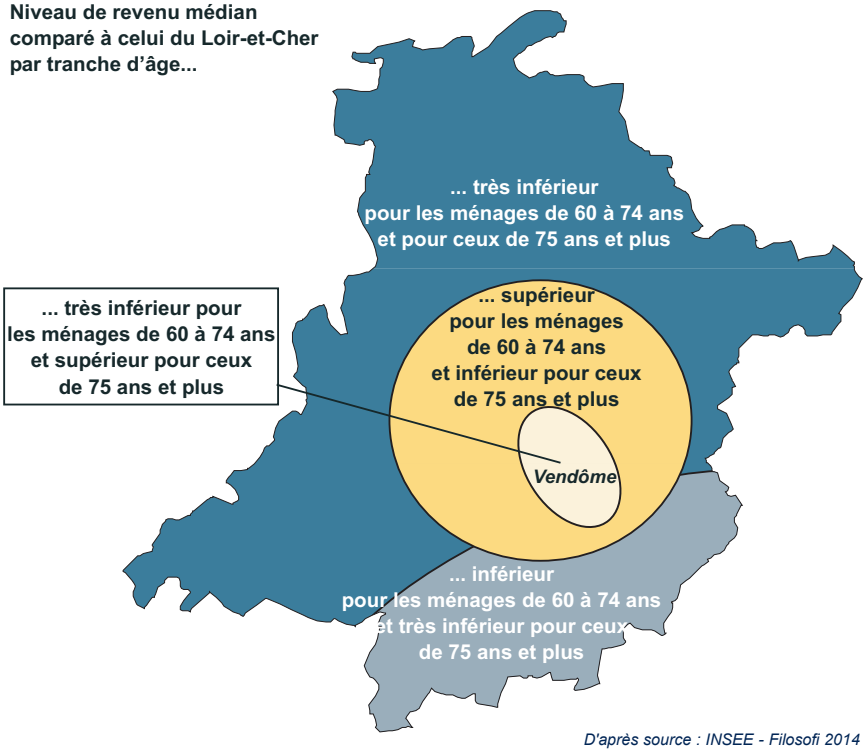

D'après source : INSEE - Filosofi 2014

Taux de pauvreté selon l'âge en 2015 (en %)

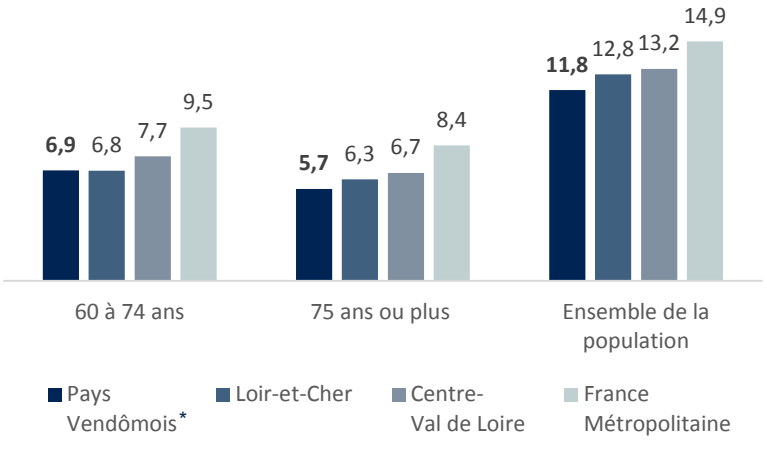

D'après source : INSEE - Filosofi 2015

** NB les données relatives aux revenus et aux taux de pauvreté sont disponibles pour l'arrondissement dans sa géographie de 2016, proche du périmètre du Pays (il diffère pour 6 communes rurales).*

Une très faible proportion de bénéficiaires du minimum vieillesse

> 264 habitants du Pays perçoivent le minimum vieillesse fin 2016[1], soit 15 bénéficiaires pour 1000 personnes âgées de 65 ans ou plus. Ce **ratio est inférieur à celui du Loir-et-Cher**, **département de métropole qui en compte la plus faible proportion.**

> Les bénéficiaires du minimum vieillesse sont **proportionnellement moins nombreux dans les territoires ruraux**. 40 % résident à Vendôme qui concentre 27 % des personnes de 65 ans et plus du Pays. Ceci peut s'expliquer par la présence d'une population âgée économiquement plus fragile, notamment dans le parc social, mais aussi par une plus faible mobilisation de cette allocation dans d'autres secteurs (absence de démarches pour l'ouverture de droits, souhait parfois de ne pas solliciter cette allocation récupérable sur héritage, etc.).

Nombre de bénéficiaires d'un minimum vieillesse en 2016 pour 1 000 personnes de 65 ans ou plus

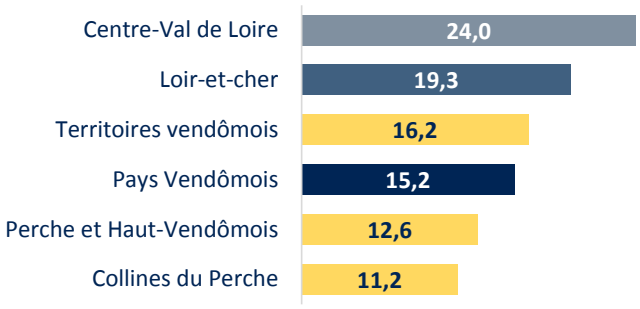

D'après sources : ORS Centre (à partir des données CARSAT et MSA 2016), INSEE RP 2014

1 - Selon les données disponibles (CARSAT et MSA auxquels sont affiliés 83 % des bénéficiaires du Loir-et-Cher en 2016)

JUSQU'À 95 ANS, LA MAJORITÉ DES SENIORS VIT À DOMICILE

Plus de 2 000 habitants de 85 ans ou plus vivent seuls ou en couple

> Selon la DREES, l'âge moyen d'entrée en EHPAD[1] est supérieur à 85 ans. On constate, en Pays Vendômois comme aux autres échelons géographiques, que jusqu'à l'âge de 95 ans, la majorité des habitants résident à domicile.

> **81,5 % des** habitants de **75 ans ou plus vivent seuls ou en couple** et près de **6 % chez un tiers.**

> 36,5 % **vivent seuls**, soit près de **3 500** seniors **dont la moitié a atteint 85 ans**.

> **La proportion de seniors à domicile** apparaît toutefois un peu **plus faible** qu'en moyenne départementale ou régionale : **87,3 % des Vendômois de 75 ans ou plus** (soit 2,4 points de moins qu'en Centre-Val de Loire) et **73 % des** personnes de **85 ans et plus (8,5 points de moins qu'en région)**. Notons que le **Pays Vendômois** bénéficie d'un **taux d'équipement élevé en places d'hébergement** (141 places[2] pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus contre 121 sur le reste du Loir-et-Cher).

Répartition des personnes âgées de 75 ans ou plus selon le mode d'habitation (en %)

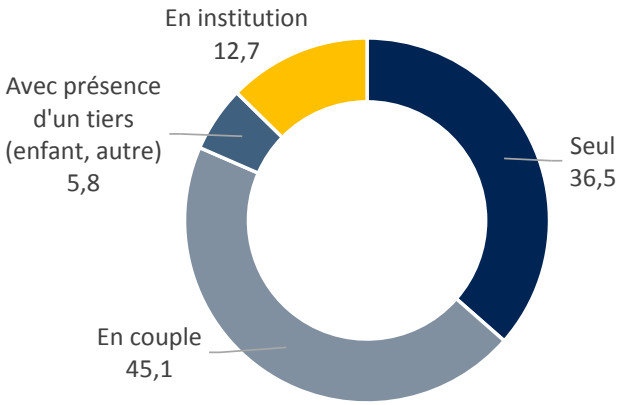

D'après source : INSEE - RP 2015 - Exploitation complémentaire

Part des personnes âgées de 75 ans ou plus résidant à domicile ou chez un tiers (en %) selon l'âge

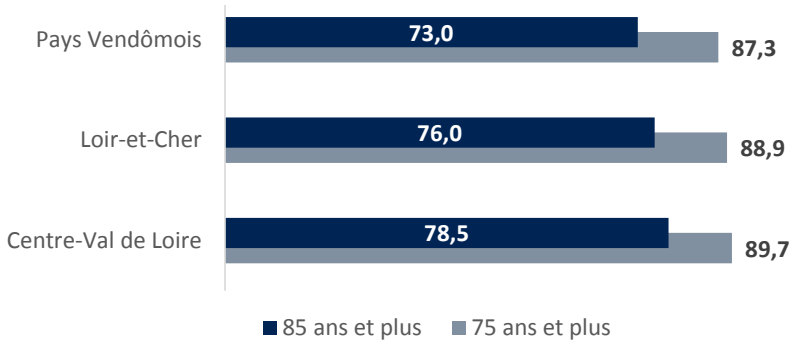

D'après source : INSEE - RP 2015 - Exploitation complémentaire

Part des seniors en institution (en %) par classe d'âge

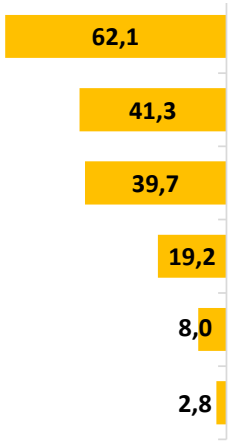

Répartition des personnes âgées selon le mode d'habitation par classe d'âge (en nombre)

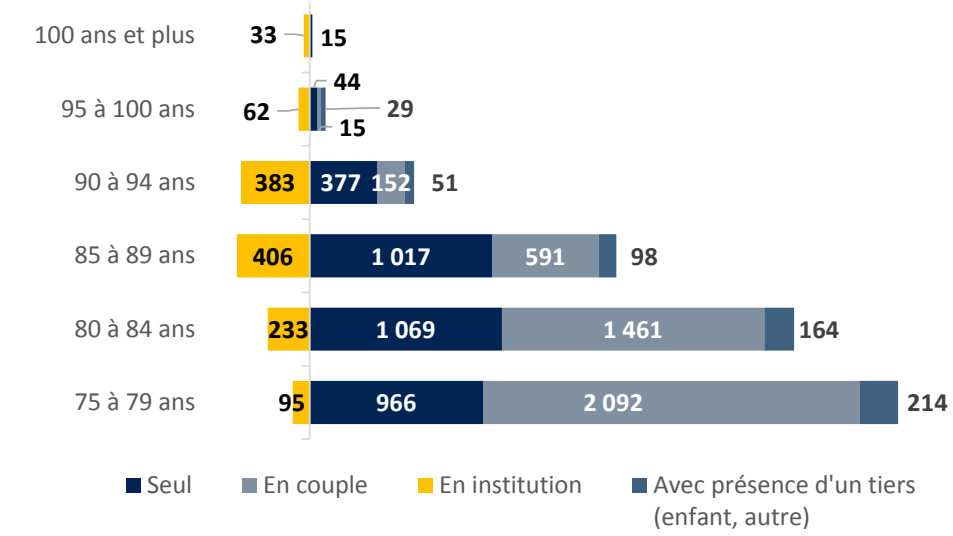

D'après source : INSEE - RP 2015 - Exploitation complémentaire

1 - Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

2 - hors places d'hébergement temporaire

UNE OFFRE D'HÉBERGEMENT DIVERSIFIÉE, QUI SE RENFORCE ENCORE

Plus de 1 400 places d'accueil en établissement

> **16 établissements** d'accueil pour personnes âgées se répartissent sur l'ensemble du territoire, offrant une large palette de possibilités : **108 places en résidences autonomie** et **1 268 places** d'hébergement permanent **en EHPAD**, publics ou privés. Selon les éléments dont dispose le Conseil départemental, un peu plus d'une place sur 10 serait occupée par une personnes extérieure au département.

> Les EPHAD proposent également :

- **13 places d'hébergement temporaire** (à Droué, Savigny et Vendôme),
- **22 places d'accueil de jour** destinées à des **personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer** ou de troubles apparentés (à Droué, Montoire et Vendôme). 4 des places d'hébergement temporaire leur sont également dédiées.

> Au cours de l'année **2018**, une **unité d'hébergement renforcée (UHR)** a été ouverte au sein de l'hôpital de **Montoire**. Ce nouveau service permet d'accueillir, dans un espace sécurisé, **quatorze patients présentant des troubles du comportement sévères** liés à la maladie d'Alzheimer ou d'une forme apparentée. Une UHR de 14 places est également en fonctionnement au sein du Centre de soins André Gibotteau à Vendôme.

> Le Centre hospitalier de Vendôme a également mis en place une **Plateforme de répit** destinée à prévenir l'épuisement des aidants en leur proposant des temps d'échanges et de soutien (groupe de parole) et des réunions d'information et de sensibilisation. Elle prend en charge, à domicile, les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés, afin d'**offrir du temps de répit et d'aide à l'aidant principal**. Elle peut intervenir dans un rayon de 45 km, couvrant ainsi tout le territoire du Pays.

Établissements d'accueil pour personnes âgées en 2018
capacité et nombre de places pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus
(hors USLD et hors résidences service)

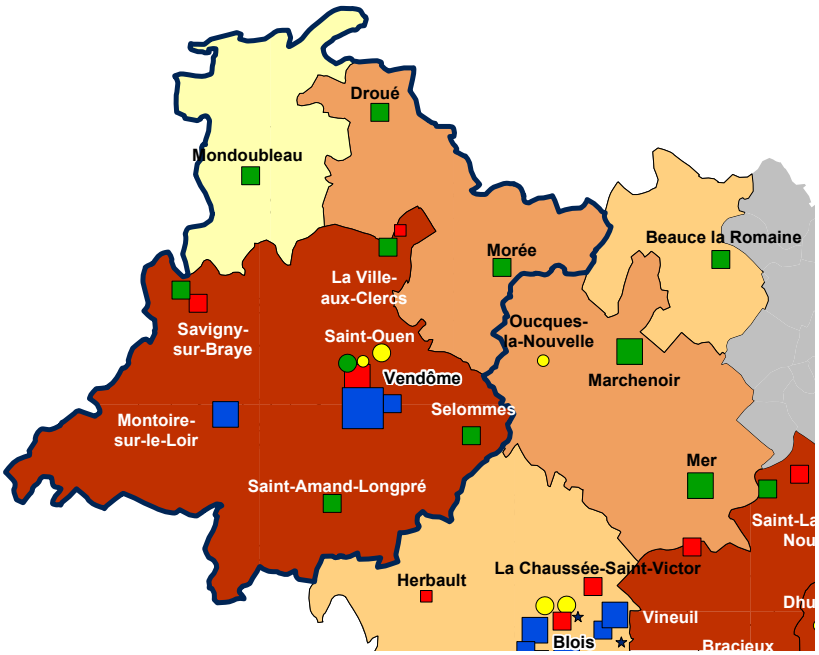

Type de structure

- EHPAD rattaché à un hôpital
- EHPAD public non habilité à l'aide sociale
- EHPAD public autonome
- EHPAD privé non habilité à l'aide sociale
- Résidence autonomie (ex logement-foyer)
- ★ Accueil de Jour pour personnes âgées désorientées

Capacité d'accueil (en nombre de lits ou de places)

- 200 et plus
- de 100 à 199
- de 50 à 99
- moins de 50

Nombre de places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus

- 140 et plus
- de 120 à 140
- de 100 à 120
- Moins de 100
- Aucune information

D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher, Insee - RP 2015

> La plateforme **Vivre Autonome 41** accueille, informe et facilite les démarches liées à l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap. Des conseillers autonomie sont présents à Fréteval, Mondoubleau, Montoire, Savigny et Vendôme. Notons que cette plateforme a également une mission de coordination des professionnels du secteur personnes âgées.

> Le **Pôle santé et autonomie à domicile du CIAS de Territoires vendômois** offre un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne destiné à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Son territoire d'intervention a été étendu suite à la création de la Communauté d'agglomération.

Des besoins en matière d'aide à la personne

> **Une douzaine de services d'aide et d'accompagnement à domicile** (SAAD)[1], dont le CIAS, interviennent sur le territoire, tous n'en couvrant pas la totalité.

> L'ensemble des données de ces structures n'est pas aisément mobilisables. Plusieurs structures soulignent une **tendance à l'accroissement de leur activité** dans la période récente et les difficultés rencontrées face à la pénurie de professionnels dans le domaine de l'aide à la personne. Ces structures rencontrent d'**importantes difficultés de recrutement**, comme évoqué dans le chapitre relatif à l'emploi où ce **métier** ressort comme un des plus **en tension, à l'échelle locale comme régionale**. Ces difficultés deviennent extrêmement **complexes pour assurer les remplacements**, en particulier au cours de la **période estivale**.

> Le CIAS a réduit son volume global d'heures. Parallèlement, le nombre d'usagers de l'aide à domicile s'est accru de 42 % en 5 ans. Son intervention s'étend depuis début 2018 à l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération.

> 380 usagers ont été accompagnés au cours de l'année 2017 par le service prestataire (37 240 heures d'intervention réalisées) et 175 particuliers employeurs ont bénéficié du service mandataire (43 879 heures réalisées).

LA MAIA BEAUCE - VENDÔMOIS

La MAIA-Maillage 41 (Méthode d'action pour l'intégration de services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie) est un dispositif de coordination des professionnels autour du maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie fonctionnelle et de leurs aidants.
Elle propose aux personnes « en situation complexe », c'est-à-dire subissant de graves atteintes cognitives ou de lourdes pertes d'autonomie fonctionnelle, un accompagnement individualisé par un gestionnaire de cas.
La MAIA Beauce - Vendômois couvre l'ensemble du territoire du Pays Vendômois ainsi que le secteur de Beauce-la-Romaine.

Évolution du nombre d'usagers de l'aide à domicile et des repas à domicile proposés par le CIAS de Territoires vendômois

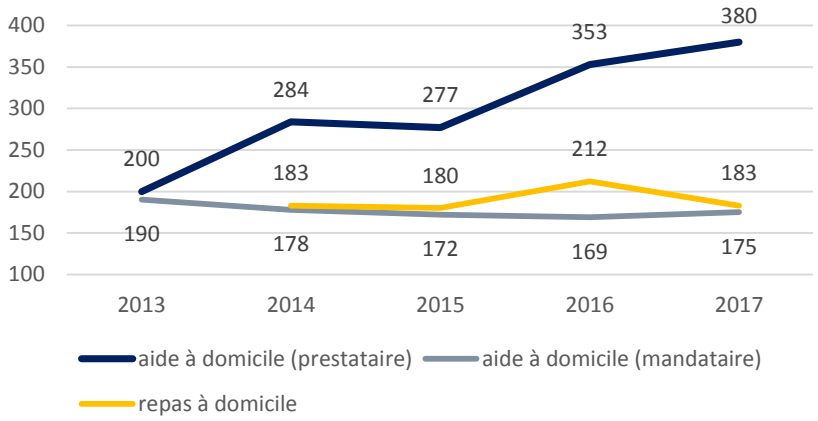

D'après source : CIAS de Territoires vendômois

1 - D'après source Vivre autonome 41, service du Conseil départemental. Sont identifiées les structures ayant une autorisation pour intervenir auprès d'une population considérée comme fragile (enfants de moins de 3 ans, familles en difficulté ou en situation d'exclusion, personnes en situation de handicap et personnes âgées en perte d'autonomie) et ayant opté pour le système de télégestion Tranquillidom.

Des bénéficiaires de l'APA à domicile un peu plus jeunes et plus autonomes

> Les personnes, en perte d'autonomie peuvent, à partir de 60 ans, bénéficier d'une allocation personnalisée à l'autonomie (APA) qui constituera une aide au financement d'un intervenant à domicile, d'un accueil temporaire, d'un accueil de jour et du transport associé ou encore au portage de repas, à un service de téléassistance, etc.

> **1 080** habitants du Vendômois ont un **droit ouvert** à cette prestation **au 31/12/2017**.

> **La moitié** d'entre eux est **âgée de 85 ans ou plus.** Leur poids parmi l'ensemble des bénéficiaires de l'APA est légèrement plus faible qu'en moyenne départementale (53 %) alors que cette tranche d'âge est sur-représentée au sein de la population du territoire.

> Globalement, le Pays Vendômois compte une **plus faible proportion de personnes de 75 ans ou plus qui perçoivent l'APA à domicile (11,3 %) que l'ensemble du Loir-et-Cher (13,3 %)**. Cette proportion est notamment faible à Vendôme (inférieure à 10 %) et dans l'ensemble du Perche et Haut-Vendômois.

> Très peu de bénéficiaires de l'APA à domicile sont évalués en GIR 1 (situation de grande dépendance) et **moins de 15 % sont en GIR 1 ou 2** au sein du territoire ; ces derniers représentent **20 %** des bénéficiaires de l'ensemble du **Loir-et-Cher**.

> On peut sans doute expliquer pour partie ces écarts de profil des bénéficiaires par la part un peu plus élevée de seniors vendômois qui résident en établissement.

L'habitat adapté se développe

> **38 logements adaptés** ont été **réalisés depuis 10 ans** dans le cadre de la Charte pour la promotion d'un habitat regoupé adapté aux personnes âgées ou handicapées du Conseil départemental, dont 16 à **Mondoubleau**, 8 à **Naveil**, 5 à **Montoire** et 3 à **Droué**, à **Sargé-sur-Braye** et à **Vendôme**.

> Une **résidence service à Naveil** offre 41 logements privatifs associés à des services collectifs.

Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2017 et part des bénéficiaires de 75 ans ou plus dans la population de la classe d'âge (hors résidents des établissements)

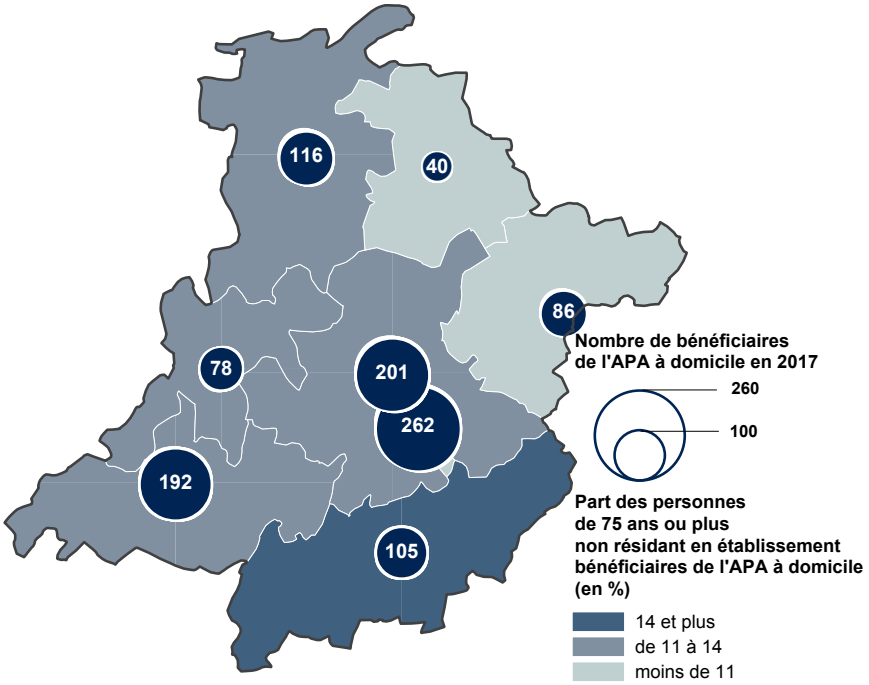

D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher, Insee - RP 2015

Part des bénéficiaires de l'APA à domicile en grande perte d'autonomie (nombre de GIR 1 et 2 parmi l'ensemble des personnes ayant un droit ouvert au 31/12/2017 en %)

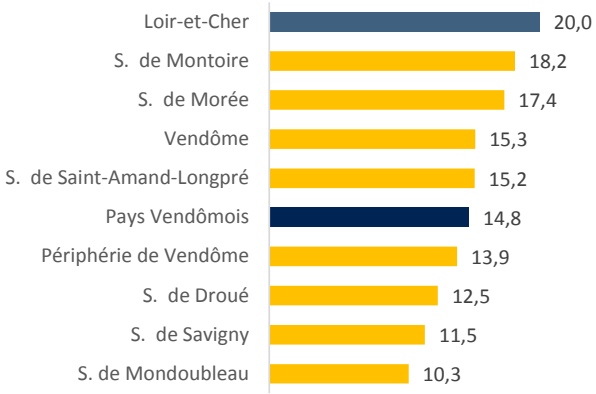

D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher

DÉFINITION

*Gérée par les Départements, l'**allocation personnalisée pour l'autonomie (APA)** est une prestation destinée à rémunérer les services à domicile ou en établissement nécessaires à la prise en charge d'une personne âgée de 60 ans ou plus et ayant perdu tout ou partie de son autonomie.*

*Elle est **attribuée en fonction du niveau de perte d'autonomie** de la personne et est **calculée selon le niveau de ressources.***

Après réception du dossier de demande d'aide, une évaluation de la perte d'autonomie, des besoins des personnes et du besoin de répit des proches aidants est réalisée par l'équipe médico-sociale du Conseil départemental au moyen d'un référentiel d'évaluation multidimentionnelle (l'APA ne peut être attribuée qu'à des personnes classées en GIR 1 à 4). Un plan d'aide est élaboré.

Le GIR (groupe iso-ressources) : classement des personnes en fonction des différents stades de perte d'autonomie. Le GIR 1 correspond aux situations de plus grande dépendance, le 6 de plus faible dépendance.

Des ménages âgés parfois plus isolés

> Certaines parties du territoire apparaissent plus **éloignées d'un ensemble de commerces et services** (administratifs, santé, etc.). C'est notamment le cas du **Perche**, du **secteur de Morée et de quelques communes à la pointe sud-ouest du Pays**.

> **20 % de la population âgée de 65 ans ou plus ne disposent d'aucune voiture**, comme en moyenne départementale. Cette proportion est généralement un peu plus élevée dans les communes de taille plus importante (supérieure à 25 % à Droué, Mondoubleau ou Vendôme).

> Près de **36 % des ménages de 80 ans et plus** ne sont pas motorisés, soit **1 500 ménages concernés**.

> En complément des lignes régulières de transport collectif, un **service de transport à la demande**, accessible à l'ensemble de la population pour un tarif de 2 € le trajet, est en place **sur l'ensemble du territoire.** Il permet de rejoindre l'ancien chef-lieu de canton le plus proche et la ville de Vendôme, une à 2 fois par semaine. La commune de Montoire est desservie pour l'ensemble des habitants des secteurs de Montoire, de Savigny et de Saint-Amand-Longpré.

> Différentes **actions d'information et de prévention** sont conduites par les acteurs locaux ou départementaux sous forme d'**ateliers ou de groupes de parole** (ateliers "bien vieillir", activité physique adaptée, prévention santé, nutrition, relaxation - sophrologie, etc.) ou à destination des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leurs aidants. Celles-ci peuvent avoir lieu à Mondoubleau, Montoire, Vendôme le plus souvent mais aussi à Savigny, Saint-Ouen ou Saint-Agil par ex. La plupart des actions sont financées dans le cadre de la **Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie**, présidée par le Président du Conseil départemental.

Carte de synthèse relative à l'isolement de la population âgée

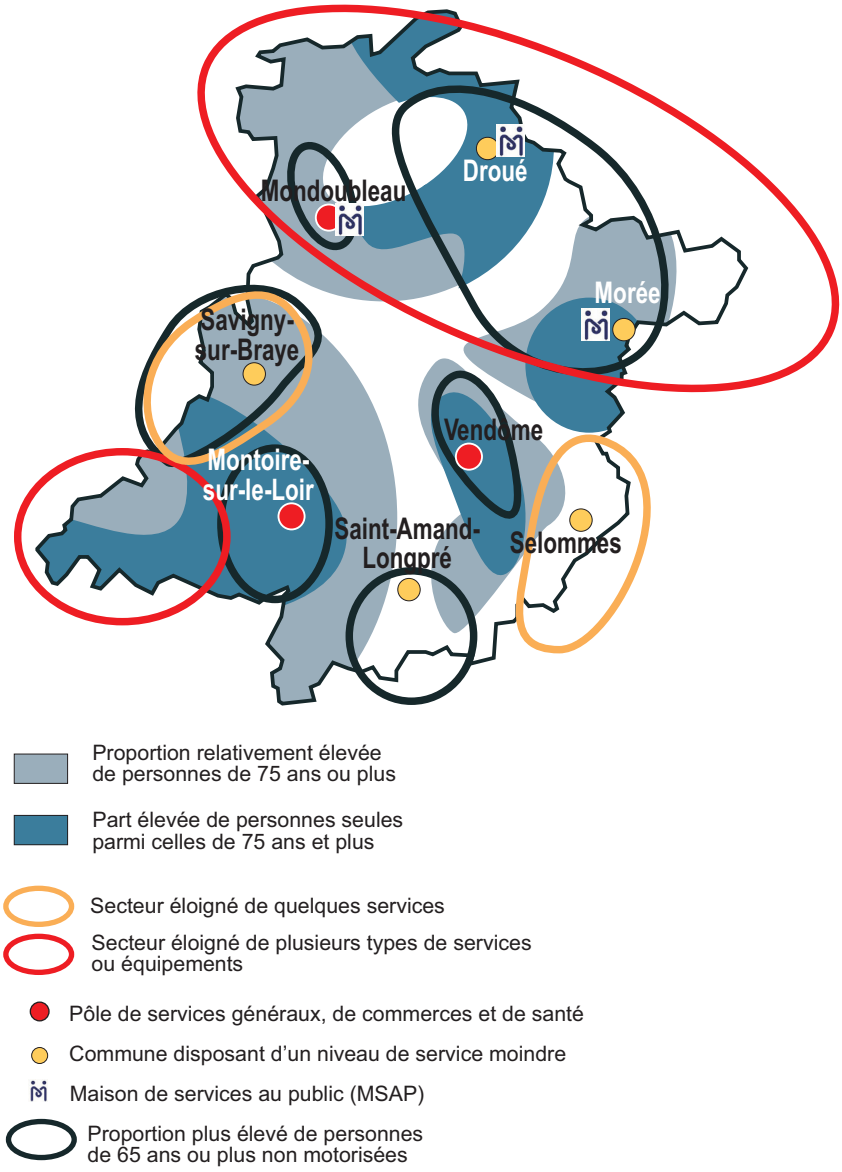

CE QU'IL FAUT RETENIR

> Le **vieillissement** de la population est sensiblement **plus important** que dans les autres territoires de référence et **va s'accentuer plus fortement**.

- 9 700 habitants sont âgés de **75 ans ou plus**, soit près de **13,9 % de la population** (9 % en métropole)

- et leur proportion **devrait dépasser 23 % d'ici 2050** selon les projections de l'INSEE (scénario central).

> Dans l'ensemble, les seniors résidant en Pays Vendômois disposent d'un **niveau de revenu** plus **faible** qu'en moyenne départementale, régionale ou métropolitaine, excepté en périphérie de Vendôme et, pour les ménages de 75 ans ou plus de la ville centre. Ils sont toutefois proportionnellement **moins** nombreux **en situation de pauvreté**. 6,9 % des ménages de 60 à 74 ans vivent sous le seuil de pauvreté ; 5,7 % parmi ceux de 75 ans et plus. Peu sont bénéficiaires du minimum vieillesse (264 habitants concernés fin 2016).

> Le territoire affiche un **bon taux d'équipement en places d'hébergement** (141 places pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus) qui explique sans doute pour partie une proportion un peu plus faible de **seniors résidant à domicile ou chez un tiers** (**87,3 %**, soit 2,4 points de moins qu'en Région).

> Le **maintien à domicile**, largement plébiscité par les personnes âgées, constitue un **véritable enjeu**. Il nécessite le développement des services en adéquation avec les évolutions de population. **Une douzaine de services d'aide et d'accompagnement à domicile** interviennent sur tout ou partie du territoire. Les éléments disponibles ne permettent pas d'analyser finement le taux de couverture et de quantifier les besoins. On repère toutefois des **difficultés de recrutement** dans ce domaine et **les structures semblent ne pas pouvoir répondre à l'ensemble des sollicitations**.

> 1 080 personnes ont un droit ouvert à l'APA à domicile, qui contribue notamment au financement de ces services. La part des bénéficiaires de l'APA parmi les habitants de 75 ans ou plus (11,3 %) est légèrement inférieure à la moyenne départementale.

> Différents services et actions sont menés pour **limiter les risques d'isolement** : développement de l'offre d'**habitat adapté et regroupé, transport à la demande, ateliers de prévention, etc.**

> Au total, **3 500 habitants de 75 ans ou plus vivent seuls** ; la moitié est âgée de 85 ans ou plus. 1 500 personnes de 65 ans ou plus ne disposent d'aucune voiture.

LES DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT

UNE PROPORTION ÉLEVÉE DE PROPRIÉTAIRES

> **Plus de 7 ménages sur 10 sont propriétaires de leur logement**, plus de 8 sur 10 dans les secteurs de Morée et Saint-Amand-Longpré.

> Globalement, cette proportion est supérieure à la moyenne du Loir-et-Cher qui se situe au 14e rang des départements de métropole (rang 1 : celui en comptant la plus forte proportion).

> **11,5 %** sont **locataires d'un logement HLM** (14,5 % en moyenne régionale).

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur résidence principale en 2015 par territoire

	Propriétaires		Locataires		Locataires d'un logement HLM		Logés gratuitement	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Vendôme	3 848	47,7	4 150	51,4	2 200	27,3	70	0,9
Périphérie de Vendôme	5 839	77,7	1 595	21,2	632	8,4	79	1,1
Secteur de Saint-Amand-Longpré	2 325	82,4	448	15,9	110	3,9	47	1,7
Secteur de Morée	2 480	85,1	396	13,6	109	3,7	39	1,3
Secteur de Droué	908	78,6	223	19,3	72	6,2	25	2,2
Secteur de Mondoubleau	2 179	74,5	698	23,8	183	6,2	50	1,7
Secteur de Montoire	3 159	78,3	809	20,1	205	5,1	65	1,6
Secteur de Savigny	1 630	78,8	408	19,7	111	5,4	31	1,5
Pays Vendômois	22 368	71,0	**8 726**	**27,7**	**3 622**	**11,5**	406	1,3
Loir-et-Cher	101 476	68,2	44 493	29,9	17 604	11,8	2 779	1,9
Centre-Val de Loire		64,0		34,3		14,5		1,7

D'après source : INSEE, RP 2015

LA LOCALISATION DU PARC SOCIAL INFLUE SUR CELLE DES MÉNAGES LES PLUS MODESTES

Un parc de logements sociaux présent dans 37 communes du Pays mais concentré sur Vendôme

> Au 1er janvier 2017, le parc locatif social du Pays Vendômois comprend **4 208 logements sociaux des organismes HLM,** dont 4 141 sont proposés à la location.

> Au total, **37 des 101 communes du Pays proposent une offre locative sociale**. Celle-ci apparaît très **concentrée dans la ville Vendôme :** 2 650 logements sociaux représentant le tiers environ des résidences principales. 53 % sont situés en quartier prioritaire de la politique de la ville.

> Les **taux de rotation** sont **plutôt élevés**, signe d'un marché sans grande tension.

> Globalement, sur l'ensemble du Pays Vendômois, **la vacance touche 7,4 % des logements sociaux**, une proportion jugée **élevée** au regard des taux régional et national. Le département affiche un des taux de vacance les plus élevés des départements français. Les logements anciens, de 4-5 pièces, en collectif sont principalement concernés.

> Les **secteurs de Droué** et **de Mondoubleau** sont particulièrement touchés par le phénomène, le taux de vacance avoisine les 20 %. L'offre de logements sociaux proposée ne semble plus totalement répondre plus à la demande (collectif et sans ascenseur).

Un faible taux de pression

> Les dernières statistiques (source AFIDEM USH) montrent **un faible taux de pression de la demande** dans le pays Vendômois : **903 demandes en cours pour 470 attributions fin décembre 2017**, soit un taux de **1,9**, en progression de 0,3 point par rapport à l'année antérieure. Ce ratio demeure néanmoins **inférieur à celui du Loir-et-Cher (2,2) et très en deçà du niveau national (4,3)**. A titre de comparaison, on dénombre 2,7 demandes pour 1 attribution dans la CA de Blois.

> **Vendôme** concentre **65 % des demandes enregistrées** dans le Pays (la ville rassemble 63 % des logements sociaux du territoire). La **pression** y est **modérée** : **2,1** demandes pour 1 attribution en 2017 (1,7 demande pour 1 attribution en 2016).

> Elle apparaît assez faible dans la communauté de communes des Collines du Perche (1,2).

> On note toutefois des demandes mais aucune attribution en 2017 dans certaines communes du territoire : Naveil, Areines, Saint-Amand-Longpré, Morée.

> Le **délai moyen observé pour l'obtention d'un logement social** est globalement **assez court.** Il varie de 5 mois en Territoires vendômois à 2 mois dans les Collines du Perche.

Pour plus d'information : voir Les Etudes de l'Observatoire N°86 - Les parcours résidentiels en Vendômois - Décembre 2017

Nombre de logements sociaux des organismes HLM au 1er janvier 2017 et Proportion de logements HLM dans le total des résidences principales en 2015 (en %)

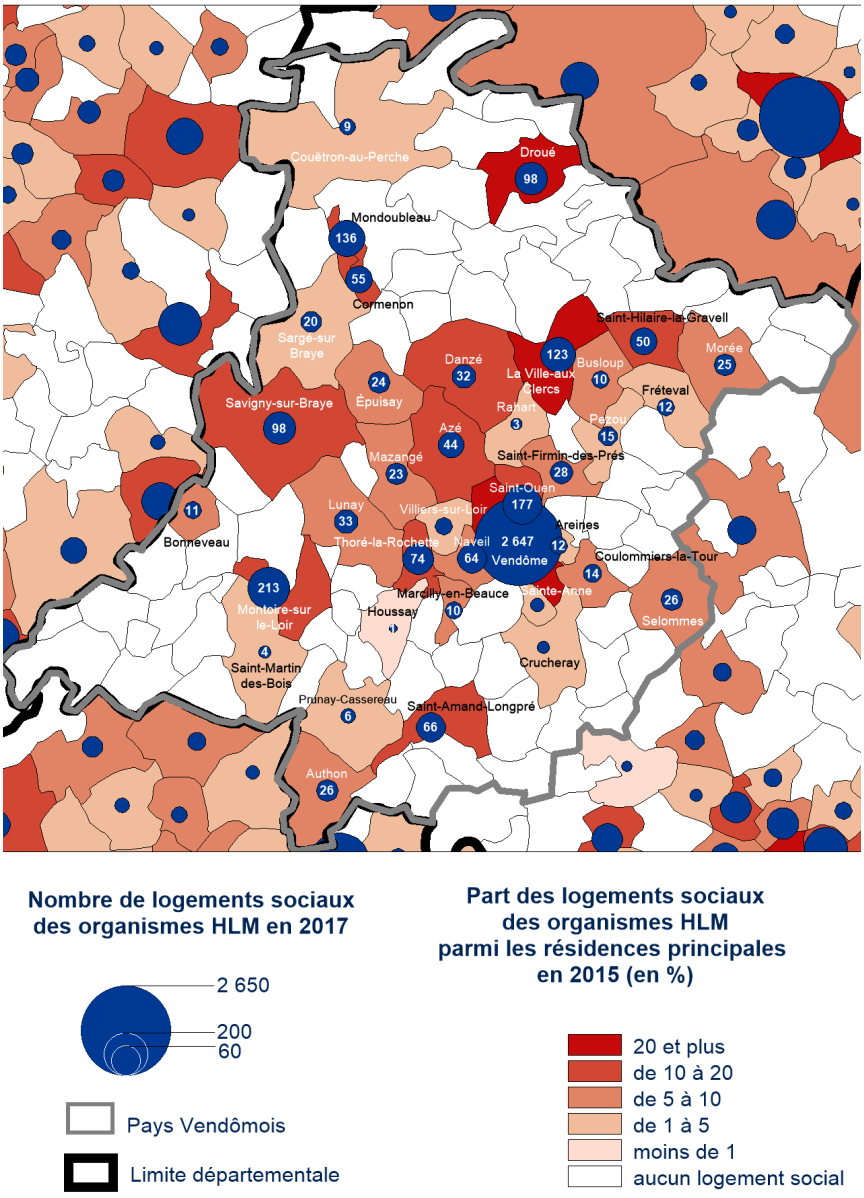

Nombre de logements sociaux des organismes HLM en 2017

2 650
200
60

Pays Vendômois

Limite départementale

Part des logements sociaux des organismes HLM parmi les résidences principales en 2015 (en %)

20 et plus
de 10 à 20
de 5 à 10
de 1 à 5
moins de 1
aucun logement social

D'après sources : RPLS au 1er janvier 2016 et INSEE RP 2013

L'approche du profil des occupants du parc social a été réalisée en exploitant les résultats de l'enquête sur l'Occupation du Parc Social (OPS) qui a lieu tous les 2 ans. Les derniers résultats disponibles datent de 2016. Le taux de retour observé dans le Pays apparaît très satisfaisant (88 %).

6 ménages sur 10 occupant le parc social ont des revenus modestes

> **92 % des ménages** occupant le parc social du pays Vendômois **ont des revenus inférieurs à 100 % du plafond PLUS** (20 111 euros par exemple pour une personne seule, 26 856 euros pour 2 personnes, voir méthodologie). **Dans 6 cas sur 10, leurs ressources sont inférieures au plafond PLAI.** Cette part atteint **près de 65 % dans les Collines du Perche.**

> Les ménages les plus précaires se concentrent **dans le quartier prioritaire de Vendôme** où **la moitié des locataires du parc social vivent avec moins de 40 % du plafond PLUS.**

> Notons que la moitié des ménages du parc perçoit une aide au logement alors que, sur l'ensemble de la population, 16 % en bénéficient.

Une forte proportion de personnes isolées

> **46 % des ménages du parc** social du Pays Vendômois sont composés d'**une seule personne.** C'est 4 points de plus qu'en région.

> La **part des familles monoparentales** (avec principalement 1 ou 2 enfants) parmi les locataires y est forte également (**18 %**) bien qu'en deçà de celle observée au niveau régional (22 %)

> On remarque une **présence plus marquée des personnes seules en Perche et Haut-Vendômois et dans la ville de Vendôme (hors quartier prioritaire)** et **de familles monoparentales en Collines du Perche** (1 ménage sur 4).

> Le **quartier des Rottes** se distingue par une proportion élevée de **familles nombreuses (11 %).** C'est aussi dans ce quartier que l'on retrouve le plus de logements de 5 pièces et plus.

Répartition des ménages selon le plafond de ressources au 01/01/16 par territoire (en %)

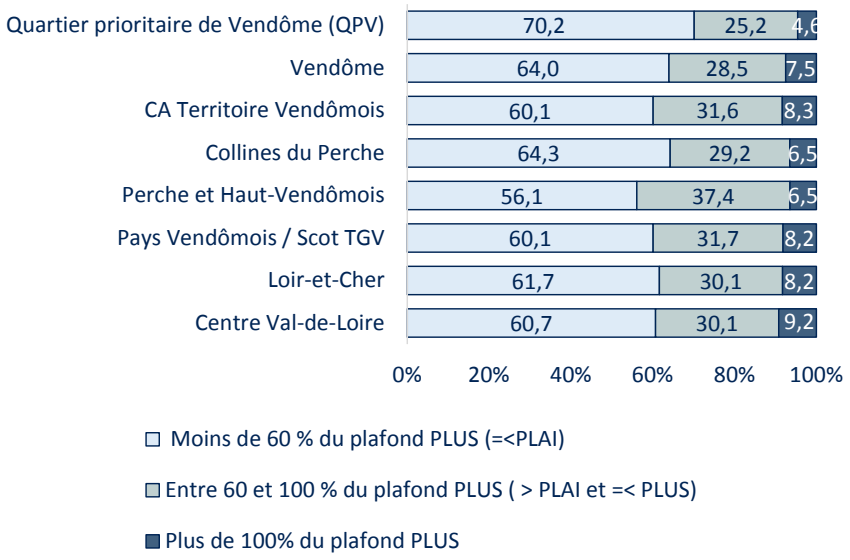

D'après source : enquête Occupation du Patrimoine Social au 1er janvier 2016

MÉTHODOLOGIE

*Les ressources prises en compte pour évaluer l'éligibilité des ménages au logement social sont les **revenus fiscaux de référence de l'année N-2** des personnes occupant le logement (par exemple, ceux de 2014 pour l'année 2016).*

*Les **plafonds de ressources applicables** dépendent de la **composition du ménage**, de la **localisation du logement** et **du type de financement initial** de ce dernier.*

Ainsi pour un ménage de catégorie 1 (une personne), logé hors Ile-de-France, dans un logement financé par un prêt locatif à usage social (PLUS), le plafond était en 2016 de 20 111 euros pour une personne seule (cela équivaut à environ à un salaire moyen mensuel net de 1 675 €). Il était de 11 060 euros dans un logement financé par un prêt locatif aidé d'intégration – PLAI et 26 144 euros par le biais d'un prêt locatif social (PLS).

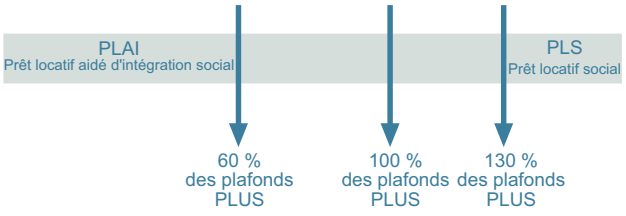

Des locataires âgés

> **Plus d'un titulaire de bail sur deux a 50 ans ou plus** ; 23 % ont 65 ans ou plus.

> Cette proportion de seniors est sensiblement la même quelque soit le secteur à l'exception des Territoires Vendômois hors Vendôme où elle est plus faible (18 % environ).

> **Les locataires de moins de 30 ans** sont davantage présents **dans le Perche et Haut- Vendômois.**

> On trouve **davantage de personnes en situation professionnelle stable** dans le Pays qu'en région Centre-Val de Loire (2 points de plus).

> La **proportion de personnes sans activité** (retraités, homme ou femme au foyer, étudiants...) y est aussi **plus importante**. Elle avoisine les 46 % dans le périmètre et grimpe à 57,5 % dans les Collines du Perche et même 58,2 % dans le quartier des Rottes.

> La part des demandeurs d'emploi parmi les locataires majeurs (11,4 %) est aussi en deçà de celle de la région.

Typologie des Locataires occupant le parc social du Pays Vendômois au 01/01/16

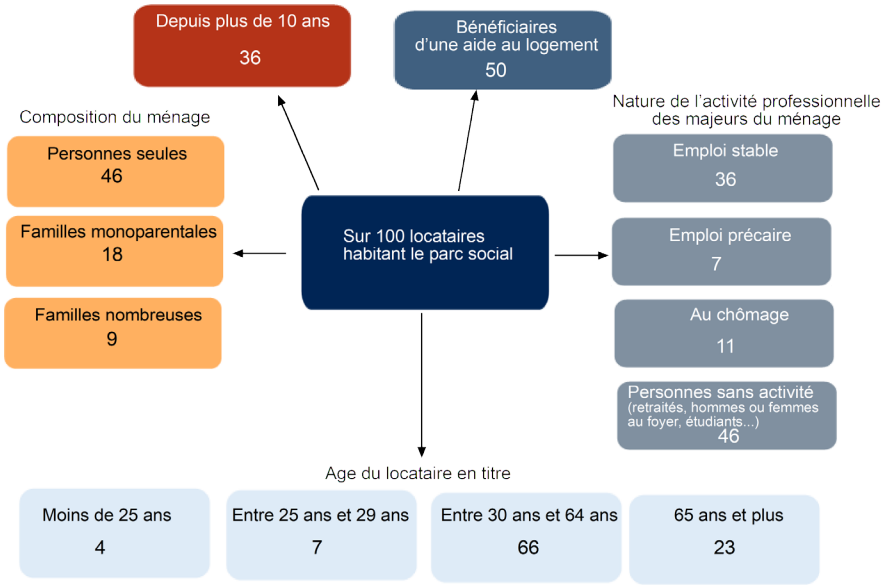

D'après source : enquête Occupation du Patrimoine Social au 1er janvier 2016

Approche par territoire du profil des Locataires occupant le parc social au 01/01/16

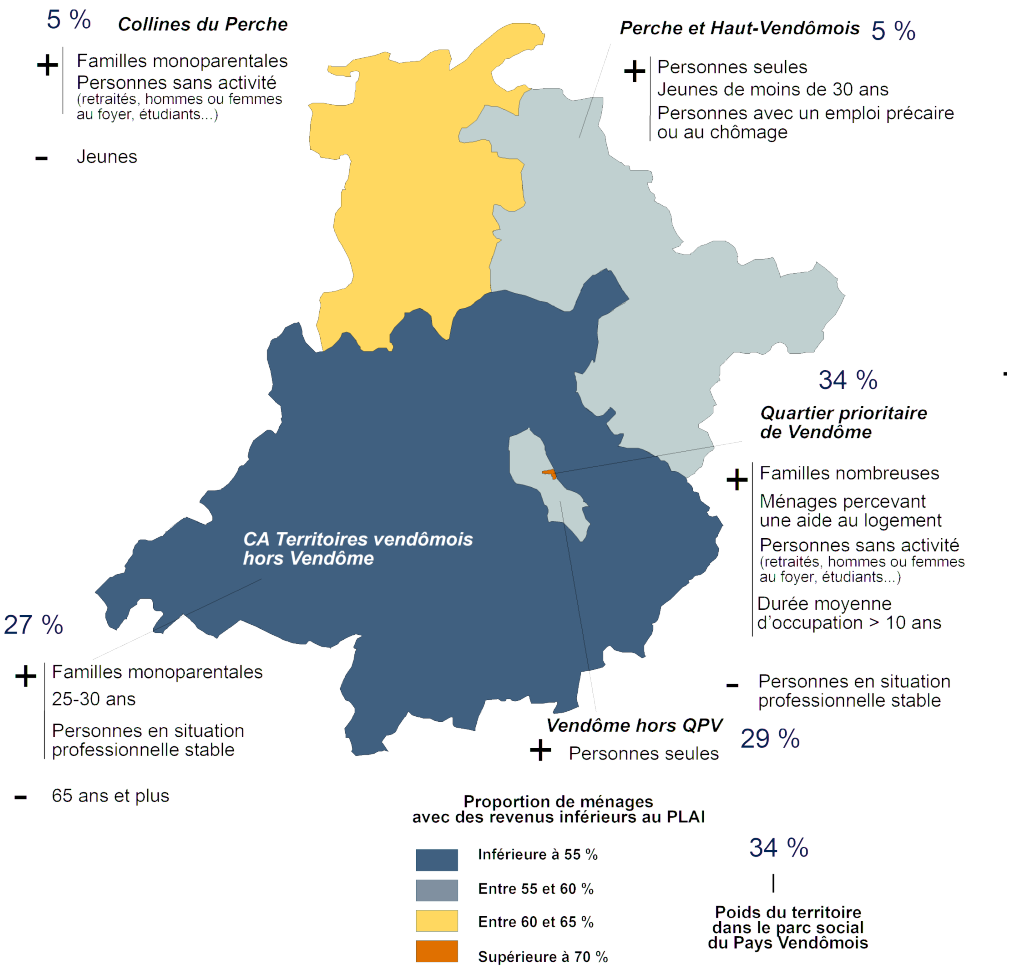

D'après source : enquête Occupation du Patrimoine Social au 1er janvier 2016 et RPLS au 1er janvier 2017

UNE FORTE PROPORTION D'ALLOCATAIRES D'UNE AIDE AU LOGEMENT À VENDÔME

> **5 063 allocataires** perçoivent une aide au logement dans le Pays Vendômois fin 2017, soit **16,1 % des ménages,** une proportion inférieure de 1,4 point à celle du Loir-et-Cher.

> **A Vendôme,** cette part est la plus forte du territoire, elle **avoisine les 30 %.** Près de 7 bénéficiaires sur 10 y perçoivent l'APL, prestation réservée aux logements conventionnés qui sont pour la plupart des **logements sociaux.**

> La proportion des ménages bénéficiant d'une allocation logement est également importante dans le **secteur de Montoire** (14,1 %), **Droué** (13 %) et **Mondoubleau** (12,9 %). Dans ces 2 derniers, la prestation la plus versée est l'allocation logement à caractère sociale (ALS), réservée aux couples et aux personnes seules logés principalement dans le parc privé.

Nombre de bénéficiaires d'une aide au logement au 31/12/2017 et nombre pour 100 ménages

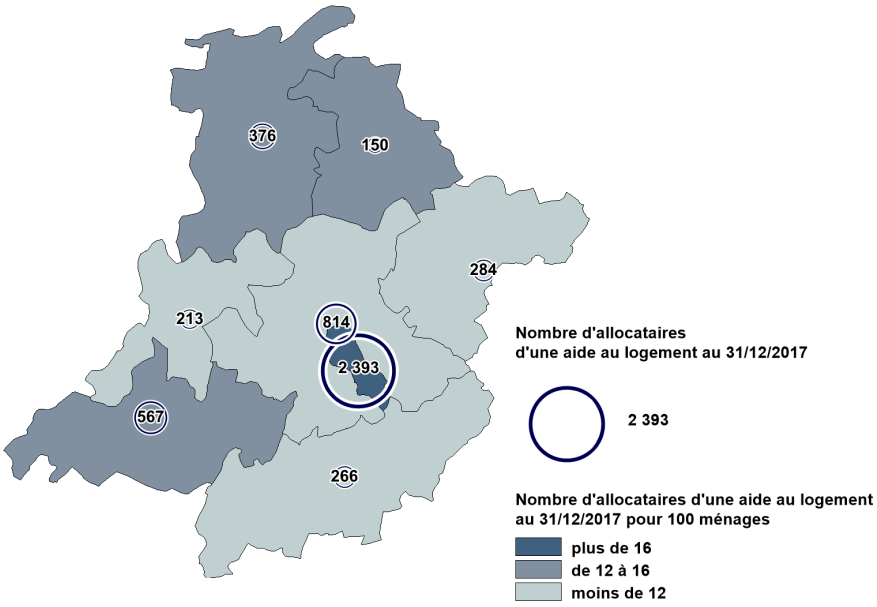

D'après sources : CAF de Loir-et-Cher et MSA Berry-Touraine (31/12/2017), INSEE RP 2015

Répartition des allocataires d'une aide au logement selon le type d'aide perçu par territoire au 31/12/2017 (en %)

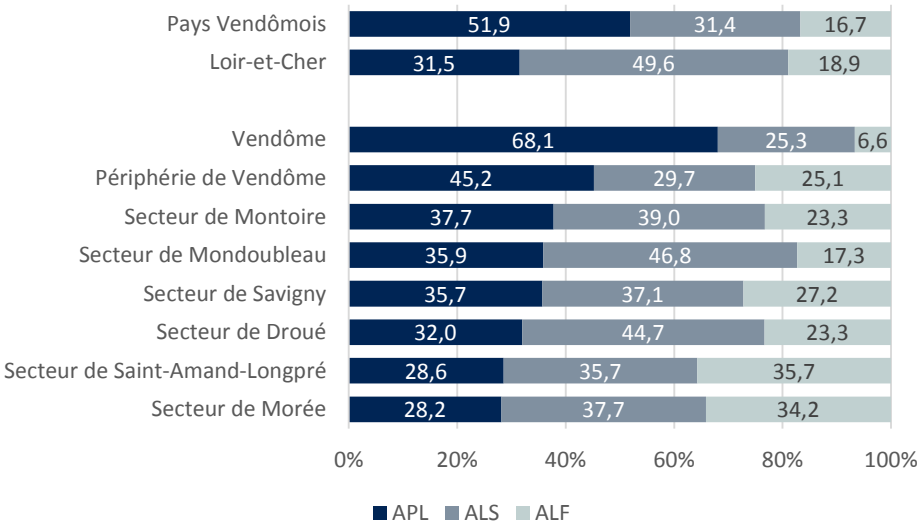

D'après sources : CAF de Loir-et-Cher et MSA Berry-Touraine (31/12/2017)

DÉFIFINTIONS

Les aides au logement
Trois aides personnelles non cumulables sont proposées sous condition de ressources :
*- **l'aide personnalisée au logement (APL)** s'adresse aux ménages résidant dans le parc social ou bénéficiant d'un prêt conventionné ;*
*- **l'allocation logement à caractère familial (ALF)** est versée aux ménages ayant des personnes à charge et qui ne résident pas dans les logements ouvrant droit à l'APL ;*
*- **l'allocation logement à caractère social (ALS)** s'adresse aux ménages qui ne remplissent pas les conditions pour être éligibles à l'APL ou l'ALF*

LE FSL, UN DISPOSITIF PLUS FRÉQUEMMENT MOBILISÉ À VENDÔME ET DANS LES SECTEURS DE DROUÉ ET SAVIGNY

Un nombre de bénéficiaires en baisse, comme en Loir-et-Cher

> **384 ménages ont bénéficié d'au moins une aide du FSL** (Fonds de solidarité logement : accès ou maintien dans le logement, contribution au financement de factures d'eau ou d'énergie) ; 420 en moyenne au cours des 3 dernières années soit l'équivalent de **1,3 % des ménages du Pays Vendômois**. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée en Loir-et-Cher (1,6 %).

> Sur les 3 dernières années, on note un **recours au dispositif plus fréquent à Vendôme** où 2,4 % des ménages ont été aidés notamment **pour l'accès au logement** (principalement dans le parc social) et l'accès à l'énergie.

> La mobilisation a été aussi plus forte en proportion dans **le secteur de Droué** (1,6 % des ménages aidés) pour faire face à des dépenses d'eau, mais surtout **celles liées à l'énergie.** Ce constat pourrait être en lien avec la qualité du bâti (forte proportion de logements anciens), le mode de chauffage et le niveau des revenus. C'est également le cas, dans une moindre proportion, dans le secteur de **Savigny.**

> Notons que le nombre de ménages aidés est en baisse de 9 % dans le Pays Vendômois en 2017 (le même recul est constaté en Loir-et-Cher en raison de la mise en application de nouvelles dispositions législatives et à une météo plus clémente notamment).

Nombre annuel moyen d'aides accordées par le FSL entre 2015 et 2017 et ratio pour 1 000 ménages en 2015

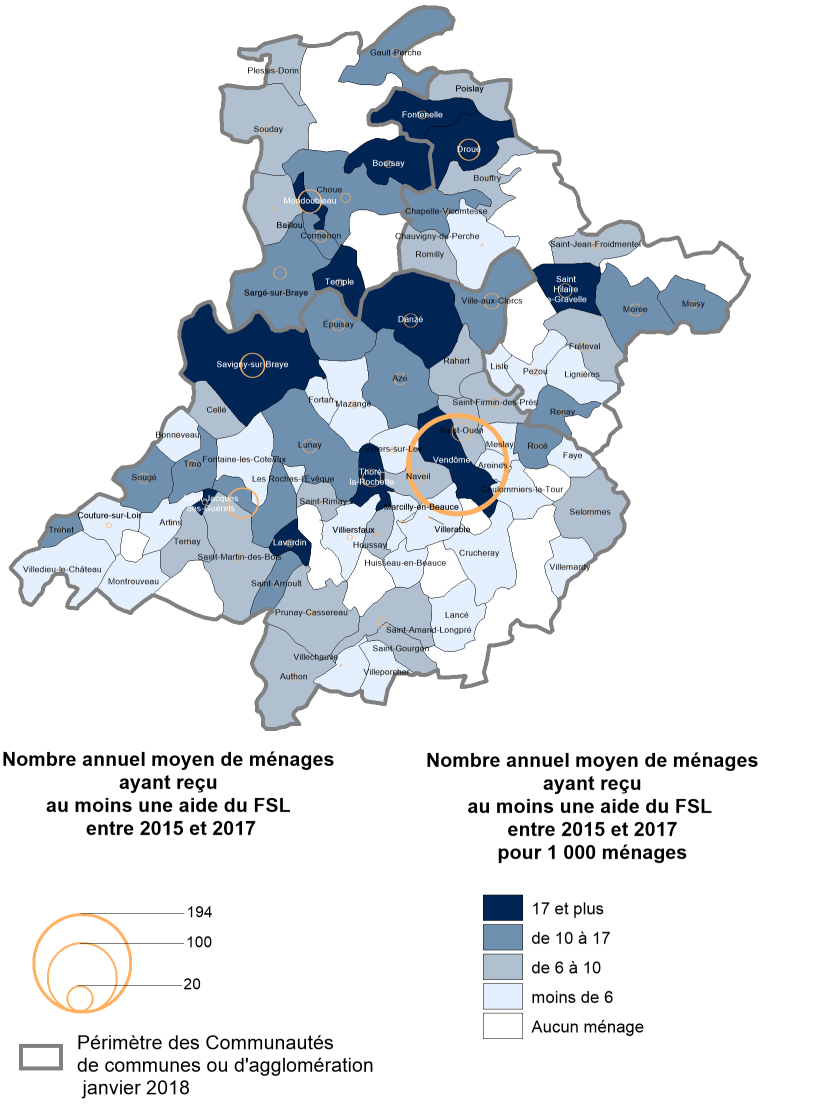

Nombre annuel moyen de ménages ayant reçu au moins une aide du FSL entre 2015 et 2017

194
100
20

Périmètre des Communautés de communes ou d'agglomération janvier 2018

Nombre annuel moyen de ménages ayant reçu au moins une aide du FSL entre 2015 et 2017 pour 1 000 ménages

17 et plus
de 10 à 17
de 6 à 10
moins de 6
Aucun ménage

D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher, INSEE RP 2015

Nombre annuel moyen d'aides accordées par le FSL entre 2015 et 2017 par type d'aide et par territoire pour 1 000 ménages en 2015

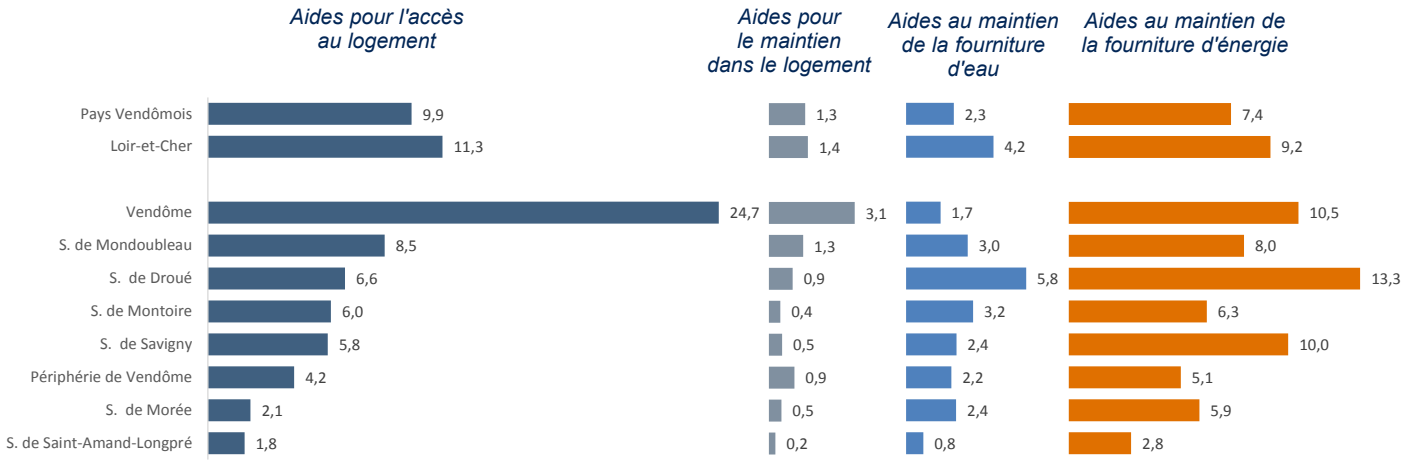

D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher, INSEE RP 2015

DÉFINITIONS

Le FSL relève de la compétence du Conseil départemental. Ce dispositif vise à aider les ménages qui éprouvent des difficultés particulières et temporaires en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources ou conditions d'existence. Ses interventions permettent :
- d'accéder à un logement décent et autonome ou de s'y maintenir,
- de faire face aux coûts énergétiques liés à leur logement, et depuis 2014, aux dépenses liées à des facteurs d'eau et d'assainissement.

L'OFFRE D'HÉBERGEMENT DÉDIÉE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ S'EST RENFORCÉE CES DERNIÈRES ANNÉES

Relative stabilité du nombre de ménages hébergés

> Pour les personnes en grande précarité économique ou sociale, le CIAS participe au dispositif départemental d'hébergement d'urgence initié par l'Etat. Il met à disposition, dans ce cadre,
- un **studio meublé dédié à l'abri de nuit : 56 accueils en 2017** (50 en 2016),
- 5 logements permettant aux personnes de stabiliser leur situation : 47 ménages hébergés en 2017 (46 en 2016)

> Ces 103 ménages représentent 117 personnes. Il s'agit de **personnes seules dans plus de 8 cas sur 10**, et d'hommes seuls le plus souvent, mais 6 couples ont été hébergés ainsi que 8 enfants.

> **36 des 85 ménages sortis** dans l'année **ont accédé à un logement durable** (42 %).

> 3 logements sont également mis à disposition à titre humanitaire par le CIAS qui propose également **21 appartements en sous-location pour de l'hébergement adapté ou d'insertion**, dont 3 hors de Vendôme. Peu de rotations ont été effectuées en 2017 (1 entrée, 3 sorties). Les 2/3 sont occupés par des bénéficiaires de minima sociaux (RSA ou AAH notamment).

> Une **pension de famille** a ouvert ses porte en 2015. elle accueille **14 pensionnaires** et sa capacité d'accueil devrait être étendue à 6 places supplémentaires.

Renforcement de la capacité d'accueil des demandeurs d'asile

> Le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), créé en 2005, dispose désormais de 97 places (22 places supplémentaires ayant été ouvertes début 2017).

> 168 personnes y ont été hébergées en 2017. 60 sont sorties du dispositif (30 adultes, bénéficiaires d'une protection internationale et 30 enfants), soit 23 ménages. Plus de la moitié ont accédé au parc public.

Évolution du nombre de personnes accueillies dans les hébergements d'urgence gérés par le CIAS (dont logements conventionnés ALT*)

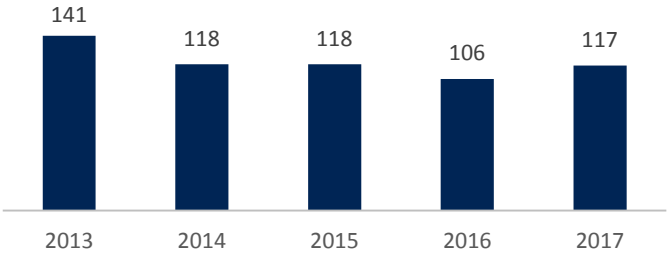

** Allocation de logement temporaire, versée aux associations conventionnées ou aux centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS / CIAS) qui mobilisent des places permettant de loger, pour des durées de séjour limitées, des personnes défavorisées en situation d'urgence*

D'après source : CIAS de Territoires vendômois

Répartition des ménages accueillis dans les hébergements d'urgence gérés par le CIAS selon la composition familiale

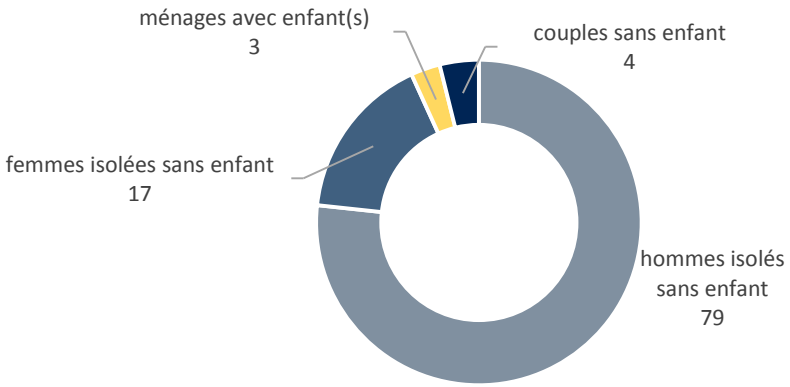

D'après source : CIAS de Territoires vendômois

PENSION DE FAMILLE - CITÉ DU LUBIDET

Cette pension de famille propose un logement en structure semi-collective, sans limite de durée. Ce dispositif de logement adapté s'adresse à des personnes en situation d'isolement, d'exclusion sociale ou de souffrance psychique et qui se trouvent dans l'incapacité d'intégrer à court terme un logement ordinaire.
La cité du Lubidet est gérée par l'ASLD (Association de lutte contre les détresses). Elle assure aux résidents un accompagnement personnalisé dans le respect de son projet de vie (maintien des soins, ouverture vers l'extérieur...), une aide à la vie quotidienne et la régulation des espaces de vie.

CE QU'IL FAUT RETENIR

> **71 %** des ménages sont **propriétaires** de leur logement (64 % en Région) seulement **11,5 %** sont **locataires d'un logement HLM** (14,5 % en Région).

> 37 des 101 communes du Pays disposent d'un parc locatif social. 63 % des logements sont néanmoins localisés à Vendôme.

> **Peu de tensions** sont repérées a**u sein du parc social** ; le taux de rotation est plutôt élevé, les **délais d'attribution** sont **relativement courts** (2 à 5 mois selon les secteurs géographiques) et on recense près d'une attribution dans l'année pour 2 demandes en cours fin 2017.

> La **part des occupants à revenus modestes** est proche de la moyenne régionale. Elle est sensiblement **plus importante au sein du quartier prioritaire des Rottes**, qui compte une forte proportion de **familles nombreuses,** et dans le **secteur de Mondoubleau où les familles monoparentales sont sur-représentées**.

> Les locataires du parc social sont dans l'ensemble plus âgés (1 titulaire du bail sur 2 a 50 ans ou plus) et moins souvent en activité.

> Un peu **moins de 400 ménages ont bénéficié d'au moins une aide du fonds de solidarité logement (FSL).** La mobilisation de ce fonds est plus importante à **Vendôme** pour permettre l'**accès au logement** de ménages en difficulté ou le maintien de la fourniture d'**énergie**. La proportion de ménages aidés est également plus élevée pour l'**énergie dans le secteur de Savigny,** pour le **maintien de la fourniture de l'énergie et de l'eau dans celui de Droué**.

> Le **nombre de ménages** sans abri ou rencontrant des difficultés de logement et **hébergés dans les dispositifs d'urgence** gérés par le CIAS est **relativement stable**. Parallèlement, les capacités d'accueil en pension de famille et, pour les demandeurs d'asile, en CADA se sont renforcées ces dernières années.

Observatoire de l'Economie et des Territoires
Cité Administrative - Porte B 1er étage
34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS
Tél. 02 54 42 39 72 - Fax 02 54 42 42 02 - infos@observatoire41.com
http : //www.pilote41.fr